



De la Wallonie d'hier, nous créons celle de demain

RAPPORT ANNUEL

2010



Sommaire

Editorial	3
PARTIE I	
Vingt ans, cela se mérite...	5
Un bureau d'études	5
Une Chaîne des valeurs	6
Une équipe	7
Un futur	7
Les partenaires de SPAQuE	13
Présentation de la société SPAQuE	27
Mission	27
Vision	27
Engagements	28
Règle cardinale	28
Chaîne des valeurs	28
Structure	31
Membres du personnel au 31 décembre 2010	32
PARTIE II	
Un acteur du développement économique de la Wallonie	37
Organigramme des filiales	38
Organigramme des participations	38
Les filiales	39
Les participations	40
PARTIE III	
SPAQuE en action	47
PARTIE IV	
SPAQuE en chiffres	87
Préambule	87
Résultats enregistrés en 2010	88
Les comptes annuels	105
Les certifications	113

*Si les travaux de
réhabilitation sont
toujours effectués
par des entreprises
sous-traitantes,
ils restent sous
la surveillance
quotidienne de
conducteurs de
chantier et,
hebdomadaire,
d'ingénieurs
responsables du
projet toujours
présents aux
réunions de
chantier.*



Editorial

Vingt ans déjà

"Il vaut mieux avoir de l'avenir que du passé". A l'aune de cette citation du philosophe Victor Cousin, on se dira que SPAQuE est décidément comblée. Car du passé, elle en a. Et son avenir, elle compte bien ne pas le rater. Les deux sont, d'ailleurs, étroitement liés. C'est forte de l'expérience acquise depuis vingt ans qu'elle construit son avenir ; incontournable qu'elle est devenue dans son domaine de prédilection : la réhabilitation de décharges et de friches industrielles. Une expérience qui lui vaut, par ailleurs, d'être un acteur incontournable du développement économique et durable de la Wallonie.

Qui eut cru, en 1991, que cette entreprise créée pour réhabiliter la décharge de Mellery et son million de m³ de déchets industriels serait, vingt ans plus tard, une incontestable référence tant en Wallonie qu'à l'étranger ? C'était compter sans l'enthousiasme, la persévérance, la soif d'être toujours les meilleurs d'une équipe qui s'est étoffée au fil des ans et compte maintenant plus de quatre-vingt personnes.

Ce passé, SPAQuE en est fier. Cinq cent quinze hectares rendus au secteur économique et social, 330 millions d'euros injectés dans l'économie, à eux seuls ces deux chiffres montrent l'ampleur du travail effectué par l'entreprise tout au long de ces deux décennies. Aujourd'hui, SPAQuE exerce son expertise sur une centaine de sites, friches et décharges, répartis à travers toute la Wallonie comme vous pourrez le découvrir, site par site, dans ce rapport annuel.

Et l'avenir ? Forte de son expérience, SPAQuE continuera à réhabiliter friches industrielles et décharges. Elle développera aussi son expertise à l'international comme - on le lira plus loin - le souhaitent ses partenaires. Elle s'investira dans les énergies renouvelables.

SPAQuE, acteur majeur du développement économique et durable de la Wallonie, la formule est loin d'être creuse : elle se vérifie par son passé, par son actualité et dans ses projets. Et, tout le monde le sait : l'avenir appartient à ceux qui le créent.



Philippe ADAM
Administrateur Directeur

L'abattage de la cheminée de l'ancien charbonnage Site N°1 Ferrand à Dour fut un évènement suivi par tous les habitants du quartier. Avec le soulagement de voir une friche polluée disparaître de leur environnement. Avec nostalgie pour tous ceux dont un ou plusieurs parents avaient travaillé dans cette mine.



PARTIE I

Vingt ans,
cela se mérite...

Dans sa célèbre trilogie marseillaise, Marcel Pagnol a écrit : "C'est facile d'avoir vingt ans ! Voyez ! Je vais les avoir et j'ai rien fait pour ça !"

Pour jolie qu'elle soit, cette citation extraite de "César" se situe très exactement à l'opposé de l'histoire que la société SPAQuE a patiemment construite au fil des ans : une histoire faite de rigueur, de compétences multi-formes et de transparence ; une histoire cimentée par une volonté permanente d'aller de l'avant.

Au terme de vingt années d'existence, il y a bien des manières de considérer le chemin parcouru. Parmi elles, la plus pertinente consiste peut-être à se poser une question toute simple : "Quel serait aujourd'hui le visage de la Wallonie si SPAQuE n'avait pas existé ?"

Mais plutôt que de remonter le fil du temps, voyons avec son Administrateur Directeur, Philippe Adam, et ses principaux collaborateurs, pourquoi SPAQuE représente, en 2011, un outil en perpétuelle évolution, placé au service de l'économie wallonne, de son environnement et de la santé de ses citoyens.

SPAQuE est une société anonyme à forme commerciale dont l'objectif est la qualité de l'environnement de la Région wallonne. Créée en 1991 comme filiale de la SRIW, la Société régionale d'investissement de Wallonie, elle devient, en 1999, une société dépendant du Gouvernement wallon.

"Nous avons donc, résume Philippe Adam son Administrateur Directeur, un partenaire qui est à la fois notre actionnaire unique et notre client principal tout en sachant que nous avons toutefois une activité commerciale en Wallonie et à l'étranger. Et puis, en tant qu'acteur du développement en Wallonie, nous mettons un point d'honneur à dialoguer avec d'autres interlocuteurs publics, comme les intercommunales de développement économique, tout en développant des partenariats avec le secteur privé et public."

Un bureau d'études

Pol Jacquemart est entré chez SPAQuE en 1993 en qualité de directeur adjoint, après un passage dans plusieurs cabinets ministériels. Il est devenu directeur des départements techniques en 1999.

A ce titre, il assure la coordination des trois départements techniques de l'entreprise et vérifie ainsi la continuité d'une Chaîne des valeurs (voir ci-après) qui s'articule autour de trois phases : l'amélioration de la connaissance, l'étude des faisabilités et les travaux. Dans ce cadre, la mission de Pol Jacquemart s'étend également aux relations institutionnelles.

→ suite



Administrateur Directeur de SPAQuE, Philippe Adam travaille dans le secteur de l'environnement depuis le début des années quatre-vingt. Il a œuvré dans les domaines des énergies renouvelables comme chargé de mission au sein d'Inter-Environnement Wallonie, de la gestion des déchets industriels ou, encore, de la pisciculture comme conseiller au cabinet du Ministre du Budget et de l'Energie du premier Gouvernement wallon. Il a également mis son expertise au service d'une cellule chargée de seconder l'Administration régionale et a aidé à la création du service de répression de l'Office wallon des déchets dont il est devenu responsable. En 1991, il a rejoint SPAQuE en tant que directeur adjoint. De 1992 à 1994, il sera également expert permanent près de la Commission d'enquête relative aux déchets.



Pol Jacquemart est entré chez SPAQuE en 1993 pour occuper la fonction de directeur adjoint. Aujourd'hui, il y est directeur des départements techniques. Il assure ainsi la coordination des trois départements techniques de SPAQuE, veille à la continuité de la Chaîne des valeurs et s'occupe des relations institutionnelles.

"Une des spécificités de SPAQuE est qu'elle fonctionne comme une entreprise privée tout en ayant une relation importante avec le Gouvernement wallon. Il y a donc, dans le quotidien de notre entreprise et dans son évolution constante, un savant mélange entre des visions technique, administrative et politique. Outre la coordination du travail des départements techniques, mon travail consiste donc à huiler les rouages, nourrir les échanges, servir de relais avec l'autorité politique autant qu'avec les administrations locales ou régionales."

Au cours des vingt années écoulées, SPAQuE a réhabilité durablement 97 sites en Wallonie, soit 515 hectares de friches industrielles et de décharges, outre des interventions réalisées dans l'urgence.

Dans le même temps, elle a injecté 330 millions d'euros dans l'économie en confiant des réalisations à de nombreux sous-traitants actifs notamment dans le génie civil, les analyses de laboratoire, les expertises, le traitement des déchets, etc. L'entreprise est, en effet et avant tout, un bureau d'études.

"Un bureau d'études comme il en existe d'autres en Belgique, dont de très bons, souligne Philippe Adam, et notre volonté n'est pas de "truster" tous les marchés. Toutefois, force est de constater que nous proposons à nos interlocuteurs des options que l'on ne trouve nulle part en dehors de SPAQuE.

Je pense en premier lieu à la cellule historique qui mène des enquêtes approfondies sur les sites étudiés et alimente les autres services en indications précieuses au sujet des activités polluantes menées sur ceux-ci dans le passé, ainsi que sur les emplacements précis où celles-ci ont pu dégrader le sol.

Parallèlement, au fil des dossiers que nous avons gérés au niveau des décharges, nous avons acquis une expertise très pointue dans le domaine de la gestion du biogaz. Nos études ont débouché sur le dépôt d'un brevet européen portant sur un procédé d'extraction dynamique et automatisé de ce gaz. Nous en exploitons les fruits au travers de notre participation dans la société Eco-biogaz."

Une Chaîne des valeurs

Pour alimenter le bureau d'études, ce ne sont pas les dossiers qui manquent, c'est le moins que l'on puisse écrire. Pol Jacquemart le confirme : le travail est titanesque, mais SPAQuE l'aborde avec des outils performants en suivant une Chaîne des valeurs parfaitement calibrée.

"Nous avons effectivement dans nos fardes environ 6.000 sites susceptibles d'être dépollués, dont 2.500 décharges. Nous avons mis au point un processus de réhabilitation qui constitue notre Chaîne des valeurs. Il s'étend de la sélection des sites à dépolluer à la maintenance éventuelle d'installations après les travaux de remise en état, voire à la construction de nouvelles infrastructures de revalorisation.

Pour respecter les différentes étapes et sous-étapes de cette Chaîne des valeurs, nous devons nous battre tous les jours. Quels que soient nos interlocuteurs, nous ne transigeons pas. La rigueur scientifique guide chacun de nos actes. C'est un travail précis, parfaitement structuré et donc long et souvent coûteux. Un cas n'est pas l'autre. Et si nous traitons parfois des dossiers un peu plus faciles, la plupart sortent de la norme par leur complexité et l'ampleur des pollutions constatées. Il nous est ainsi arrivé de devoir effectuer des forages à plus de 100 mètres de profondeur pour établir la carte d'une pollution !"

Au-delà de cette rigueur scientifique que Philippe Adam a érigée en règle cardinale dès son arrivée à la tête de SPAQuE, le cheminement a bien sûr été progressif et la société a dû forger elle-même les outils les plus adaptés à la réalisation de sa mission. Pol Jacquemart se souvient :

"Lorsque nous avons commencé à nous intéresser aux friches industrielles, en 2000, il n'existait aucun texte, aucune réglementation en Wallonie et c'est nous qui avons progressivement organisé les choses en définissant les méthodes. Cela ne s'est pas fait en un jour. Nous avons parfois expérimenté, mais surtout, nous avons pris la peine de nous informer. L'idée n'était évidemment pas de réinventer la roue et nous avons donc mené des consultations dans le monde entier, auprès des organismes les plus expérimentés. C'est ainsi que nous avons conçu et affiné notre Chaîne des valeurs."

Une équipe

Le travail mené au quotidien ne serait pas gérable sans une équipe à la hauteur des exigences de qualité qui sont le label de SPAQuE.

Au départ, en 1991, cinq personnes constituaient le maigre staff de la toute jeune société. Elles sont passées à dix-huit en 1995, trente-cinq en l'an 2000 et 60 en 2005. A l'heure actuelle, quatre-vingt-sept membres du personnel font tourner la machine avec un objectif commun que Philippe Adam ne se prive jamais de rappeler : *"Quelle que soit l'activité que l'on mène, l'important est d'être le meilleur et notre équipe réunit des compétences unanimement reconnues. Bien sûr, tout en étant les meilleurs, nous pouvons encore faire mieux en cherchant à atteindre l'excellence. Ce doit être un objectif constant et je pense que toutes les potentialités nécessaires sont présentes au sein de SPAQuE pour atteindre ce but."*

Et Pol Jacquemart d'ajouter :

"L'exportation de ce savoir-faire de SPAQuE est, précisément, un des trois axes essentiels de la société pour le futur", estime le directeur adjoint *"au même titre que les énergies alternatives et la valorisation des sites pour nous permettre de jouer pleinement notre rôle d'acteur de développement économique de la Wallonie."*

S'agissant du travail à l'international, Philippe Adam a clairement tracé sa stratégie :

"Cela fait à peine cinq ans que nous nous intéressons à l'international et si la crise de 2008 a mis un frein temporaire à nos ambitions, les choses reprennent actuellement avec un bel entrain, notamment grâce à l'appui de l'AWEx, l'Agence wallonne à l'exportation, et aux investissements étrangers."

Il ne se passe pas de mois sans qu'une délégation étrangère en visite dans notre pays souhaite nous rencontrer et, à l'inverse, nous sommes fréquemment sollicités par des entreprises wallonnes qui nous demandent de les épauler, soit pour mener des études préparatoires, soit pour effectuer des travaux à l'étranger."

Tout cela est séduisant et nous sommes intéressés à nous développer dans divers pays européens. C'est d'ailleurs le cas avec la société Eco-biogaz qui nous a permis d'obtenir des marchés en France. Mais nous ne voulons le faire qu'en toute transparence financière et en collaboration avec des entrepreneurs locaux de qualité. A cet égard, notre statut public apparaît aux yeux de beaucoup comme un gage de sérieux."

A l'inverse, il nous est arrivé de prospecter de notre propre initiative et nous disposons depuis deux ans d'une collaboration chargée exclusivement des dossiers internationaux."

Un futur

Mais le futur a bien d'autres visages encore et, pour le bâtir, SPAQuE mise donc sur les énergies alternatives.

Plus qu'une mode, celles-ci font désormais partie de l'arsenal utilisé par les plus grandes entreprises dans le cadre de leur développement. SPAQuE n'a pas attendu la tendance actuelle pour s'y intéresser, mais les circonstances n'ont pas toujours permis de concrétiser tous les projets mis à l'étude au sein de l'équipe.

Cette fois, confie Philippe Adam, les choses repartent sur des bases solides :

"Depuis que la réhabilitation des friches industrielles a été ajoutée à nos compétences en matière de décharge, nous avons inscrit le développement des énergies alternatives au tableau de nos priorités. Avec des succès divers puisqu'en matière d'éolien, notre premier projet en partenariat a été abandonné pour des raisons indépendantes de notre savoir-faire. Dès lors, nous réorientons nos recherches vers des turbines de moindre importance, avec des gabarits limités à 70 ou 80 mètres."

Par contre, nous produisons de l'électricité grâce au gaz des décharges de Anton et de Les Isnes, tandis que nous expérimentons des taillis à courte rotation et du miscanthus – pour faire de la biomasse – sur nos sites de Bois Saint-Jean et de Carcoke."

Et nous ajouterons bientôt une nouvelle corde à notre arc grâce à l'hydro-électricité puisque nous allons implanter des installations à Marchin où se trouvait la papeterie Godin, ainsi qu'à Marchienne-au-Pont, à l'emplacement des anciennes aciéries Allard. Sans oublier nos projets dans le photovoltaïque."

Pour des raisons évidentes, nous limitons toutefois nos projets aux seuls terrains dont nous sommes propriétaires."

Propos recueillis par Francis Groff.

SPAQuE est dirigée par son Administrateur Directeur, Philippe Adam, qui supervise, par ailleurs, directement deux départements : le département juridique et le département financier. Pol Jacquemart est, lui, responsable des trois départements techniques. Les cinq départements de SPAQuE sont gérés, chacun, par un senior manager. Ce sont eux qui sont interviewés dans les pages suivantes.



Philippe SCAUFLAIRE : “Un potentiel énorme, tant en Wallonie que sur les marchés extérieurs”

PHILIPPE SCAUFLAIRE SENIOR MANAGER, DEPARTEMENT DE L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES SITES POLLUES

Si vous demandez à Philippe Scaufaire, licencié en biologie et bio-ingénieur de son état, ce qu'il pense de SPAQuE, il vous parlera d'une société “dotée d'un potentiel humain extraordinaire”. Et il ajoutera que celle-ci présente l'avantage d'associer un métier technique à la satisfaction de voir des réalisations valorisant à la fois l'économique, l'environnemental et l'humain. “Ici, les gens se sentent utiles et c'est clairement une plus-value !”

Ce “passionné du vivant” qui, à l'occasion de son service militaire, a aussi travaillé sur la décontamination chimique des... gaz de combat, a commencé sa carrière chez SPAQuE en 1993 en qualité d'ingénieur process du site de Mellery. Il s'occupait alors de la gestion des eaux et des gaz.

Aujourd'hui directeur du département de l'amélioration de la connaissance des sites pollués, il coordonne les missions reprises dans la première étape de la Chaîne des valeurs.

Celles-ci s'articulent selon différents palliers qui débutent avec l'inventaire des terrains et se poursuivent avec l'historique, l'orientation, les caractérisations et la présentation d'une liste de sites prioritaires présentée au Gouvernement wallon pour aboutir sur les sites décidés par celui-ci à la détermination détaillée des pollutions (volume et dispersion). Ces différentes phases sont mises en œuvre au sein de deux services : celui de l'acquisition de la connaissance des sites potentiellement pollués et celui des investigations d'orientation et des caractérisations.

Les métiers réunis au sein du département couvrent un large éventail de compétences : histoire, géomatique (l'exploitation des données géoréférencées, notamment à finalité cartographique), agronomie, chimie, géologie, biochimie, etc. Sans oublier la santé publique.

“En effet, un troisième service, davantage tourné vers les riverains, s'occupe plus spécifiquement de la surveillance environnementale et de l'étude des impacts des sites pollués sur la santé. L'activité de surveillance environnementale, menée par trois personnes, est réalisée notamment sur les sites pollués jugés non prioritaires pour une réhabilitation. Elle permet de vérifier si la pollution s'atténue naturellement au fil du temps ou si, au contraire, elle reprend vigueur. Si on observe

une augmentation de la pollution, le site peut à nouveau être proposé à la réhabilitation, ce cas s'est déjà produit dans le passé.”

Lorsqu'un site pollué étudié par SPAQuE est susceptible d'impacter une zone habitée, deux autres personnes qualifiées dans le domaine de la santé publique sont responsables de la mise en œuvre du dispositif méthodologique permettant de déterminer si la pollution du site constitue un risque pour les personnes.

L'ensemble représente une équipe de 23 collaborateurs particulièrement motivés : “L'envie d'aller de l'avant est telle que les contraintes administratives, réglementaires ou autres sont vécues comme autant de freins et il est parfois frustrant de constater que des projets bien ficelés ne sont pas retenus. Mais cela est compensé par l'énorme potentiel qui s'offre à nous, pas seulement en Wallonie, mais également dans les marchés extérieurs.”

A cet égard, Philippe Scaufaire souligne volontiers que les financements FEDER décrochés par SPAQuE depuis 2000 ont toujours été concrétisés de manière optimale, dans les délais, et à la satisfaction des décideurs.

“Les autorités qui octroient ces financements ont manifestement été convaincues du bien-fondé de notre méthode de sélection, de la mise en priorité réalisée au sein du département. Or, nous savons que ces montants FEDER vont maintenant partir vers les anciens pays de l'Est où cette stratégie de comparaison multi-sites n'existe pas nécessairement et où nous pourrions donc mettre en valeur nos compétences. Je pense notamment à nos outils Auditsite® et Auditsol®, des logiciels développés respectivement pour la mise en priorité des décharges et des friches industrielles.”

En Wallonie, le département est-il amené à développer des activités commerciales en dehors du travail réalisé pour compte de la Région ? “De tels contrats ont existé et l'expertise de SPAQuE est unanimement reconnue, mais notre charge de travail est importante et laisse peu de marge à cet égard. En outre, nous n'avons aucune raison de concurrencer des bureaux d'études qui sont également nos sous-traitants, c'est-à-dire nos partenaires en vocabulaire de gouvernance. Dès lors, il est plus logique pour notre entreprise de ne répondre à une demande du privé que dans la mesure où celui-ci n'a pas trouvé satisfaction autre part. Mais il est vrai que, dans le domaine de l'inventaire et de l'historique, nous offrons une plus-value que nul autre bureau d'études ne peut présenter.”



André LOX : “Toujours en quête de la meilleure solution pour réhabiliter les sites”

ANDRÉ LOX
SENIOR MANAGER, DEPARTEMENT DES ETUDES
DES FAISABILITES, DES ENERGIES RENOUVELABLES
ET DE L'EVALUATION DES RISQUES

Deuxième étape de la Chaîne des valeurs de SPAQuE, le département que dirige André Lox se situe à la charnière entre la caractérisation des sites et les travaux permettant de les réhabiliter.

Pour ce licencié en géologie, spécialisé en hydrogéologie, les choses ont commencé en 1993 avec la décharge de Mellery et des problèmes de pollution des eaux souterraines, mais aujourd'hui, la pratique du terrain a fait place à un travail davantage axé sur la réflexion.

“De fait, notre principal job consiste à trouver et à dimensionner la meilleure technique pour réhabiliter des sites sélectionnés. Pour ce faire, nous tenons compte de la “photo environnementale” de caractérisation réalisée par nos collègues et des projets de réaménagement du site.

Notre équipe développe des alternatives de réhabilitation en tenant compte de critères urbanistique, socio-économique et technique, en collaboration avec nos collègues urbanistes et du département financier.”

Les volumes de sols et d'eaux souterraines à traiter sont évidemment fonction du projet de réaménagement. En effet, un site nécessitera souvent une dépollution plus importante pour un réaménagement à destination d'habitat que pour un réaménagement à destination d'industrie lourde.

Les niveaux de dépollution, fonction des risques susceptibles d'être encourus par la mise en œuvre d'un projet déterminent l'importance des travaux à entreprendre sur le site. Une grande partie du travail relève de la technique, notamment pour ce qui concerne le choix du devenir des terres polluées : traitement *in situ*, sur site ou transfert éventuel vers d'autres centres de traitement ou décharges.

“Pour chaque dossier, parmi plusieurs alternatives de réhabilitation, nous sélectionnons la solution qui nous paraît la plus appropriée. Cette solution fait l'objet d'une décision concertée au sein de l'entreprise.”

Au-delà du service dédié aux faisabilités, le département compte également en son sein un service chargé de l'étude des risques et de l'expertise des sols. Celui-ci intervient non seulement à ce stade de la Chaîne des valeurs, mais également lors de la phase de caractérisation (pour l'évaluation des risques existants), et après la réalisation des travaux (pour l'étude des risques résiduels éventuels).

Par ailleurs, l'expertise des sols, par sa veille scientifique, permet de suivre l'évolution de la discipline de l'évaluation des risques et des autres domaines liés à l'assainissement des sols au niveau international. Des études spécifiques, telle Pollusol 2, sont également menées au niveau régional afin d'évaluer les concentrations de fond dans les sols naturels situés dans les zones de pollution atmosphérique de proximité correspondant au bassin industriel wallon.

Enfin, le département étudie ou développe des projets axés sur les énergies alternatives, avec cinq orientations : *“La biomasse d'abord, avec l'utilisation de miscanthus (une plante herbacée appelée “herbe à éléphant”) et des taillis à courte rotation comme le saule pour alimenter des centrales de cogénération, le biogaz des décharges pour la même utilisation, l'éolien de moyenne puissance, des micro-centrales hydrauliques et, enfin, des centrales solaires photovoltaïques”.*

Pour réaliser l'ensemble du travail, une dizaine de personnes oeuvrent au sein du département. *“D'abord, une équipe formidable, formée de gens issus de l'enseignement supérieur aux compétences très pointues. Mais c'est aussi des collaborateurs qui en redemandent, qui en veulent toujours plus, et qui sont constamment à l'affût d'informations nouvelles, d'échanges d'expériences. Cette quête permanente et la motivation qui la sous-tend sont telles qu'elles leur permettent de faire évoluer en permanence leur métier. Et ça, c'est une véritable valeur ajoutée.”*

Quelques experts extérieurs collaborent également avec l'équipe.



Philippe THIRY : “Une gestion de A à Z de chaque dossier !”

PHILIPPE THIRY SENIOR MANAGER, DEPARTEMENT DES TRAVAUX

Troisième étape dans la Chaîne des valeurs, le département des travaux est dirigé par Philippe Thiry entré chez SPAQuE en 1994, en qualité d'ingénieur responsable pour la gestion du site de Mellery. Cinq ans plus tard, un poste de directeur adjoint lui était proposé afin de créer le premier département au sein de l'entreprise.

A son engagement, SPAQuE représentait une dizaine de personnes. Aujourd'hui, le département des travaux en compte une vingtaine à lui seul et l'équipe est répartie en deux services : les travaux de réhabilitation et la maintenance.

“En gros, le premier met en oeuvre tout ce qui gravite autour de la concrétisation des études de l'amélioration des connaissances et des faisabilités par la réalisation sur le terrain des opérations nécessaires à la réhabilitation des sites pollués.

Ce travail comprend la rédaction des cahiers des charges sur base des métrés, plans et autres paramètres, l'élaboration des appels d'offres ainsi que l'étude des offres financières et techniques, sans oublier le suivi des chantiers assuré par l'équipe des conducteurs de travaux.

Pour sa part, comme l'indique son nom, le service maintenance prend la main lorsqu'un chantier est terminé. Le principal de ses activités est concentré sur les décharges afin d'assurer le fonctionnement optimum des installations de traitement des eaux et des gaz.

A cet égard, nous notons d'ailleurs l'intérêt croissant de certaines intercommunales qui souhaiteraient nous confier la gestion complète de leurs installations d'extraction de gaz.”

Depuis l'époque où il a débuté “*les pieds dans la boue*”, Philippe Thiry prône les vertus d'une bonne connaissance du terrain et, surtout, d'une gestion menée de A à Z par les titulaires des dossiers.

“J'ai un principe intangible qui veut que l'ingénieur gestionnaire d'un dossier gère celui-ci depuis sa prise en charge après les études des faisabilités jusqu'à son aboutissement. Et ce, bien sûr, en collaboration avec le conducteur du chantier qui assure le strict respect des moyens techniques à mettre en oeuvre sur le terrain.

Nous avons la chance d'exercer des métiers variés, passionnants, aux facettes multiples qui nous permettent de voir concrètement la réalisation d'un travail mené à tous les échelons de l'entreprise. Ils exigent de chacun des qualités qui s'articulent autour d'une rigueur permanente, que ce soit au niveau technique ou dans la gestion des calendriers et des coûts.

C'est ce qui fait l'attrait de notre travail, mais aussi la solidité d'une équipe dont je salue toujours volontiers la compétence. Une compétence doublée d'une motivation et d'une disponibilité qui permettent, en outre, d'atteindre les objectifs souhaités.”

Le département des travaux absorbe à lui seul les neuf dixièmes du budget de SPAQuE.

Un souhait pour les années à venir ?

“Je pense qu'il serait gratifiant – à la fois pour nous et aussi pour l'ensemble de l'entreprise – d'aller plus loin dans notre démarche et de travailler au réaménagement des sites par la construction de bâtiments, voiries, équipements, ... et ainsi leur donner une seconde vie. Nous disposons des compétences nécessaires pour gérer ces nouveaux métiers.”



Sophie al ASSOUD : “Une mission de support et une activité propre au département”

SOPHIE AL ASSOUD
SENIOR MANAGER, DEPARTEMENT DE LA GESTION
URBANISTIQUE, JURIDIQUE, IMMOBILIERE
ET DE L'INFORMATIQUE

Licenciée en droit, titulaire d'un post graduat à la Solvay Business School (1991), Sophie al Assouad a rejoint les rangs de SPAQuE en 1994. Le département qu'elle dirige présente la particularité de réunir des spécialités apparemment très éloignées les unes des autres puisqu'il se subdivise en un service de la gestion juridique, immobilière et documentaire, un second chargé de l'informatique, un troisième consacré à la gestion urbanistique et une cellule dédiée à la qualité et à la sécurité.

Une équipe très mélangée, donc, dont la responsable souligne la solidité, la motivation permanente et la souplesse.

“Nous sommes 13 et nous formons un groupe extrêmement soudé. Quel que soit son métier, chacun met un point d'honneur à épauler l'autre en cas de surcroît de travail. Ce qui donne, entre autres, une excellente ambiance au sein de l'équipe.”

Au-delà de ce constat, le département remplit deux types de mission.

“Nous assurons d'abord une mission de support au sein de l'entreprise, car c'est vers nous que les autres départements – essentiellement les services techniques – se tournent pour obtenir des informations d'ordre juridique, une aide dans le montage de projets urbanistiques ou la résolution de problèmes informatiques.”

Parallèlement à cela, nous développons depuis quelques années une activité propre, autonome, qui fait appel aux compétences mélangées de ceux que j'appelle les “urbanistes”. Elle consiste à faire du développement immobilier en créant des partenariats pour redonner vie à des friches dont nous sommes propriétaires.”

Aujourd'hui, en effet, la stratégie de SPAQuE vise à faire éclore de nouvelles activités après les travaux de réhabilitation des sites pollués.

“Désormais, lorsque nous savons que nous allons assainir un terrain qui n'appartient pas à une commune ou à une intercommunale, nous essayons d'en devenir propriétaire à un prix juste, de façon à disposer d'un droit réel sur la friche concernée. Qu'il y ait expropriation ou non, nous avons cette possibilité d'achat et nous efforçons alors de trouver un investisseur, un partenaire pour qui nous construisons des bâtiments que nous lui revendons ensuite. Grâce au “ruling” (voir l'encadré consacré au département financier), nous pouvons déduire la TVA sur les travaux de réhabilitation et favoriser la renaissance de ces friches. Comme celles-ci sont souvent enclavées dans des zones d'habitat, nous participons ainsi à une amélioration de l'environnement tout en remettant des terrains dans le circuit économique.”

A côté de cette activité autonome appelée à connaître un développement important, le département s'occupe également de la gestion de la qualité ainsi que de la sécurité.

“Depuis deux ans, la gestion du système ISO environnement et qualité, de l'EMAS, ainsi que de tous les aspects relatifs à la sécurité sont pris en charge par une petite cellule qui abat un travail important.”

Indépendamment de ces différents motifs de satisfaction, Sophie al Assouad n'en reste pas moins attentive à l'évolution de l'activité de support : *“Il est toujours possible d'améliorer les choses et je veux que nous collions au plus près à la réalité quotidienne des départements qui font appel à nous. Cela signifie que nous devons anticiper en permanence les questions qui se poseront dans quelques mois ou dans quelques années. C'est notamment un point sur lequel nos informaticiens travaillent aujourd'hui.”*



Pierre EYEN : “Trois sources de financement pour un chiffre d'affaires en progression constante”

PIERRE EYEN
SENIOR MANAGER, DEPARTEMENT FINANCIER

Comme dans toute entreprise, les finances représentent le nerf de la guerre et SPAQuE n'échappe pas à la règle. Mais, comme le souligne le directeur du département financier, Pierre Eyen, le chiffre d'affaires est en progression constante, passant même de 45 millions d'euros en 2010 à une estimation supérieure à 90 millions en 2011 !

Sorti de HEC Liège, Pierre Eyen a fait ses premiers pas dans l'entreprise en 1996 après un passage de deux ans dans le secteur du transport routier international. Bien placé pour mesurer l'importance que revêt la recherche permanente de nouveaux budgets, il rappelle que le domaine d'activités de SPAQuE est un secteur onéreux, alimenté principalement par trois sources de financement.

“Notre base est un contrat de gestion quinquennal qui définit – entre autres – des objectifs chiffrés à atteindre, une productivité à laquelle correspondent des montants précis. Depuis l'an 2000, cette base est de 18,5 millions d'euros.

A côté de cela, les programmations FEDER (le Fonds européen de développement régional) et les plans Marshall 1 et 2. vert représentent un apport majoritaire qui mobilise une bonne partie de nos effectifs.”

A cet égard, le responsable du département met l'accent sur deux traits essentiels qui, à ses yeux, caractérisent la dizaine de personnes travaillant à ses côtés : *“Ce sont incontestablement l'enthousiasme et la polyvalence.”*

Pour mieux comprendre cette dernière qualité, il faut savoir que le département assume trois missions : les achats, la comptabilité et les études économiques.

“Achats et comptabilité se situent dans une même ligne. En gros, les premiers concrétisent par un bon de commande les demandes d'achat émanant des différents services. C'est évidemment très varié et cela va de la boîte de crayons au marché de travaux de 15 millions d'euros ! Ensuite, les bons envoyés aux prestataires extérieurs, sont transformés en factures dès la réception du service ou de la prestation commandé. De la sorte, grâce à une tenue à jour permanente, nous avons à tout moment une connaissance précise de notre situation comptable.”

Les études financières relèvent, pour leur part, d'une démarche qui s'inscrit dans un registre différent. *“Chaque mois, le Groupe des stratégies de réhabilitations et d'aménagements que nous avons baptisé GSRA se réunit pour examiner les dossiers en cours. Pluridisciplinaire, il regroupe les membres du comité de gestion, les managers et les gestionnaires des dossiers concernés. Ensemble, nous examinons les diverses solutions envisageables dans chaque projet et, dans la foulée, nous étudions l'impact financier des différentes alternatives de réhabilitation.”*

A cet égard, le “ruling TVA” est un outil précieux, utilisé parmi d'autres formules avec lesquelles le département doit jongler au cas par cas.

“Sans entrer dans de fastidieux détails techniques, il s'agit d'une possibilité offerte par l'Administration fiscale de récupérer la TVA sur les travaux de réhabilitation, moyennant le respect de certaines conditions. Pour ne citer que deux exemples, le ruling est applicable si la réhabilitation aboutit à la vente d'électricité (dans le cas de la construction d'une centrale solaire photovoltaïque, hydraulique ou autre) ou à la vente d'un bâtiment construit par nous sur un terrain assaini. Dans ce cas, terrain et construction constituent un ensemble.”

Les partenaires de SPAQuE



JEAN-PHILIPPE GUILMOT, Ir
PRESIDENT D'ASENAS

AseNAS est une association d'entrepreneurs spécialisés dans l'assainissement et la réhabilitation de sites pollués en Wallonie et à Bruxelles. Les membres d'AseNAS ont une relation contractuelle avec SPAQuE. Les obligations sont préalablement définies et les objectifs à atteindre sont clairs.

SPAQuE est la cheville ouvrière de la Région wallonne pour la réhabilitation des friches. Elle a un rôle très étendu. Cela va de l'établissement de l'inventaire des sites jusqu'à leur réutilisation en combinant tous les impératifs liés à cette tâche. Elle remplit également une mission de soutien important dans l'élaboration des outils à mettre en œuvre.

SPAQuE a souvent été pionnière en Région wallonne. Pour ne citer que quelques exemples, je noterai son implication dans le guide des études d'orientation et l'importance de l'approche historique. La participation d'urbanistes avant l'exécution des travaux est également une avancée qu'il faut encourager.

Pour AseNAS, SPAQuE n'est pas seulement un pourvoyeur de travail, mais est un partenaire pour l'exécution des assainissements.

Depuis la création de la société, une attention particulière a toujours été apportée à l'amélioration des travaux, qui émane d'une bonne collaboration. A tous les niveaux, les échanges sont constructifs ; ils visent une meilleure qualité et une efficacité accrue des assainissements.

AseNAS félicite SPAQuE pour le chemin parcouru. Pour ceux qui, comme moi, ont connu SPAQuE à ses débuts, le développement de la société est notoire.

Nous lui souhaitons de continuer dans ce sens et d'aborder, pourquoi pas ?, d'autres pans de l'environnement.



PHILIPPE SUINEN
ADMINISTRATEUR GENERAL DE L'AWEx

Les relations internationales de la Wallonie (au travers de Wallonie-Bruxelles International) et le soutien aux exportations des entreprises wallonnes (avec l'AWEx, l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers) m'ont permis de rencontrer et de collaborer avec SPAQuE, la bien nommée Société publique d'aide à la qualité de l'environnement.

En effet, SPAQuE s'est résolument inscrite dans notre politique internationale en valorisant son expertise à l'étranger, mais aussi en la partageant avec des pairs, dans une optique de renforcement mutuel, comme cela a été le cas avec le Québec.

Conformément à sa mission de service public, elle s'est présentée à l'étranger et vis-à-vis de l'étranger en parfaite complémentarité avec les entreprises wallonnes de son secteur en les faisant ainsi bénéficier de sa notoriété, de ses réalisations et références. Mais il n'y a pas que cela...

En réhabilitant des sites qui le nécessitent, SPAQuE améliore notre qualité de vie et rend la Wallonie plus belle, ce qui la rend encore plus attractive aux investisseurs étrangers et correspond ainsi à la mission et aux ambitions de l'AWEx.

Pour parler de qualité tout court, les deux institutions sont certifiées ISO 9001, signe concret et indéniable de respect du client.

On comprendra facilement, sur cette base, que les relations entre nos institutions (je devrais dire nos entreprises) sont excellentes.

Cher Philippe Adam, 20 ans, ce n'est pas n'importe quel âge et cela se fête. Faisons-le bien et laissons l'humilité honteuse au vestiaire (ou plutôt à la poubelle) et pratiquons la fierté conviviale !

Bon anniversaire !



DENIS DROUSIE
DIRECTEUR GENERAL ECOTERRES

Ecoterres est une entreprise de travaux spécialisée en dépollution de sites et en gestion de sédiments de dragage. Nous collaborons avec SPAQuE de longue date et, grâce à elle, nous avons pu acquérir de l'expérience et des références d'envergure.

SPAQuE est donc un client historique d'Ecoterres, mais également un partenaire important, notamment au travers de la société Sedisol. Composée de SPAQuE (25 %), du Port autonome de Charleroi (25 %) et de Ecoterres (50 %), Sedisol a pour objet le traitement et la valorisation de sédiments de dragage pollués grâce à des procédés novateurs.

SPAQuE n'hésite pas à mettre son savoir-faire au profit de Sedisol, ainsi que les moyens humains nécessaires. En aucun cas, ce n'est un "sleeping" partenaire et elle cherche l'efficacité autant que la performance. Pour Ecoterres, opérateur industriel, c'est rassurant et confortable, même si le partage des points de vue techniques est parfois délicat.

Bien entendu SPAQuE reste un client essentiel pour Ecoterres, mais c'est aussi avant tout un vrai partenaire qui participe et soutient le développement de nouvelles techniques de gestion de déchets contraignants.

Pour le reste, SPAQuE est un bel outil dont la Région peut être fière, un vecteur de redéploiement économique et de développement pour les sociétés de dépollution de sites. Je pense que l'entreprise doit poursuivre dans cette voie et favoriser davantage encore l'émergence de technologies nouvelles en la matière.

De même, SPAQuE doit intensifier ses efforts dans la revitalisation de sites pollués et désaffectés qui présentent un potentiel de renouveau économique, en y associant, pourquoi pas ?, les entreprises de notre secteur.

A défaut, lorsque le terrain dépollué ne présente plus d'intérêt économique, elle pourrait contribuer davantage encore à l'amélioration de notre environnement en favorisant la création de sites à haut potentiel écologique.



BAUDOIN GERMEAU
SECRETAIRE GENERAL D'ESPACE ENVIRONNEMENT

Espace Environnement est un organisme d'intérêt public dont les métiers sont principalement la concertation, la participation, la médiation, la coproduction et la mobilisation citoyenne.

Pour nous définir, j'utilise volontiers l'image de "Passeur de dialogue".

Les missions qui nous sont confiées par SPAQuE s'articulent autour des rôles d'organisateur et d'animateur de la participation, de vulgarisateur, de médiateur, de tiers neutre, de sensibilisateur, mais aussi de "dynamiseur" des acteurs.

Parmi les exemples de collaborations réalisées entre nous, je pense notamment aux travaux menés, en 1998, dans le cadre du Plan wallon des centres d'enfouissement techniques et Pollusol, l'étude de la qualité des sols et des eaux souterraines en zones urbaines et industrielles en Wallonie.

Lors de chaque mission, Espace Environnement assure les différents aspects liés à la concertation avec les populations riveraines.

Il existe, entre nos deux institutions, un lien de partenariat important, du fait de la complémentarité de nos métiers (SPAQuE sait communiquer tandis que notre rôle consiste à impliquer les acteurs, les habitants) et de la communion de nos objectifs (notamment l'amélioration du cadre de vie).

A l'heure de ce 20^{ème} anniversaire, je fais le vœu que SPAQuE aboutisse aux résultats escomptés pour les cas de pollutions graves et puisse s'intéresser à des sites qui paraissent moins problématiques. Je lui souhaite également de poursuivre l'encadrement de recherches menées à plusieurs partenaires, tant sur les sites concernés qu'au chapitre des meilleures techniques relatives à la gestion des pollutions et des déchets.

SPAQuE a adopté la meilleure méthode pour assurer la réussite de sa mission : le travail en synergie, en partenariat avec des acteurs aux compétences complémentaires.

En gérant le passé, elle améliore l'image de la Wallonie et l'engagement vers le futur.



CEDRIC SLEGERS
DIRECTEUR ADJOINT DE LA FEGE
FEDERATION DES ENTREPRISES DE GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT

Notre fédération regroupe l'ensemble du secteur des déchets (de la collecte au traitement), du nettoyage industriel et de l'assainissement des sols. Pour être plus précis, nous avons trouvé un équilibre avec la Confédération de la construction dans la mesure où l'assainissement des terres, en dehors des sites, est considéré comme faisant partie du secteur des déchets. L'assainissement sur site étant du ressort du secteur de la construction.

De nombreux membres de la FEGE sont donc des soumissionnaires des marchés de SPAQuE, mais également des partenaires dans des projets industriels, comme RECYDEL à Wandre pour le traitement des déchets électriques et électroniques.

SPAQuE est née d'un besoin pour la Région de bénéficier d'une équipe rapide, compétente, chargée d'intervenir rapidement sur des pollutions lourdes, parfois accidentelles. Les débuts de l'entreprise étaient surtout difficiles dans la mesure où la Région devait avant tout réagir aux émotions de la population face à de trop nombreux scandales ; il fallait rassurer avant tout et gérer dans l'urgence. Huit ans ont été nécessaires pour pérenniser ses activités mais surtout la transformer non plus en une équipe "réactive" mais bien "proactive".

SPAQuE est soumise à la loi sur les marchés publics. C'était un choix du Gouvernement malgré qu'il s'agisse d'une société anonyme. En tant que FEGE, nous sommes demandeurs de mettre tous les soumissionnaires sur le même pied d'égalité même si on connaît parfois l'envie de certaines entreprises d'être demandeur d'une simple relation commerciale. Il est clair que, pour notre secteur, sans SPAQuE, vu les retards dans l'exécution du "décret sols", notre activité en Wallonie serait quasiment nulle.

Le secteur industriel a besoin d'une administration forte et d'une cohésion dans les politiques menées. Dès lors, même si humainement les choses se passent bien, notre souhait pour l'avenir serait que s'établisse entre l'Administration (Office wallon des déchets) et SPAQuE un équilibre encore meilleur.



PHILIPPE GOBLET
ADMINISTRATEUR DELEGUE DE GALERE

Partenaire historique de SPAQuE, Galère a effectué ses premiers travaux pour la toute jeune société publique alors que celle-ci attaquant à bras-le-corps l'épineux dossier de la décharge de Mellery. *"C'est nous, se souvient Philippe Goblet, qui avons foncé les différents puits pour la récupération du gaz de décharge, puis installé la torchère."*

Galère est une entreprise de construction spécialisée en génie civil et en construction. Depuis vingt ans, les chantiers qu'elle exécute pour le compte de SPAQuE représentent, selon les années, 5 à 10 % du chiffre d'affaires du département génie civil.

"Nous effectuons les travaux de démolition, de terrassement, d'empierrement ainsi que d'aménagement des voiries sur les sites désignés par SPAQuE. Mais nous y mettons, également, en œuvre des techniques plus spécifiques comme le capping ou le traitement des sols pollués. Ce sont des contrats que nous menons seul ou en faisant appel à des partenaires lorsque l'ampleur ou la spécificité du chantier le commande."

Les relations avec SPAQuE sont excellentes et les compétences de nos interlocuteurs sont telles qu'elles nous obligent à nous adapter constamment pour être à la hauteur des évolutions techniques. En outre, les collaborateurs de SPAQuE sont dynamiques et je dis souvent que c'est un plaisir de travailler avec une société publique qui n'a pas... à rougir du privé !

Si j'ai un souhait à formuler à l'occasion de ce 20^{ème} anniversaire, ce serait d'être associé encore davantage aux chantiers de SPAQuE – nous et d'autres entreprises régionales – dans le respect, bien sûr, de la législation. L'assainissement de ces sites industriels présente un gros potentiel en termes de travail et d'emplois pour nos équipes wallonnes. Après tout, on réhabilite ce qui a fait la richesse, puis malheureusement le déclin de notre Région, et c'est un juste retour des choses que ces chantiers donnent à nouveau du travail à une main d'œuvre wallonne."



VERONIQUE PATERNOSTRE
DIRECTRICE DE LA DYNAMIQUE FEDERATIVE
INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE

La fédération Inter-Environnement Wallonie est née il y a près de 40 ans à l'initiative d'associations notamment mobilisées par la gestion des déchets – avec une attention toute particulière portée aux nombreuses décharges illégales qui parsemaient le territoire wallon.

Dominique Streel, le “Zorro des déchets”, qui présida aux destinées de SPAQuE dans le début des années nonante, fut ainsi un formidable soutien aux associations et riverains qu'il accompagna dans leurs démarches, lors des réunions de concertation et des négociations de toutes sortes.

Le mouvement environnemental a toujours entretenu avec SPAQuE une relation soutenante... mais critique. Nous sommes, par exemple, en accord sur la priorité que constitue la réhabilitation des sites pollués et des friches industrielles en vue de permettre l'installation de nouvelles activités. Mais dans le même temps, notre fédération s'est confrontée à SPAQuE en revendiquant un meilleur accès à l'information environnementale et plus particulièrement, aux données relatives à la localisation des sites pollués et dépôts de déchets, à la qualité des sols, aux risques sanitaires et à la communication aux riverains.

Nous ne pouvons, dès lors, que nous réjouir de voir nos souhaits se concrétiser, fût-ce de manière imparfaite et incomplète encore actuellement, avec la banque de données Walsols.

Dans l'évolution qu'a connue SPAQuE au cours de ces 20 années, il convient de mettre en exergue la rigueur du travail scientifique qui s'y est développé.

Nous espérons donc la voir poursuivre son travail d'amélioration de la qualité de l'environnement avec cette même rigueur conjuguée à une perspective de développement durable pour la Wallonie.



PHILIPPE HERMAND, Ir
DIRECTEUR DU BUREAU D'ETUDES IRCO

SPAQuE a fait appel au bureau d'études IRCO dans le cadre de trois de ses compétences.

D'abord, nos compétences en matière de gestion des déchets et de sites désaffectés. Dans le cadre de la réalisation d'études d'orientation et de caractérisation de CET et SAED, nous avons réalisé pas moins de 12 études pour le compte de SPAQuE depuis 1992.

Ensuite, notre expertise en matière d'énergie et spécialement de production d'énergie verte et de carburant vert à partir de biomasse.

Enfin, nos compétences dans le domaine réglementaire. A cet égard, IRCO a participé pour le compte de SPAQuE à l'établissement de la réglementation sur la qualification et le cadastre des sols en Région wallonne et plus particulièrement, la biodisponibilité et l'écotoxicité des polluants dans le sol.

Pour nous, SPAQuE est un maître d'ouvrage exemplaire, très exigeant et compétent, pour qui c'est un plaisir de travailler. Ses missions apparaissent essentielles en termes à la fois de salubrité, de santé publique, de protection de l'environnement et de réaffectation de sites vers de nouvelles activités.

Nos relations avec SPAQuE sont très bonnes. Elles sont à la fois contractuelles, strictes, et professionnelles (avec des interlocuteurs compétents) et elles se développent dans un climat de confiance.

Pour le futur, je plaide pour une relance de nouveaux appels d'offres pour l'assainissement de sites et une mise en œuvre effective des travaux visant la réhabilitation des SAED. Je pense également à une diversification vers les énergies renouvelables, avec un développement de ces dernières sur les sites désaffectés, ou encore la production, par SPAQuE, de biocarburants issus de biomasse et leur utilisation pour ses véhicules de chantier.



MICHEL BEAULIEU
CONSEILLER SCIENTIFIQUE AU MINISTÈRE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PARCS (QUÉBEC)

Biologiste de formation, je travaille comme conseiller scientifique expert au Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) où j'ai pour tâche d'élaborer des règlements, politiques et programmes permettant d'assurer la protection des sols et la revitalisation des terrains contaminés.

Mes relations avec SPAQuE se sont amorcées en 2003 dans le cadre des travaux du Comité international sur les terrains contaminés. SPAQuE et le MDDEP ont perçu qu'il y aurait un intérêt commun à établir des contacts plus permanents et structurés entre nos deux organismes. Ceci a donné naissance en 2004, par le biais de la Commission mixte internationale Québec-Wallonie-Bruxelles, à un premier projet de coopération portant sur l'assainissement durable des terrains contaminés. Cette coopération se poursuit depuis, avec des rencontres des deux côtés de l'Atlantique et divers autres échanges.

SPAQuE a l'avantage d'être un organisme en mesure d'intervenir dans toutes les facettes de la réhabilitation des terrains contaminés, y compris la réalisation des travaux conduisant à la décontamination de ces terrains. On y trouve donc une expertise diversifiée et pratique. L'entreprise a également les moyens financiers et l'expertise pour réaliser des études de grande envergure sur l'ensemble du territoire wallon (pensons par exemple à Pollusol). Elle cumule, de ce fait, une connaissance et des données d'un grand intérêt pour d'autres régions ou pays.

Les échanges réguliers que j'ai eu la chance d'avoir avec divers membres de SPAQuE ont non seulement été très profitables du point de vue technique, mais ils se sont également déroulés de façon très cordiale et humaine. Une opinion partagée par les autres membres des diverses organisations environnementales québécoises qui ont eu l'occasion de participer à cette collaboration. Mes liens avec SPAQuE sont donc, à tous les niveaux, très bons.

Nous en sommes actuellement à renouveler notre entente de coopération avec SPAQuE et je ne peux que souhaiter que cela se concrétise et que nos échanges s'intensifient.



DAVID BELLINO
SGS BELGIUM - ENVIRONMENTAL SERVICES
BUSINESS UNIT MANAGER

SGS Belgium est actif en tant que préleveur, laboratoire et bureau d'études.

"Nous intervenons sur l'ensemble des problématiques rencontrées par SPAQuE lors de l'étude et de l'assainissement des friches industrielles : sol, eau, air, amiante, bruit, etc. SGS accomplit également la coordination sécurité ainsi que l'enlèvement et le traitement de déchets spécifiques grâce à ses filiales spécialisées.

La Wallonie a un besoin urgent de terrains pour accueillir de nouvelles activités économiques. Gérer au mieux notre patrimoine commun exige de puiser le moins possible dans la réserve de terrains agricoles et de privilégier la valorisation des anciens terrains industriels, très souvent pollués. Pour son rôle dans la réhabilitation des sites contaminés SPAQuE est à nos yeux un des acteurs importants du redéploiement économique wallon.

Les liens entre SPAQuE et SGS existent depuis de nombreuses années. Les expériences passées ont permis de créer une relation faite de confiance et de respect mutuel. Cette relation permet d'allier, dans l'intérêt des missions à accomplir, la rigueur – nécessaire au bon respect de cahiers des charges – à la réactivité indispensable face au lot d'imprévus dans l'exécution des chantiers.

Au delà des traditionnelles félicitations d'anniversaire, SGS souhaite à SPAQuE de poursuivre avec succès les missions qui lui ont été confiées. Nous souhaitons également qu'en tant qu'acteur public de premier rang, SPAQuE cultive les meilleures relations possibles avec les entreprises du secteur privé afin que nous puissions préparer ensemble et efficacement une Wallonie forte pour demain."



RUUD SONDAG

**PRESIDENT DU CA DU GROUPE VAN GANSEWINKEL
ADMINISTRATEUR DE RECYDEL**

Recydel, implantée à Wandre en région liégeoise, est spécialisée dans la dépollution, la valorisation et le recyclage des DEEE (Déchets électriques et électroniques). Sa création, en 2001, en partenariat avec l'intercommunale Intradel et SPAQuE, était un pari sur l'avenir qui s'est pleinement réalisé, notamment par la mise en place de la réglementation sur les obligations de reprise concernant les DEEE et la création de l'ASBL Recupel en Belgique.

Recydel est une filiale du groupe Van Gansewinkel, 5^{ème} acteur européen dans le secteur du déchet, dont le credo est : "Le déchet n'existe pas". Nous ne considérons, en effet, pas les déchets comme la fin d'un cycle et nous préférons plutôt en faire quelque chose d'utile.

SPAQuE représente un actionnaire spécialisé dans l'environnement, dans la réhabilitation de sites pollués en Wallonie et en recherche de diversification. En somme, nous étions complémentaires dès le début, car Van Gansewinkel possédait le *know-how* nécessaire en étant fort présent aux Pays-Bas et en Flandre, mais manquait d'un ancrage wallon.

Nous avons toujours vu, en SPAQuE, un actionnaire rigoureux mais également ouvert à une politique dynamique de croissance et innovante où le risque entrepreneurial était pris en compte également. Nos liens avec SPAQuE se font au travers de nos différents comités de gestion, conseils d'administration et assemblées générales, et sont marqués d'une grande confiance et d'un respect mutuel.

Le groupe Van Gansewinkel a récemment augmenté sa participation dans la société A&G, spécialisée dans le traitement des sols pollués aux Pays-Bas et en Allemagne. Nous avons également repris dernièrement les activités "déchets" de Veolia en Belgique où nous gérons plusieurs CET en post-gestion : ce sont 2 domaines ultra spécialisés que nous partageons avec SPAQuE. J'espère, à terme, pouvoir être un des fournisseurs supplémentaires de SPAQuE dans ces domaines spécifiques.



RENAUD DE RIJDT

**ADMINISTRATEUR DELEGUE DE VAL+
CLUSTER WALLON DES DECHETS SOLIDES**

En plus d'une activité d'ingénieur-conseil dans le domaine de l'énergie, du développement durable et de la réhabilitation des sites industriels, je suis administrateur délégué et animateur du Cluster wallon VAL+ dédié au recyclage et à la valorisation des déchets solides, y compris les sols et les boues contaminés.

SPAQuE et VAL+, qui compte plus de 50 membres, collaborent depuis plusieurs années en vue d'exporter les savoir-faire wallons sur la scène internationale dans le secteur de la réhabilitation des décharges et de l'assainissement des friches industrielles.

Grâce à SPAQuE, la Wallonie a pu disposer d'un outil permettant de mener à bien la réhabilitation de ses décharges et l'assainissement de nombreux sites désaffectés. La centralisation de l'activité dans une seule société a permis l'accumulation et le développement des compétences qui constituent le cœur de métier de SPAQuE et en font un acteur de premier plan.

Avant de développer mon propre bureau, j'ai travaillé pendant 15 années comme directeur d'une entreprise spécialisée dans la réhabilitation des décharges et l'assainissement des sols pollués. A ce titre, j'ai côtoyé le personnel de SPAQuE sur de nombreux chantiers et j'ai chaque fois pu apprécier son professionnalisme. J'ai également pu assister d'année en année à l'évolution de cette entreprise qui a accumulé en 20 ans (déjà !) un savoir-faire assez unique dans un domaine très complexe.

Dans quelques années, la plupart des grands sites wallons seront réhabilités. Il serait véritablement dommage que SPAQuE ne fasse pas bénéficier d'autres régions de l'expérience acquise. SPAQuE peut offrir une gamme de services de grande qualité aux pouvoirs publics des régions confrontées à la même problématique de reconversion de sites industriels.

Je plaide donc pour un net renforcement de la stratégie à l'export de SPAQuE !



ANDRÉ DHERTE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE TRADECOWALL

Administrateur délégué de son entreprise, Dherte SA, spécialisée notamment dans les travaux de génie civil et la construction d'ouvrages de grande taille, André Dherte est aussi le fondateur et le Président du Conseil d'administration de Tradecowall et de ses sociétés-filles Valoterre, Recymex, Recyhoc, ITDW, Sopaimo et BMI.

“Tradecowall a pour objet la collecte, le traitement et la vente de déchets de la construction en Wallonie. Lorsque je l'ai créée, j'ai proposé à la Région wallonne – en l'occurrence le Ministre Guy Lutgen – de participer au capital et c'est ainsi que SPAQuE est entrée dans le Conseil d'administration de la SCRL. Un mariage heureux et profitable à tous puisque l'entreprise n'a cessé de prendre une importance grandissante depuis sa création. Au point que nous avons effectivement créé ensemble d'autres sociétés filiales telles que Recymex, un centre de recyclage de déchets inertes, et Valoterre qui est davantage tournée vers la valorisation et la réutilisation de terres et de matériaux sains ou contaminés, ainsi que Recyhoc, Recynam, Valorem et Recyliège.”

S'agissant de SPAQuE elle-même, André Dherte estime qu'elle représente un outil indispensable pour la Région. *“Les liens entre nous sont très concrets : nous sommes présents dans les mêmes secteurs, nous travaillons dans les mêmes domaines d'activités et nos rapports sont excellents.”*

Un souhait à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la société publique ?

“Qu'elle continue de croître, bien sûr, tout en restant à la pointe des techniques qu'elle met en œuvre. Et surtout, qu'elle reste indépendante des entreprises privées.”



JACQUES GILON
RESPONSABLE DU COMITÉ DES RIVERAINS
DU MARAIS À MONS

Ancien responsable de la chimie d'un laboratoire de biologie clinique, puis commercial dans une grande entreprise, Jacques Gilon habite la rue du Delta, dans l'entité de Mons, un quartier fortement urbanisé établi autour du site dit des “Huileries Grisard”.

Lorsqu'en février 2010, il apprend avec les riverains des rues annexes que SPAQuE va assainir le site industriel pollué, c'est le branle-bas de combat et les choses démarrent de façon plutôt houleuse.

“Nous avons appris que le chantier allait débuter une quinzaine de jours plus tard et aussitôt, nous avons créé le “Comité des Marais”, une association de fait chargée de défendre nos intérêts. Nous avons rapidement réclamé deux choses en priorité : une dératisation avant le début du chantier et un état des lieux de la cinquantaine d'habitations qui bordent le site. Au début du chantier, les rapports avec SPAQuE ont été tendus et, parallèlement à l'envoi de nombreux recommandés, nous avons fait appel à un géologue et à un architecte pour étayer nos arguments.

Puis, les choses se sont aplanies et ont fait place à un dialogue constructif. Après les fêtes de Pâques, j'ai pu rencontrer Mme Neculau, la gestionnaire du dossier, sur le chantier et nous avons pris l'habitude de nous voir chaque semaine, lorsqu'elle venait aux réunions de chantier sur site. A partir de ce moment, l'échange d'informations s'est fait tout naturellement, au bénéfice des deux parties, et le chantier s'est déroulé sans plus de problèmes. De mon côté, en effet, je servais de courroie de transmission avec les riverains en relayant leurs demandes ou leurs questions, puis en revenant vers eux avec les informations attendues. Seul petit bémol qui semble résulter d'un problème administratif au niveau de l'arrêté de réaffectation du site : un bâtiment industriel et trois maisons n'ont pas été repris dans le périmètre de réhabilitation.

Pour le reste, je ne peux que me féliciter de la tournure prise par le travail d'assainissement qui est aujourd'hui terminé et j'ai d'ailleurs envoyé un courrier de remerciement à Mme Neculau pour lui faire part de notre satisfaction.”

MARIO FRANCHI

DIRECTEUR GENERAL DE GREG TRANSPORTS

Directeur général de la société Greg Transports, Mario Franchi s'est tourné vers SPAQuE en 2008, dans le cadre d'un projet qui lui tenait à cœur :

"Les installations de Greg Transports ayant souffert d'un grave incendie, je devais reconstruire des bâtiments pour accueillir notamment notre cinquantaine de poids lourds. C'est alors que j'ai pensé au vaste terrain de l'ancienne cokerie de Flémalle où SPAQuE a engagé d'importants travaux de réhabilitation. J'ai contacté l'entreprise où l'accueil a été des meilleurs dès le début. Au terme d'études et de négociations menées bon train, nous avons opté pour un projet de plate-forme logistique multimodale. Concrètement, cela signifie la construction, dans un premier temps, d'une infrastructure couverte de 5.000 m², ainsi que l'aménagement des voiries annexes. Les infrastructures pourraient atteindre 14.000 m² dans les années à venir. Relié au chemin de fer et au réseau routier, l'ensemble nous permettra non seulement de développer notre entreprise, mais également de travailler pour d'autres clients. A terme, il suffira de placer un portique au dessus de la Meuse pour disposer d'un accès aux voies navigables."

L'originalité du projet réside dans un partenariat public-privé. C'est, en effet, SPAQuE qui va construire les bâtiments sur le site de l'ancienne Cokerie Flémalle dont elle est propriétaire. Ce qui permet de ne pas payer la TVA sur le coût des travaux de réhabilitation pour peu que l'opération débouche sur une vente soumise à la TVA (voir à ce sujet les interviews de Sophie al Assouad et de Pierre Eyen relatives au "ruling TVA").

"C'est ainsi, ajoute Mario Franchi, qu'une fois les travaux terminés, SPAQuE nous vendra l'infrastructure dont nous deviendrons donc propriétaires, terrain compris. Une opération intéressante pour les deux parties et qui, je dois le souligner, est le fruit d'une collaboration de grande qualité avec nos interlocuteurs de SPAQuE."



Situé le long de la Meuse, à proximité de l'autoroute et relié directement au chemin de fer, le site Cokerie Flémalle est destiné à devenir une plateforme multimodale.



RUDY DEMOTTE
MINISTRE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT WALLON

Comme vous le savez, ces dernières années, la Wallonie a renoué avec le succès économique : jamais autant d'entreprises n'y ont été créées, jamais autant de fleurons industriels n'ont fait le choix de s'y installer, le chômage est en baisse constante, le PIB par habitant a significativement progressé, les investissements en matière de recherche se sont considérablement accrus, etc.

Autant d'éléments qui, s'ils sont encourageants, nous imposent constamment d'anticiper les besoins futurs dès lors que nous entendons ancrer dans la durée cet essor économique. C'est là l'un des rôles fondamentaux qui est assigné à SPAQuE.

Depuis 20 ans, cet organisme wallon contribue à anticiper les besoins des entreprises en réaménageant constamment des sites identifiés au préalable par le Gouvernement. A ce titre, SPAQuE constitue un partenaire de premier ordre pour l'Exécutif wallon : elle s'attelle à préparer un terreau fertile propice à la mise en œuvre par le Gouvernement de politiques nouvelles, essentiellement au profit de l'économie wallonne.

En outre, dans le contexte institutionnel belge actuel, SPAQuE fait partie de ces organismes susceptibles de contribuer à une prise de conscience réelle, tangible, de l'évolution de la Wallonie. De par les chantiers qu'elle entreprend, les friches industrielles qu'elle réaménage, elle participe pleinement à diffuser l'image d'une région en mouvement, d'une région à même de tirer parti des traces de son passé pour en faire de nouvelles opportunités et se bâtir un nouvel avenir.

A l'occasion du vingtième anniversaire de cette institution, je m'adresserai aux quelque 87 personnes qui y oeuvrent quotidiennement. Car une institution n'a de sens qu'au travers des femmes et des hommes qui la font vivre. Les résultats que SPAQuE permet d'engranger sont avant toute chose le fruit du labeur de ces hommes et ces femmes qui, par la nature même de leur travail, attestent d'une foi sincère en l'avenir de leur région.

C'est dès lors prioritairement à ces citoyens que s'adressent mes félicitations à l'occasion de cet anniversaire.



JEAN-CLAUDE MARCOURT
MINISTRE WALLON DE L'ECONOMIE

"SPAQuE a eu un rôle initiateur dans le domaine de l'environnement. Elle a essuyé les plâtres et elle a aussi fait en sorte que l'on puisse réhabiliter les sites qui présentaient un risque pour la santé de notre population.

On a inclus dans le plan Marshall cet élément fondateur qui est la santé de la population et je pense qu'aujourd'hui, on a fait en sorte de s'occuper de pratiquement tous les sites dangereux.

Derrière cela, il y a une deuxième phase qui est le retour vers l'économie. Il y a 20 ans, alors que l'environnement n'occupait pas la place qu'il occupe aujourd'hui, des gens ont imaginé de dire qu'il fallait faire un arbitrage entre l'empreinte économique et l'empreinte environnementale et que cet équilibre devait être pris en compte en permanence pour assurer le développement économique sans mettre en danger le patrimoine environnemental.

Aujourd'hui, nous avons besoin de terrains comme de pain.

Au moment où nous prônons une politique parcimonieuse de l'utilisation du sol, il faut être attentif à ne pas gaspiller ce qui est précieux, c'est-à-dire le territoire, tout en donnant aux entreprises la capacité de se développer.

Dans les priorités de SPAQuE, la remise à disposition de terrains vers l'industrie est essentielle, dès lors qu'on a rempli toutes les obligations concernant la santé de la population.

Aujourd'hui, SPAQuE est devenue une société adulte qui dispose non seulement de la technicité – avec des gens d'une compétence énorme – mais qui a aussi de vrais projets et qui, en plus, accompagne le développement économique de la Wallonie. Elle a aussi changé l'image collective de notre région et surtout la perception de ce qu'est la qualité de vie et d'environnement pour nos populations."

Extrait du discours prononcé le 18 mars 2011.



PHILIPPE HENRY
MINISTRE WALLON DE L'ENVIRONNEMENT

"Avec le Plan Marshall 2.vert, 125 millions s'ajoutent aux sommes prévues précédemment pour le traitement d'un certain nombre de sites. C'est vrai qu'on ne sera pas au bout, malheureusement, vu le nombre de sites inventoriés et le coût important qu'ils représentent. Et comme on ne sait pas tout faire en même temps, il y a évidemment un travail de priorisation.

Beaucoup de sites industriels sont bien placés : proches des voies d'eau, proches des grands moyens de communication, etc., puisque c'est là que s'est développée l'activité industrielle par le passé. Aujourd'hui, la réaffectation de ces sites est un enjeu très important en termes d'aménagement du territoire.

Ces opérations ne seraient pas possibles sans l'intervention des pouvoirs publics et l'idéal serait qu'à l'avenir, on ait de moins en moins besoin d'investir des moyens publics pour réhabiliter des sites qui ont été pollués par une activité ou une autre et qui auraient dû normalement être restitués dans un état correct.

Je pense donc qu'il est très important, chaque fois que c'est possible, de développer des partenariats privés. Ceux-ci multiplient les moyens et les possibilités d'actions en accélérant donc le traitement des friches. Il peut s'agir de partenariats public-privé, de conventions environnementales ou encore de fonds d'investissement spécifiques consacrés à la dépollution...

Quoi qu'il en soit, la réaffectation des sites est évidemment cruciale pour le développement wallon ; SPAQuE est un des outils principaux pour la mise en œuvre de ce travail et je suis très fier d'en être le partenaire. Nous avons encore beaucoup de travail et je félicite l'ensemble des travailleurs, des acteurs, pour les vingt années passées. Je leur souhaite aussi une vie future au moins aussi longue que l'âge de certaines pollutions affectant nos sols wallons. C'est dire s'il y a de quoi voir venir pour les prochaines années..."

Extrait du discours prononcé le 18 mars 2011.



GUY LUTGEN
MINISTRE WALLON DE L'ENVIRONNEMENT
DE 1988 A 1999

"Ce qui a été le déclic dans la création de SPAQuE, c'est le cas de Mellery qui est, je crois, dans la mémoire commune de tous les Wallons. Il s'agissait d'une ancienne sablière utilisée pour des déchets inertes, mais où des trafiquants amenaient des déchets dangereux, toxiques, hospitaliers, avec la complaisance – ou en tout cas l'indifférence – des pouvoirs publics de l'époque. Le mélange de ces déchets dangereux avec les déchets ménagers créait une situation pratiquement insoluble. Deux thèses s'opposaient : les enlever – mais où traiter ces centaines de milliers de tonnes ? – ou assurer un encuvelage de la décharge. C'est à ce moment que le Gouvernement wallon, sous la houlette de Robert Collignon, a créé SPAQuE et a choisi la solution de l'encuvelage.

La société s'est alors développée, même si le démarrage n'a pas toujours été des plus simples. Mais depuis 20 ans, SPAQuE a pris une place importante, essentielle, en Région wallonne. Nous pouvons être fiers du travail qui a été accompli de façon scientifique, je dirais magistrale, par une société publique qui était nécessaire car il fallait faire face aussi aux intérêts privés et montrer que les pouvoirs politiques, dans la gestion d'une région, ont priorité sur toute autre forme de pouvoir.

L'environnement est une chose très difficile à gérer. Il faut toujours essayer de trouver un équilibre en faisant en sorte que l'activité économique ne soit pas obstruée uniquement par des conditions environnementales ; et le souci des responsables doit toujours être la santé et le confort des gens dont nous avons la responsabilité.

Cette société a grandi et ce que nous avons mis en place a été imité dans de nombreux pays où la Wallonie a suscité un vif intérêt en mettant à l'oeuvre un organisme public gérant l'ensemble de la matière environnementale. Je remercie, donc, les membres de SPAQuE qui, tous, participent à donner l'image d'une Wallonie qui va de l'avant."

Extrait du discours prononcé le 18 mars 2011.



MICHEL FORET
MINISTRE WALLON DE L'ENVIRONNEMENT
DE 1999 A 2004

"Nous étions en 1999. SPAQuE était un opérateur wallon très important, mais qui était axé principalement sur le traitement des décharges. Or, un problème s'est posé : on cherchait de l'espace pour le développement en Wallonie et, dans le même temps, on souffrait d'une image extrêmement dommageable. J'étais Ministre de l'Environnement, mais aussi de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire et cette problématique était très importante. Il s'est trouvé opportun de faire conjuguer les deux impératifs et j'ai confié à SPAQuE une mission importante dans le domaine de l'assainissement des sites abîmés.

Dans la foulée de l'année 2003 que le Gouvernement wallon, à mon initiative, avait proclamée "Année wallonne des sols", on a procédé à un inventaire des sites pollués en Région wallonne et cela a conduit au-delà de tout ce que l'on pouvait imaginer. Après cet inventaire effrayant, le travail a été de chiffrer le coût approximatif de ces restaurations et il s'est avéré tellement élevé que nous avons cherché toutes les sources possibles de financement alternatif.

C'est là que l'Union européenne, et le FEDER particulièrement, ont apporté un appui indéniable, très important, à la Wallonie et à la politique que nous voulions mener avec le Gouvernement pour l'assainissement des sols pollués.

On ne m'en voudra pas d'être un tout petit peu chauvin en constatant que SPAQuE, cette entreprise wallonne établie à Liège, ne cesse de se développer en faisant valoir son savoir-faire à l'étranger et en ne se contentant plus de dépolluer, mais en s'investissant elle-même – en partenariat avec les intercommunales de développement et les villes et communes – dans la reconversion économique des sols qu'elle assainit.

Forte de son expertise en matière de réhabilitation des décharges et des friches industrielles polluées, SPAQuE est aujourd'hui plus que jamais tournée vers l'avenir. A 20 ans, on est fort, sûr de soi, bourré d'entrain et d'enthousiasme... Bref, on est capable de tout. Et, en la matière, le travail à accomplir dans le domaine est important !"

Extrait du discours prononcé le 18 mars 2011.



BENOIT LUTGEN
MINISTRE WALLON DE L'ENVIRONNEMENT
DE 2004 A 2009

"SPAQuE est un bras armé bien nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux, mais aussi veiller à la santé humaine. Je remercie particulièrement Philippe Adam puisque, dès ma prise de fonction, nous avons eu une série de discussions et de débats pour, finalement, au-delà du cadastre des sites qui avait été réalisé, mettre aussi l'axe de la santé humaine en priorité absolue et pouvoir étudier les sites sous l'angle de l'impact sur la santé des riverains.

Nous avons également travaillé, au niveau du gouvernement, pour faire en sorte que le nouveau "décret sols" puisse aussi apporter la dimension du secteur privé : lorsqu'une entreprise investit dans l'assainissement à hauteur de 3 euros, la Wallonie accompagne cet investissement à hauteur d'un euro.

Aujourd'hui, j'ai deux souhaits. D'abord, que les collaborateurs de SPAQuE continuent à œuvrer chaque jour pour le développement de leur société, mais aussi pour la Société en général, et donc l'ensemble de nos concitoyens. Mais, plus particulièrement, en s'ouvrant davantage encore au secteur privé. Je crois qu'il est important d'avoir une force publique qui puisse s'exprimer complètement, mais en même temps d'avoir des partenariats public-privé importants, renforcés, dans les compétences que l'on peut trouver dans le secteur privé.

Mon deuxième souhait est, au-delà de cette association, de toujours garder et accentuer encore l'axe santé-environnement durant les prochaines années. Je ne doute pas que Philippe Adam qui est le patron – le partenaire, diront certains, de SPAQuE – continuera à œuvrer dans ce sens-là.

Ce double souhait s'accompagne de remerciements à l'ensemble des collaborateurs de SPAQuE qui, grâce à leur intelligence, leur talent et leurs compétences, ont entre leurs mains une part de l'avenir de la Wallonie."

Extrait du discours prononcé le 18 mars 2011.



VINCENT BOURLARD
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une terre où il fait bon vivre et bon investir

“La conscience environnementale, telle qu'on la connaît aujourd'hui dans la société, n'existait pas en 1991. Il n'y avait, alors, pas d'organisme, pas d'action pour mettre de l'ordre dans le secteur des déchets qui connaissait des pratiques mafieuses. La Wallonie était en train de devenir une poubelle

pour tous les déchets produits chez elle mais, aussi, à l'étranger. A l'époque, en créant SPAQuE, le Gouvernement wallon envoie donc un message clair : il faut mettre de l'ordre dans tout cela.

Par ailleurs, nous vivons dans un territoire de vieille industrialisation pollué depuis cent cinquante ans. Lorsqu'on en étudie les sols, on découvre des choses horribles. Ces deux constats expliquent l'évolution de SPAQuE en 20 ans. Elle est passée, à sa création, d'une action d'urgence dans le domaine des déchets vers une systématisation de la réhabilitation du territoire wallon. La Wallonie est une très belle région, qui possède énormément d'atouts. Son développement me tient beaucoup à cœur et je crois qu'il est important d'y mener une politique d'aménagement du territoire qui fasse le nettoyage de ce qui a été pollué et qui, aujourd'hui, fait tache.

Au fond, je serai un homme heureux si, un jour, SPAQuE disparaissait. Car cela signifierait qu'elle en a fini avec sa mission qui est de rendre aux citoyens une terre, un territoire propre dans lequel il fait bon investir mais, aussi, bon vivre.”

Propos recueillis le 18 mars 2011.



ERIC PONCIN
VICE-PRESIDENT
SPAQuE SA DE DROIT PUBLIC

SPAQuE continuera à répondre présent

J'ai fait connaissance de la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE en abrégé) en 1998 lorsque j'étais jeune Attaché de cabinet auprès du Ministre Guy Lutgen.

L'enquête publique relative au projet de plan des Centres d'enfouissement technique (CET) venait de prendre fin. Dès cet instant, je fus quasi-quotidiennement en contact avec

SPAQuE et ses équipes puisque le Gouvernement les avait chargées de cette mission de planification. Ensemble, nous avons participé aux réunions de concertation avec les riverains, trouvé des solutions aux contretemps et contrariétés qui ne manquaient pas de se présenter, relu, et corrigé, les interminables épreuves à publier au Moniteur belge. J'ai pu apprécier la compétence mais aussi la disponibilité et l'implication de ses collaborateurs et de sa direction. Une très grande fierté, celle du travail accompli, nous a tous traversé quand le Gouvernement a finalement adopté le plan le 1^{er} avril 1999.

Cette même année, les missions de SPAQuE étaient redéfinies puis précisées dans un contrat de gestion daté du 29 avril. Le 28, un décret lui avait conféré un nouveau statut et avait complété son objet social. Après avoir été le témoin, en coulisses, de cette mutation, le Gouvernement wallon me désignait, en juillet 2005, en qualité de Vice-Président de son Conseil d'administration. Je rejoignais ainsi ses organes de gestion.

Quelques mois plus tard, le Gouvernement wallon nous confiait, dans le cadre du plan Marshall, la réhabilitation de trente-sept friches industrielles jugées prioritaires. Pour y parvenir, SPAQuE recevra près d'un quart de milliards d'euros.

→ suite

Pour atteindre cet objectif ambitieux, toutes les équipes ont transpiré, positivement et collectivement, pour préparer, évaluer, choisir, arbitrer, tester, estimer, modifier, proposer tout ce qui était nécessaire. Elles ont fait un travail considérable, approfondi et objectif, à haut caractère scientifique. Que ce soit au cours de la préparation de la décision, dans le cadre de sa mise en œuvre ou encore au moment de sa concrétisation, ces équipes n'ont pas compté leur temps, ont à chaque fois qu'un problème se présentait, fait en sorte de le résoudre sans tabou, avec inventivité et rigueur. Qu'il leur soit ici rendu hommage pour tout le travail accompli alors que leurs autres missions n'étaient pas mises en veille...

Entre 2007 et 2013, plus de quatre cents millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation de sites pollués dans le cadre du plan Marshall, de FEDER ou du contrat de gestion. Nous avons l'obligation de mettre en place des mécanismes de reddition de comptes et de contrôle. Nous nous y sommes à nouveau investis sans compter.

En nous confiant la poursuite du pilotage de la réhabilitation prioritaire des sites les plus pollués au travers du plan Marshall 2.vert, le Gouvernement wallon nous a offert une forte marque de confiance. Cette confiance a pu éclore parce qu'au cours de toute son histoire, SPAQuE et ses équipes ont travaillé en profondeur sur leurs valeurs, leur vision, leurs engagements et leur règle cardinale. Au gré de son évolution, SPAQuE les a fait progresser et a toujours su s'adapter. Elle a toujours aussi tout misé sur l'expertise et sur son capital humain, son bien le plus précieux. La rigueur intellectuelle, l'honnêteté scientifique et la formation continue ne la quittent jamais !

De mon expérience, je retiens aussi qu'au sein du Conseil d'administration, les décisions sont prises à l'unanimité sans jamais empêcher ni les débats, ni les confrontations de points de vue. Emporter à chaque décision l'adhésion de tous les administrateurs est un souci permanent. Si une décision n'emporte pas la conviction de l'ensemble des administrateurs, elle est reportée pour être retravaillée. Les administrateurs ont toujours le souci de l'intérêt général et celui de la société. C'est remarquable.

SPAQuE a été créée le 13 mars 1991 à la suite du scandale des déversements de déchets toxiques à Mellery (Villers-la-Ville en Brabant wallon) découvert à la fin des années quatre-vingt. Le Gouvernement wallon avait estimé nécessaire de disposer, sur le terrain, d'un opérateur industriel public pour mener à bien la réhabilitation d'office de sites pollués jugés prioritaires ou pour faire face aux accidents écologiques comme ce fut le cas à Basse-Wavre, en 2006, ou à Saint-Symphorien en 2008.

Force est de constater qu'elle a pleinement répondu à ces objectifs !

Aujourd'hui, de nombreux défis environnementaux s'imposent encore à nous et le besoin de disposer d'outils publics pour y répondre est plus que jamais présent. SPAQuE, elle, continuera à répondre présent. Demain, après-demain et ainsi de suite.

Longue vie à SPAQuE et merci à ses femmes et à ses hommes !



EMMANUEL SERUSIAUX
ADMINISTRATEUR
PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE LIEGE

Vingt ans plus tard, SPAQuE est toujours un service de secours pour les déchets abandonnés, gênants et dont il faut assurer l'évacuation d'urgence, en toute sécurité et dans les meilleures filières de traitement et de recyclage.

Même s'ils sont plus ou moins bien dissimulés dans une décharge abandonnée. Elle est surtout devenue l'acteur de référence en Région wallonne pour la décontamination et la remise en vie des sites industriels désaffectés les plus abîmés, ceux que leurs exploitants ont abandonnés dans un état tel qu'ils posent problème pour la santé publique, la qualité de l'environnement et pour leur réaffectation. C'est bien cela que le métier de SPAQuE est devenu : avoir acquis et continuer à développer une expertise technique et opérationnelle, qui fait d'elle un interlocuteur reconnu par la communauté scientifique, et la mettre au service du territoire, et de la remise à la vie active des sites qu'elle a dépollués et débarrassés de tout ce qui en faisait des chancres. Des griffes dans le paysage, des blessures au moral, un gaspillage d'espaces qui n'est plus de notre temps, et une plombe au moral.

SPAQuE, vingt ans plus tard, est devenue le partenaire de toutes celles et ceux pour qui un territoire ménagé et aménagé est un impératif, et pour qui un environnement détoxifié est une exigence.

Bon anniversaire à toute l'équipe et bonne continuation.



Acteur du redéploiement économique de la Wallonie, SPAQuE remplit également un rôle social lorsqu'une friche qu'elle a réhabilitée est utilisée pour construire une nouvelle piscine. Ce fut le cas pour le site du Moulin Dambot à La Louvière.

Présentation de la société SPAQuE

Mission

L'entreprise SPAQuE, notamment spécialisée dans l'amélioration de la qualité de l'environnement de friches industrielles et de décharges, est acteur et partenaire du développement économique et durable de la Wallonie.

Après les indispensables investigations et analyses scientifiques, SPAQuE réalise les travaux de réhabilitation en fonction de la nature des pollutions et des affectations potentielles des sites. Elle y intègre, le cas échéant, la construction de nouvelles infrastructures favorisant le redéploiement.

Ainsi, chaque année, SPAQuE met à disposition du monde économique de nombreux hectares réhabilités pour accueillir les projets qui feront la Wallonie de demain.

Vision

Ensemble reconnu pour son expertise scientifique au niveau international, la société SPAQuE propose le panel complet des compétences indispensables à la mise en œuvre d'une politique de gestion de la qualité de l'environnement et de la santé répondant aux principes du développement durable.

L'équipe multidisciplinaire de la société SPAQuE est composée de femmes et d'hommes, experts les plus pointus dans les domaines du sol, de l'air, de l'eau, de la santé, de l'énergie et d'autres disciplines complémentaires.

Grâce à une approche rigoureuse et éprouvée, elle mène chaque jour à bon terme le pilotage des projets les plus complexes.

SPAQuE travaille tant pour les clients privés que publics. Pour la Wallonie, la société est l'acteur du redéploiement socio-économique reconnu dans :

- l'amélioration de la connaissance des sites pollués ;
- les études des faisabilités économique, technique et urbanistique des sites pollués ;
- la conception et la réalisation des travaux de réhabilitation des sites pollués et de construction.

Engagements

Les engagements de la société SPAQuE en termes de culture d'entreprise sont :

- l'Initiative
- l'Intégrité
- l'Autonomie
- la Qualité du travail
- l'Esprit d'équipe

Règle cardinale

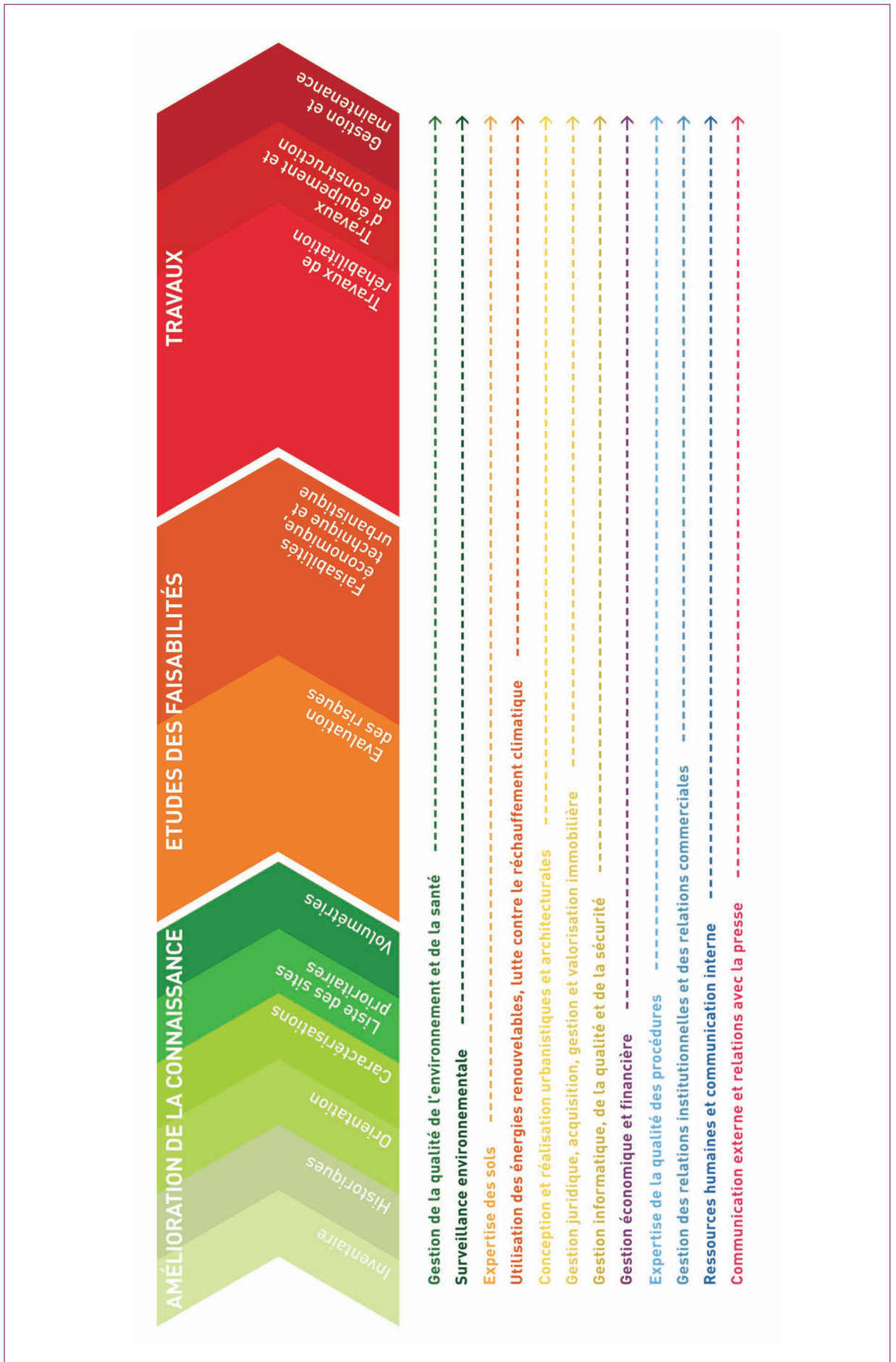
"Seule l'expertise scientifique guide les décisions et les orientations de SPAQuE."

Chaîne des valeurs

La Chaîne des valeurs de la société énumère, de manière séquentielle, les activités scientifiques et techniques de notre chaîne de production, tout en intégrant les autres activités scientifiques et techniques transversales. Ensemble, elles permettent d'optimiser une réhabilitation en se fondant sur l'expertise et sur la connaissance.



C'est à Tertre, commune de Saint-Ghislain, que fut exploitée la plus grande cokerie de Belgique sous la dénomination de Carcoke. Aujourd'hui, ce site est en cours de réhabilitation par SPAQuE qui y a excavé les sols pollués à plus de dix mètres de profondeur par endroits.



Elaboration de l'inventaire des sites potentiellement pollués
Historiques des activités sur les sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres
Investigations d'orientation des sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres
Caractérisations environnementale et urbanistique
Elaboration au minimum annuelle de la liste des sites prioritaires devant faire l'objet d'une réhabilitation
Volumétries
Gestion de la qualité de l'environnement et de la santé
Surveillance environnementale des sites de la base de données
Expertise des sols
Evaluation des risques
Etudes des faisabilités économique, technique et urbanistique
Utilisation des énergies renouvelables et lutte contre le réchauffement climatique
Travaux de réhabilitation
Travaux d'équipement et de construction
Gestion et maintenance des sites réhabilités
Conception et réalisation urbanistiques et architecturales
Gestion juridique, acquisition, gestion et valorisation immobilière
Gestion informatique, de la qualité et de la sécurité
Gestion économique et financière
Expertise de la qualité des procédures
Gestion des relations institutionnelles et des relations commerciales
Ressources humaines et communication interne
Communication externe et relations avec la presse

Structure

Direction générale des départements et des services spécifiques

Ph. ADAM

Service de la communication externe et des relations avec la presse

J.-F. DELIEGE

Direction des départements techniques, du service technico-commercial et des services spécifiques

P. JACQUEMART

Service des relations institutionnelles
CH. GOISET

Service technico-commercial
C. NECULAU

Département de la gestion urbanistique, juridique, immobilière et de l'informatique

S. al ASSOUAD

Service de la gestion juridique, immobilière et documentaire

E. COLLA

Service de la gestion des réseaux informatiques
J.-L. LOWARD

Département financier : achats, comptabilité et études économiques

P. EYEN

Service des achats et des études économiques
S. STEVENART

Département de l'amélioration de la connaissance des sites pollués

Ph. SCAUFLAIRE
F. MAQUET

Service de l'acquisition de la connaissance des sites potentiellement pollués
Ph. TOMSIN

Service des investigations d'orientation et des caractérisations
D. LEONARD

Service de l'étude des impacts des sites pollués sur la santé et de la surveillance environnementale
P. DUQUESNE

Département des études des faisabilités, des énergies renouvelables et de l'évaluation des risques

A. LOX
V. VANDENHEEDE

Service des études des faisabilités
B. BEUTHE

Service de l'évaluation des risques
M. JAILLER

Département de la conception et de la réalisation des travaux de réhabilitation, d'équipement et de construction et de la gestion des sites réhabilités

Ph. THIRY
T. NAMECHE

Service des travaux
V. LANSIVAL

Services des travaux et de la maintenance
E. GUERLOT

Membres du personnel au 31 décembre 2010







Francine DANHIER

Nicolas REGINSTER

Christel TALBOT

Carole PAILLOT

Patrick MACHIELS

Alexandre BERNIER

Caroline LHOEST

Sébastien KISS

Jean-Frédéric DELIEGE

Sandrine GERLACHE

Julie LECLERCQ

Sébastien RABOLLI

Joël PRIVOT

Nathalie LEMAIRE

Philippe MATHIEU

Christophe COLLETTE

Marie JAILLER

Charlotte LENOIR

Vincent de LAME

Virginie LANSIVAL

Christine GOISET

Patricia DUQUESNE

Vincent VANDENHEEDE

Pierrette DESCAMPS

Claudia NECULAU


Carol SACCARO

Pierre EYEN

Fabienne NEUVILLE

*A Tubize, SPAQuE a réhabilité
le site de l'ancienne usine
"Tubize Plastics". Une activité
Horeca s'y est développée
tandis que des surfaces
commerciales et du logement
y sont en construction.*





*Acteur du redéploiement
industriel de la Wallonie,
SPAQuE a rendu, en vingt ans,
330 millions d'euros à l'économie
au travers des marchés publics
qu'elle passe avec des
entrepreneurs, des laboratoires
d'analyses, des bureaux
d'expertises et de nombreux
autres sous-traitants.*

PARTIE II

Un acteur du développement économique de la Wallonie

Au fil des ans, SPAQuE est devenue un acteur important du monde économique wallon. Au cours de ses vingt années d'existence, elle a pu contribuer à l'activité de nombreuses entreprises qui ont travaillé, sous son expertise, sur les friches industrielles et les décharges qu'elle réhabilite.

Durant cette période, ce sont 330 millions d'euros que SPAQuE a redistribué dans des secteurs aussi divers que les entreprises de génie civil, les centres de traitement des déchets, les bureaux d'études, les bureaux d'expertise, les laboratoires d'analyses sans oublier de nombreux petits sous-traitants.

Dans le même temps, SPAQuE s'est aussi positionnée en tant qu'acteur du développement économique de la Wallonie par le biais de ses prises de participations. Sept des entreprises dont elle est actionnaire constituent un pôle de sociétés dont le métier concerne la collecte, le traitement et le recyclage de déchets inertes et de construction. A travers elles, SPAQuE est impliquée dans la gestion d'une quinzaine de centres de traitement et de valorisation de ce type de déchets répartis dans toute la Wallonie.

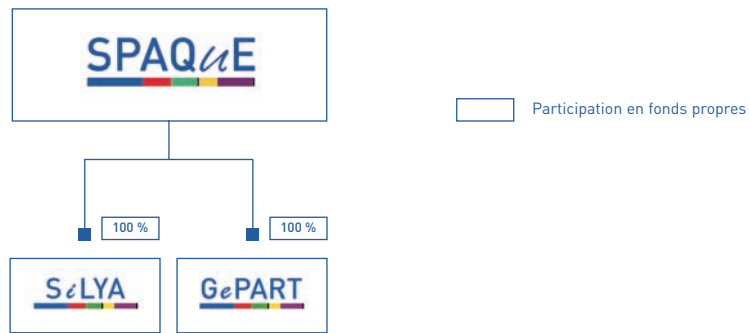
Dans ce pôle, Recynam, Recyhoc, Recyliège, Recymex et Valorem sont des sociétés mixtes public/privé dans chacune desquelles SPAQuE détient plus de vingt-cinq pourcents des parts pour le compte de la Région wallonne. Ces cinq sociétés de recyclage ont traité, en 2010, 600.000 tonnes de déchets, ce qui représente un chiffre d'affaires de 8.868.660 euros.

Parallèlement à ce groupe de sociétés spécialisées dans le traitement et le recyclage de déchets, SPAQuE possède des participations dans d'autres sociétés spécialisées du secteur de l'environnement. Elle est ainsi, notamment, actionnaire de Sedisol, la société en charge du traitement des boues de dragage provenant des voies navigables wallonnes.

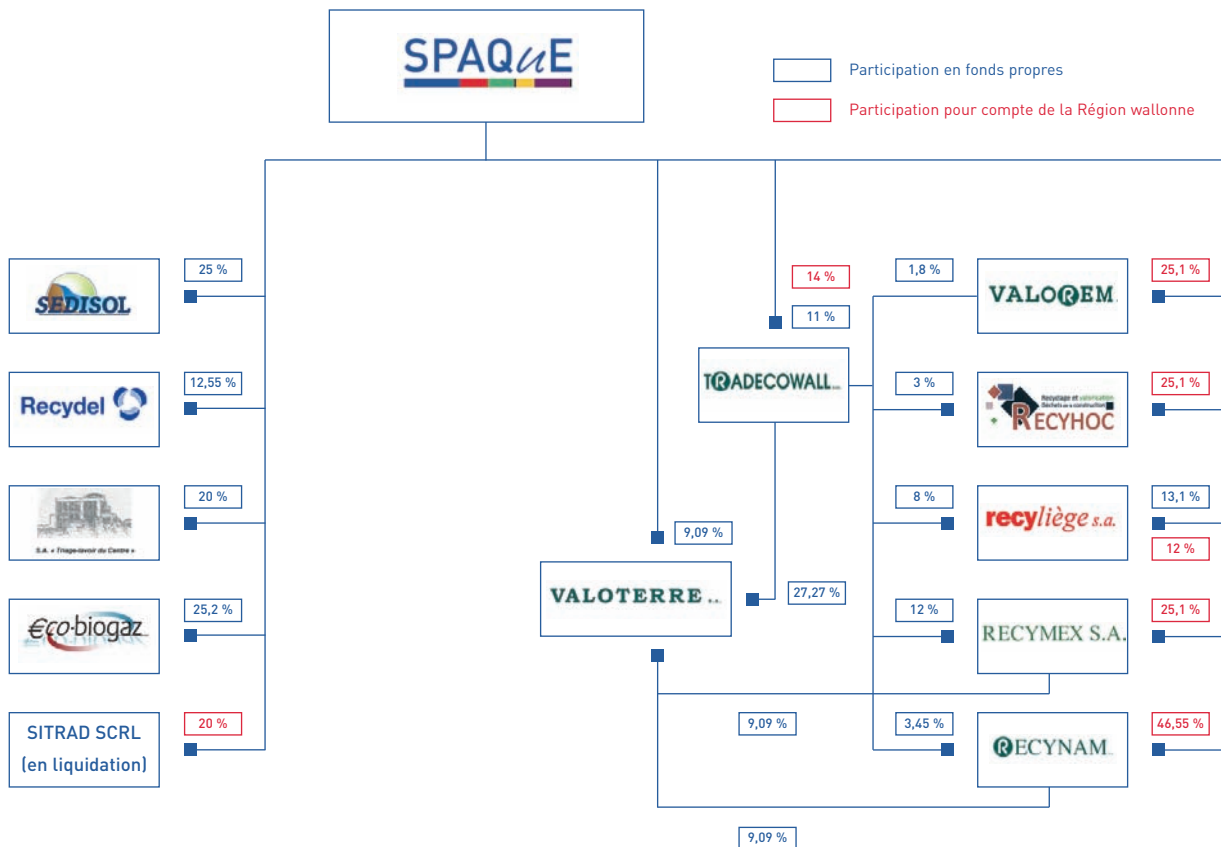
Enfin, SPAQuE possède deux filiales dont elle est actionnaire à cent pourcents : Gepart et Silya.

Dans les pages qui suivent, on trouvera une brève description des entreprises que nous venons d'évoquer, accompagnée des données financières essentielles s'y rapportant.

Organigramme des filiales



Organigramme des participations



Les filiales



Société

GEPART SA

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège
BE0871229947

Activités

La société a pour objet la mise en œuvre des décisions d'intervention telles qu'arrêtées par son actionnariat dans des sociétés commerciales ou à forme commerciale et la gestion des participations, obligations, avances ou intérêts que SPAQuE ou elle-même détiennent ou viendraient à détenir. La société a également pour objet toutes les activités liées à la réhabilitation des friches et décharges.

Total Bilan 2010

16.572.819 €

Résultat 2010

116.507 €

Actionnariat

SPAQuE : 100 %



Société

SILYA SA

Boulevard d'Avroy, 38 /1
4000 Liège
BE0477985712

Activités

La société a pour objet la conduite, la maintenance, et la télésurveillance de toutes installations de traitement de biogaz, de valorisation énergétique, de traitement des résidus d'exploitation, de décontamination et de monitoring pour le gaz, les liquides et les matières solides, ainsi que la gestion et la maintenance de toute installation de production d'énergie.

Total Bilan 2010

195.282 €

Résultat 2010

21.057 €

Actionnariat

SPAQuE : 100 %

Les participations



Société

ECOBIOGAZ SA

Avenue J. Mermoz, 3
6041 Gosselies
BE0473771061

Activités

ECO-BIOGAZ a pour objet la commercialisation au niveau national et international d'un brevet détenu par la SPAQuE. Ce brevet porte sur un procédé d'extraction dynamique et automatisé du biogaz qui permet, par la prise en compte des conditions atmosphériques de pression, de réduire sensiblement les pertes de biogaz tout en permettant une stabilisation de la richesse en méthane du biogaz.

Total Bilan 2010

138.723 €

Résultat 2010

27 €

Participation

SPAQuE : 25,20 %



Société

RECYDEL SA

Rue Werihet, 72
4020 Wandre
BE0475885265

Plus particulièrement, RECYDEL exerce principalement trois activités :

- le démantèlement et le traitement d'appareils électriques et électroniques (ligne "bruns") ;
- le traitement et le broyage des appareils de réfrigération (ligne "frigos") ;
- la dépollution en amont de la ligne "bruns" des appareils électriques et électroniques, reçus de RECUPEL, appelée ligne "dépollution".

Total Bilan 2010

6.616.453 €

Résultat 2010

52.727 €

Participation

SPAQuE : 25,10 %

Activités

La société a pour objet la reprise, l'achat, la vente, le tri, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets d'équipements électriques, électroniques et connexes, en provenance de l'activité industrielle et de l'activité usuelle des ménages, ainsi que les résidus résultant de l'activité de démantèlement.



S.A. « Triage-lavoir du Centre »

Activités

La société a pour objet la réhabilitation du site du Triage-Lavoir dit "Lavoir du Centre" et plus spécialement sa restauration en vue de sa vente ultérieure, de sa mise à disposition sous quelque forme que ce soit.

Total Bilan 2010

7.290.751 €

Résultat 2010

- 122.328 €

Participation

SPAQuE : 20 %

Société

Triage-Lavoir du Centre SA

Rue de Nimy, 53
7000 Mons
BE0480753576



Société

SEDISOL SA

Rue de Marcinelle, 31
6000 Charleroi
BE0866053315

Activités

La société a pour objet toutes opérations qui, soit directement, soit indirectement, se rapportent à l'étude, la construction et l'exploitation sur le site du Dria à Farciennes ou tout autre site situé en Wallonie d'un centre

de traitement de sédiments de dragage et de curage de catégorie B, ayant pour activités la mise en œuvre :

- de procédés de déshydratation, de bio-remédiation ou de tout autre procédé développé par ECOTERRES ;
- du procédé NOVOSOL breveté par la SA SOLVAY ;
- la valorisation et/ou l'élimination des produits générés par le centre.

Total Bilan 2010

9.735.953 €

Résultat 2010

- 679.954 €

Participation

SPAQuE : 25 %



Société

RECYNAM SA

Avenue de la Plante, 22
5000 Namur
BE0455254355

Activités

RECYNAM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne en mai 1995.

La société prend en charge le stockage, le tri et le concassage et le criblage des déchets inertes issus des secteurs de la construction et de la démolition.

Deux sites d'exploitation : le site de Lives-sur-Meuse et le site de regroupement de Wellin aux frontières de la province namuroise.

Ces deux installations recyclent en moyenne 150.000 tonnes de déchets inertes par an.

Total Bilan 2010

3.275.520 €

Résultat 2010

6.237 €

Participation

Région wallonne : 46,55 %



Société

RECYLIEGE SA

Galerie de la Sauvenière, 5
4000 Liège
BE0455473297

Activités

RECYLIEGE est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne.

RECYLIEGE est un centre de recyclage de déchets inertes. Elle récupère les déchets inertes, les recycle et leur propose une seconde vie.

Total Bilan 2010

2.720.810 €

Résultat 2010

72.663 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %



Société

VALOREM SA

Rue des 3 Burettes
1435 Mont Saint-Guibert
BE0452656240

Activités

VALOREM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne.

VALOREM est un centre de recyclage de déchets inertes en provenance des activités de construction et de démolition.

En 2005, un nouveau centre de recyclage a été mis en place à Chaumont-Gistoux. Ces deux installations recyclent en moyenne 100.000 tonnes de déchets inertes par an.

Total Bilan 2010

2.984.360 €

Résultat 2010

- 121.602 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %



Société

RECYMEX SA

Boulevard Mayence, 1
6000 Charleroi
BE0456821795

Deux sites d'exploitation :

- le site de Saint-Ghislain ;
- le site de Châtelet.

Ces installations recyclent en moyenne 150.000 tonnes de déchets inertes par an.

Total Bilan 2010

3.135.565 €

Résultat 2010

231.019 €

Participation

Région wallonne : 12,10 %
SPAQuE : 13,10 %

Activités

RECYMEX est une société mixte publique/privée créée en 1997 à l'initiative de la Région wallonne.

RECYMEX est un centre de recyclage de déchets inertes situé en province de Hainaut.



Société

RECYHOC SA

Rue d'Antoing, 65
7536 Vaulx
BE0460867289

Activités

RECYHOC est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne.

RECYHOC est un centre de recyclage de déchets inertes qui récupère les déchets inertes et les recycle.

Total Bilan 2010

3.107.966 €

Résultat 2010

143.715 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %

VALOTERRE S.A.

Société

VALOTERRE SA

Avenue de la Plante, 22
5000 Namur
BE0881573612

Activités

Cette société réalise des opérations de recyclage, de valorisation et de réutilisation de terres et de matériaux de déblais sains ou décontaminés, provenant des activités de construction et de démolition, ainsi que la commercialisation de ses produits ou services.

Total Bilan 2010

477.512 €

Résultat 2010

- 23.452 €

Participation

SPAQuE : 11 %

TRADECOWALL S.C.R.L.

Société

TRADECOWALL SCRL

Avenue de la Plante, 22
5000 Namur
BE0443564964

Cette société a pour objet la collecte, le traitement et la vente de déchets de la construction en Wallonie et met en œuvre :

- des politiques de gestion des déchets de construction et de démolition produits en Région wallonne ;
- des solutions pratiques et fiables relatives à l'élimination des déchets inertes et des terres de déblai excédentaires provenant de chantiers de construction et de démolition ;
- des procédés et filières de valorisation de ces mêmes déchets.

Activités

TRADECOWALL (Traitement des déchets de la construction en Wallonie).

Total Bilan 2010

10.031.875 €

Résultat 2010

168.218 €

Participation

Région wallonne : 14,20 %

SPAQuE : 10,80 %

Société

SITRAD SCRL

Port de Herstal, Pré Wigi
4040 Herstal
BE0432436985

Une autre partie de ses opérations consiste en la vente d'électricité.

SITRAD assure l'interface entre toutes les parties prenantes à ces opérations, c'est-à-dire INTRADEL, la Région wallonne, SOCOLIE et les partenaires privés, Fabricom et Sita Treatment.

Activités

La société a pour objet le traitement de déchets ménagers, et plus particulièrement les déchets ménagers d'INTRADEL dans les installations de Herstal et le versement des résidus de traitement dans la décharge à Haccourt.

Total Bilan 2010

En liquidation

Résultat 2010

En liquidation

Participation

Région wallonne : 20 %

Société

FEREDECO ASBL

Avenue de la Plante, 22
5000 Namur
BE0467966206

Activités

L'asbl FEREDCO a pour objet l'organisation professionnelle ainsi que la représentation officielle des entreprises et associations industrielles wallonnes actives dans le secteur du recyclage des déchets inertes.

Un de ses objectifs fondamentaux consiste en la promotion du secteur du recyclage tant auprès des pouvoirs publics que des opérateurs privés.


Dans cette optique, cette fédération vise à promouvoir la synergie et la coordination, d'une part, entre les différentes activités de gestion des déchets inertes et d'autre part, entre ces activités et celles des entreprises de construction.

FEREDECO prend également part à divers groupes de travail et commissions techniques tant régionaux, nationaux qu'euro-péens dans le souci de représenter les intérêts du secteur du recyclage et de retransmettre à ces membres les résultats de la veille juridique et normative.

Actuellement, la fédération regroupe 17 entreprises de recyclage de déchets inertes ainsi que SPAQuE qui fait également partie des membres fondateurs. Chacune de ces entreprises dispose d'une ou de plusieurs installations (centres de recyclage) réparties à travers toute la Wallonie.



Dans le cadre du contrat de gestion qui la lie au Gouvernement wallon, SPAQuE est susceptible d'intervenir, à tout moment, à la demande de ce dernier. Déconstruire les anciens bâtiments en ruine d'un charbonnage, enlever plastiques et déchets divers accumulés sur le carreau, c'est le travail qui a été effectué sur le site N°1 Ferrand à Dour avant la réhabilitation des sols proprement dite.

The image shows two individuals in full safety gear, including hard hats, earmuffs, and high-visibility vests, working in a field. One person is standing and writing on a clipboard, while the other is kneeling and handling samples in a tray. The background is a dense field of green grass and weeds. The text is positioned in the upper right quadrant of the image.

*L'environnement est verdoyant
mais les études d'orientation
puis de caractérisations, comme
celles menées ici sur le site du
Val Saint-Lambert à Seraing,
constateront peut-être
la présence d'une
importante pollution
historique.*

PARTIE III

SPAQuE en action

En 2005, le Gouvernement wallon a confié à SPAQuE, dans le cadre du **Plan Marshall**, la réhabilitation de 37 friches industrielles prioritaires. Au 15 mai 2011, la réhabilitation de onze de ces sites est terminée tandis que les travaux sont en cours, ou en voie d'achèvement, sur quatorze autres.

Précisons que, le 15 juillet 2010, le Gouvernement wallon a décidé de reporter la réhabilitation de cinq de ces trente-sept sites sur les financements **FEDER** tandis que deux en étaient retirés. Dès janvier 2011, SPAQuE a donné priorité à la réhabilitation de l'ensemble des sites FEDER sans pénaliser l'avancement du Plan Marshall. Au total, vingt et un sites sont en cours de réhabilitation grâce aux financements des fonds européens FEDER. La réhabilitation de deux d'entre eux est terminée tandis qu'elle est en cours sur sept autres.

En décembre 2010, le Gouvernement wallon a confié à SPAQuE, sur base d'une liste de 43 sites, la réhabilitation de sept nouvelles friches industrielles polluées dans le cadre, cette fois, du **Plan Marshall 2.vert**. Dix-neuf autres sites ont, par ailleurs, été retenus. Des investigations y sont encore en cours, par SPAQuE, avant que leur réhabilitation soit décidée par le Gouvernement wallon. Trois sites ont été placés sur une liste de réserve mais la réhabilitation de l'un d'entre eux, le site des anciens Etablissements Balteau à Liège, a, depuis lors, été reprise sur une autre source de financement : celle du **Contrat de gestion**. Dans le cadre de ce contrat de gestion, SPAQuE a entrepris la réhabilitation de pas moins de vingt friches industrielles et décharges.

Dans les pages qui viennent, on trouvera une brève description des 87 sites concernés ainsi que l'état d'avancement du processus de réhabilitation pour chacun d'entre eux.

LES SARTIS – HENSIES (1)

Superficie : 29 ha

Projet de réaffectation :
Développement d'un projet d'activités économiques (PME).

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle.

Etat d'avancement :
 Bilan historique réalisé. Investigations de caractérisations en cours. Audit des bâtiments terminé.

Description :
 Il s'agit d'un ancien charbonnage "complet" donc possédant notamment un triage-lavoir, un bassin à schlamms, une fabrique d'agglomérés et une centrale électrique. Fermé en 1976, il est situé en bordure du canal Hensies-Pommeroeul et bordé par une réserve naturelle. Quelques bâtiments délabrés subsistent sur le site.



USINE METALLURGIQUE CANON-LEGRAND – QUAREGNON (2)

Superficie : 2,15 ha

Projet de développement économique :
Développement d'un projet d'activités économiques en lien avec les sites des Forges et Laminoirs de Jemappes et des Verreries de Jemappes (PME).

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
 Métaux lourds, huiles minérales et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Etat d'avancement :
 Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :
 Au sud du site se trouvait une ancienne usine métallurgique dont les activités ont cessé en 1957. Au nord se trouvait, à l'origine, une fabrique de fers à cheval. Un charbonnage a été exploité à l'ouest du site. La partie nord a été reconvertie en logements. Dans la partie sud, une partie des halls est occupée par un garagiste.



CHARBONNAGE SAINTE-BARBE – BINCHE (3)

Superficie : 17 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques (PME) et d'espaces verts (terril repris dans la Chaîne des terrils).

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'aménagement communal concerté et zone de parc.

Polluants avant réhabilitation :
 Déchets divers : scories, sable, pneus, fûts, plastiques, déchets de construction.

Etat d'avancement :
 Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Etude des volumétries en cours. Une première étape de travaux de réhabilitation a été réalisée en 2011. Elle a consisté à prendre en charge et à assurer l'évacuation des déchets de construction présents. Une seconde étape, consacrée à la réhabilitation des sols, sera menée en 2012.

Description :
 Charbonnage, dont les activités d'extraction ont cessé en 1950. Il comprenait une cokerie, une usine à récupération des sous-produits, un triage-lavoir et une fabrique d'agglomérés qui ont été démolis en 1964. De nombreux bâtiments subsistent le long de la voirie, reconvertis en PME.

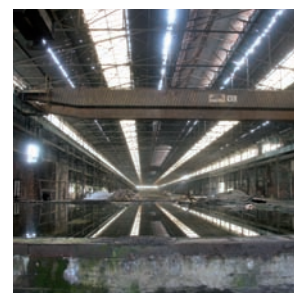


BOMA – CHARLEROI (4)**Superficie :** 11,80 ha**AGW :** 03/2007**Projet de développement économique :**
Extension de la plateforme logistique trimodale de Charleroi Dry Port.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et benzène.**Etat d'avancement :**

Bilan historique, études d'orientation et de caractérisations terminées. Etudes des faisabilités économiques, techniques et urbanistiques terminées. Travaux de réhabilitation prévus en 2011 sur la partie sud du site.

Description :

Le grand hall qui subsiste sur le site a accueilli un train de laminoir en activité de 1963 à 1987. Ce hall avait été construit sur une ancienne gare de formation de la SNCB. Après 1987, la société BOMA y a exercé une activité de stockage de matériaux issus des industries sidérurgique, verrière et alimentaire. La société BOMA est toujours présente sur le site et y maintient une petite activité.

**JAVEL LACROIX – LA LOUVIERE (5)****Superficie :** 1,50 ha**AGW :** 06/2006**Projet de développement économique :**
Développement d'habitat.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux lourds, huiles minérales, benzène et solvants chlorés.**Etat d'avancement :**

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

Exploité par la SA des Charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps jusqu'en 1915, le terrain fut le siège d'une fabrique d'eau de Javel de 1932 à 1965. Il fut laissé à l'abandon jusqu'en 1978, date de son rachat par l'intercommunale IDEA, qui a procédé à la démolition des bâtiments en deux phases dans les années 1980 et 1990.

**FORGES ET LAMINOIRS DE JEMAPPES – MONS (6)****Superficie :** 16,90 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet d'activités économiques, d'un parc urbain et d'équipements publics.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle, zone d'activité économique mixte et zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.**Etat d'avancement :**

Les travaux de réhabilitation sont en cours.

Description :

Le site a accueilli, de 1869 à 1980, une activité sidérurgique et une activité de fabrication de vitres incolores, dans sa partie sud, de 1888 à 1950. A la fin des activités, la plupart des bâtiments ont été démolis à l'exception des halls de laminage à froid, toujours existants aujourd'hui.



CHARBONNAGE SAINT-LOUIS – CHARLEROI (7)

Superficie : 12,40 ha

Projet de développement économique :
Développement d'une centrale photovoltaïque, mise en place d'une production de biomasse et développement de PME.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'aménagement communal concerté.

Etat d'avancement :

Bilan historique en 2008. Fin des investigations de caractérisations prévue en 2011.

Conception et réalisation urbanistiques et architecturales en cours. Travaux de mise en sécurité du site (déconstruction des derniers bâtiments subsistants, sécurisation des puits de mine...) en cours de réalisation en 2011.

Description :

Le charbonnage a été exploité de 1889 à 1967. Outre les infrastructures liées à l'extraction de la houille, le site a accueilli des centrales électriques thermiques, une fabrique d'agglomérés et un triage-lavoir.



CENTRALE ELECTRIQUE DE FARCIENNES (Phase 1) – FARCIENNES (8)

Superficie : 9,5 ha

AGW : 05/2006

Projet de développement économique :
Développement d'équipements et d'activités économiques dans le prolongement de l'Ecopôle.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle et zone d'espaces verts.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène, manganèse et sulfates.

Etat d'avancement :

Travaux de réhabilitation en cours. Une première étape, consacrée à l'enlèvement des "hots spots" de pollution, a été réalisée en 2008. Une seconde étape, consacrée à la sécurisation géotechnique et environnementale du reste du site, sera réalisée durant le second semestre 2011.

Description :

Le site correspond à une partie d'un ancien siège d'exploitation charbonnière en activité entre 1910 et 1959 qui a accueilli, à partir des années 1920, une centrale électrique et un important tank à fuel (90.000 m³).



SIEGE DU LEVANT – LIEGE (9)

Superficie : 57,50 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'aménagement communal concerté.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé.

Description :

Mieux connu sous le nom de "Charbonnage des Français", ce site a fermé ses portes en 1966 après quasiment un siècle d'activité. Il a également comporté une centrale électrique, une fabrique d'agglomérés et un triage-lavoir.



LBP – LIEGE (10)**Superficie :** 7,1 ha**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet d'activités économiques (PME).**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle, zone blanche.**Etat d'avancement :**
Bilan historique réalisé. Investigations d'orientation terminées.**Description :**

Pendant deux siècles, ce site a accueilli des activités de métallurgie des métaux non ferreux ainsi qu'une centrale électrique entre 1920 et 1960.

**PAPETERIE GODIN – MARCHIN (11)****Superficie :** 3,80 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet d'activités économiques (PME) et d'une centrale hydro-électrique (60 kW).**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'aménagement communal concerté.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques et monocycliques, huiles minérales et métaux lourds.**Etat d'avancement :**

Les travaux de réhabilitation ainsi que la conception et la réalisation urbanistiques et architecturales, sont en cours.

Description :

Ce site a accueilli, de 1838 à 1967, les activités de la papeterie Godin puis, de 1980 à 1999, celle de la société Compagnie de la Dyle qui y a recyclé du papier.

**BOIS SAINT-JEAN – SERAING (12)****Superficie :** 133,3 ha**AGW :** 09/2004**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet d'activités économiques au travers de l'extension du "Liège Science Park".**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique mixte et zone d'espaces verts.**Polluants avant réhabilitation :**
Plomb, zinc, cuivre, chrome et parfois arsenic dans les couches superficielles du sol. Cyanure, hydrocarbures polyaromatiques et huiles minérales dans les sols.**Etat d'avancement :**

La réhabilitation est terminée. Une station d'épuration traitant des suintements basiques (lixiviats) présents au bas du site a été mise en service en 2008 et est entretenue par SPAQuE.

Description :

Dès 1920, le Bois Saint-Jean est utilisé comme terrain de dépôt de la société sidérurgique d'Ougrée-Marihaye. De 1952 à 1962, la commune d'Ougrée reçoit l'autorisation officielle de déverser ses immondices. Jusqu'en 1987, la décharge sera l'objet de divers déversements clandestins ainsi que de déversements de boues de lavage de gaz, de boues de hauts-fourneaux et de résidus solides et liquides de l'industrie chimique.



ATELIERS SNCB DE BERTRIX – BERTRIX (13)

Superficie : 14,95 ha

Projet de développement économique :
Développement d'un projet d'activités économiques (PME).

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone blanche (non affectée), zone forestière, zone agricole, zone d'activité économique mixte et zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :
Le site est constitué d'un remblai avec pollution en HAP et métaux lourds avec présence d'huile minérale au niveau des ateliers.

Etat d'avancement :

Bilan historique terminé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Audit des bâtiments terminé.

Description :

La gare de Bertrix est créée vers 1880. Lors du ralentissement des activités ferroviaires en 1971, une partie des ateliers est louée à un laboratoire d'essai de matériaux de génie civil. En 1994, ces mêmes ateliers sont occupés par un stand de tir et par un entrepôt de copeaux de bois. En 2002, fin de l'activité de ravitaillement des autorails en gasoil.



BOCH KERAMIS – LA LOUVIERE (14)

Superficie : 16,75 ha

AGW : 04/2009

Projet de développement économique :
Développement d'un nouveau quartier urbain intégrant un centre commercial, de l'habitat, des PME, un parc urbain, le Centre de la Céramique, etc.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle, zone d'habitat, zone de services publics et d'équipement communautaire, zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds (plomb et arsenic), hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales essentiellement dans les remblais. Les eaux souterraines sont localement contaminées en arsenic.

Etat d'avancement :

Travaux de réhabilitation en cours.

Description :

La partie sud du site a accueilli, dès 1844, les premières activités de l'entreprise Boch Keramis spécialisée dans la production d'articles de vaisselle. La partie centrale a accueilli, à la fin du 19^{ème} siècle et jusqu'au début du 20^{ème} siècle, une fabrique de verre plat ; ensuite, depuis au moins 1926, cette partie a servi aux activités de la faïencerie. La partie nord a accueilli, également entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle, un laminoir à tôle et, au début des années 1970, l'entreprise Boch Keramis y a construit de nouveaux halls industriels pour son département de production de produits sanitaires.



CHARBONNAGE SAINT-JACQUES – FARCIENNES/AISEAU-PRESLES (15)**Superficie :** 40,40 ha**AGW :** 04/2009

Projet de développement économique :
La société Sedisol y traite les boues de dragage depuis 2010. Projet de développement de PME dans le cadre de l'Ecopôle.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle, zone d'aménagement concerté à caractère industriel.

Polluants avant réhabilitation :
 Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène et en huiles minérales (HM) dans les sols et/ou dans les eaux souterraines.

Etat d'avancement :

Travaux de réhabilitation en cours. Une première étape de travaux a été menée en 2009 afin de réhabiliter la parcelle située à l'intérieur du site et destinée à recevoir les installations de la société Sedisol. Le reste du site, hors charbonnage du Roton, sera réhabilité fin 2011.

Description :

Le siège d'extraction "Saint-Jacques" de la SA des Charbonnages d'Aiseau-Presles est actif de 1858 jusqu'en 1976. Le site a accueilli un triage-lavoir, une fabrique d'agglomérés, une zone de stockage des houilles, des bassins de décantation, le terril et une centrale électrique de 1907 à la fin des années 1960.

**GRAND CHAMPS – FARCIENNES (16)****Superficie :** 28,20 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques dans le cadre de l'Ecopôle, d'une centrale photovoltaïque et mise en place d'une production de biomasse.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
 Les investigations d'orientation ont mis en évidence des contaminations en métaux lourds (ML) et en hydrocarbures aromatiques polycycliques au niveau de la zone de dépôt des boues de dragage et de la zone sud-est.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé en 2008. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées en 2010. Etude des faisabilités économique, technique et urbanistique terminées. Travaux de réhabilitation prévus au second semestre 2011.

Description :

Exception faite d'un dépôt de charbon appartenant au charbonnage "SA des Charbonnages Réunis de Roton Farcyennes et Oignies-Aiseau", en usage jusqu'en 1906, le site n'a pas accueilli d'infrastructures industrielles d'ampleur avant les années 1980. De 1987 jusqu'en 1999, on y déverse des boues de dragage.

**CENTRALE ELECTRIQUE DE FARCIENNES (Phase 2) – FARCIENNES (17)****Superficie :** 29,90 ha**AGW :** 05/2006

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques dans le prolongement de l'Ecopôle.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle.

Etat d'avancement :

Investigations de caractérisations terminées. Etude des faisabilités économique, technique et urbanistique terminée. Travaux de réhabilitation prévus en 2011.

Description :

Le site correspond à un ancien siège d'exploitation charbonnière en activité entre 1910 et 1959 qui a accueilli, à partir des années 1920, une centrale électrique et un important tank à fuel (90.000 m³).



COUR AUX MARCHANDISES SNCB BRESSOUX – LIEGE (18)

Superficie : 4,60 ha

Projet de développement économique :
Développement d'équipements communitaires dans le cadre de Liège Expo 2017.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone blanche, zone d'activité économique mixte.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation terminées. Etude des faisabilités économique, technique et urbanistique en cours.

Description :

Dans les années 1920, pour le mettre à l'abri des crues, le régaler et permettre la pose de voies ferrées, le site a été remblayé par des scories, cendrées, briquillons et schistes de terril sur une épaisseur de quatre mètres. Outre les activités ferroviaires, le site a, essentiellement, accueilli des activités de traitement des métaux, de ferrailleurs, de recyclage de pneus et de fabrication d'éléments en béton. On y a également relevé du stockage d'hydrocarbures, de charbon et d'agglomérés.



AERODROME SOWAER (Grappe - Phase 1) – GRACE-HOLLOGNE (19)

Superficie : 66,50 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques et extension de la piste de l'aéroport.

Polluants avant réhabilitation :

Pollution en métaux lourds et HAP liés à un problème général de remblais avec quelques zones en benzène et en solvants. Il existe également de l'hydrocarbure lié à la présence de stockage de carburant.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Etudes des faisabilités en cours. Une partie des travaux

de réhabilitation (enlèvement de citernes enfouies) a été réalisée. L'audit des bâtiments restants est en cours.

Description :

De 1920 à 1950, le site est dévolu à des activités militaires : décollages et atterrissages d'avions, réparations et ravitaillements en carburant au départ de camions citernes. En 1953, une station de distribution de carburant est installée. De 1963 à 1967, la SA Ateliers mécaniques et Boulonneries du Haut-Pré occupe le site. De 1983 à 1986, la société BOMA occupe une partie du site pour y effectuer du tri de scories d'aciérie électrique.



USINE COCKERILL (Phase 1) – SERAING (20)

Superficie : 1 ha

Projet de développement économique :
Développement d'équipements communitaires.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Etude des faisabilités en cours. Conception et réalisation urbanistiques et

architecturales en cours. Audit des bâtiments en cours. Travaux de déconstruction partiels prévus pour le second semestre 2011.

Description :

Le site correspond au site originel de sidérurgie intégrée de la société Cockerill, situé à proximité du Château de Seraing.



PLAN MARSHALL 1 | 30 sites en voie de réhabilitation

TUBIZE PLASTICS – TUBIZE (15)

Superficie : 3,20 ha

AGW : 05/2006

Développement économique :

Le site accueille une grande surface commerciale et des activités liées à l'Horeca.

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène et huiles minérales.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

Le site a été le siège de différentes activités exploitées par la société Tubize Plastics qui appartenait au groupe chimique Rhône-Poulenc. La production était principalement orientée vers la fabrication de fibres textiles synthétiques et de fibres polyamides. Après l'arrêt des activités industrielles en 1978, diverses PME se sont installées sur le site.



CENTRALE ELECTRIQUE DE PERONNES – BINCHE (32)

Superficie : 1,70 ha

AGW : 10/2008

Projet de réaffectation :

Développement d'un projet d'habitats.

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et polluants chlorés de type solvants.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée. La partie privée du site (portant

le même nom) est réhabilitée par son propriétaire.

Description :

Le charbonnage de Péronnes est fondé en 1827. Il intègre le Société des Charbonnages de Ressaix en 1857. A partir de 1891, le site appartient à la SA des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Sainte-Aldegonde et Genk. De 1926 à 1999, la majeure partie du site a abrité trois centrales thermiques (charbon et/ou fuel) dont la dernière restera en activité jusqu'en 1999. En 1969, le charbonnage est fermé. En 1982, son puits est utilisé comme point d'injection pour le stockage de gaz naturel dans les galeries de mines.



USINE DE CERAMIQUE ET CENTRALE ELECTRIQUE – AMAY (28)

Superficie : 46,70 ha

AGW : 09/2007

Projet de réaffectation :

Développement d'une aire de loisirs en relations avec la ZHIB (Zone humide d'intérêt biologique) de l'ancienne gravière.

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

De 1908 à 1966, une usine de céramique est en activité sur la partie nord. La partie sud abritera, de 1923 à 1968, la Centrale de l'Electricité du pays de Liège. Elle sera alors complètement rasée.



CARRIERE ET CIMENTERIE DE BARGES – TOURNAI (24)

Superficie : 14,33 ha

AGW : 09/2007

Projet de réaffectation :
Aire de loisirs liée à la carrière.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'habitat et zone d'espace vert.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée sur sa partie appartenant au secteur public.

Description :

L'ancienne cimenterie (société Delwart en 1883 rachetée en 1957 par la Compagnie des Ciments Bataille) a été en activité sur la partie nord du site. Cette partie appartient à un propriétaire privé qui en assume la réhabilitation. La partie sud, qui appartient à la ville de Tournai, correspond à l'ancienne carrière de calcaire en activité dès 1881. En 1954, la carrière est inondée et devient inexploitable. L'entièreté du site est désaffectée en 1962.



SAFEA – LA LOUVIERE (8)

Superficie : 55,90 ha

AGW : 12/2005

Projet de développement économique :
La majeure partie du site sera dévolue à des activités liées à la logistique dans le cadre du développement de GAROCENTRE (plate-forme logistique multimodale développée par l'IDEA). La société SPAQuE projette d'utiliser le potentiel du site pour la production d'énergie éolienne ou solaire.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Hydrocarbures aromatiques polycycliques et monocycliques, huiles minérales et cyanures.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée. SPAQuE assure la maintenance d'une station d'épuration aux abords de l'ancienne décharge.

Description :

En 1929, une usine de fabrication d'engrais azoté s'implante sur le site. Dans les années 30, les usines SAFEA assurent l'épuration du gaz provenant des fours à coke des usines Gustave Boël. La production d'engrais s'arrête en 1978, mais une partie des installations reste utilisée pour la production d'oxygène dans le bâtiment du fractionnement et pour le stockage de gaz dans les gazomètres. En 1991, un nouveau gazomètre de 50.000 m³ est construit.



UBELL – LA LOUVIERE (12)

Superficie : 2,80 ha

AGW : 03/2007

Projet de développement économique :
Développement d'un parc de PME.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, benzène, métaux lourds et solvants chlorés.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

Entre 1875 et 1993, les anciennes "Usines, Boulonneries et Etirage de La Louvière" sont le siège d'une importante activité industrielle : atelier de mécanique et de montage, boulonnerie, tarauderie et étirage à froid. A la suite de l'arrêt des activités, la plupart des bâtiments sont détruits et de nombreux débris de démolition subsistent sur le site envahi par la végétation.



COCKERILL II – LIEGE (34)**Superficie :** 7,10 ha**AGW :** 09/2007**Projet de réaffectation :****Implantation de services communaux de la ville de Liège, de la police de Liège ainsi que d'une aire de loisirs et ses infrastructures connexes.****Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'aménagement communal concerté et zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**

Hydrocarbures aromatiques polycycliques, terres amiantées.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

Vers 1900, ce site aurait servi de piste d'essai à un fabricant de pneus. De 1905 à 1944, la SA d'Angleur-Athus en fait l'acquisition, partie par partie. Cockerill en devient propriétaire en 1945 et l'utilise en tant que réserve foncière. Durant toutes ces années, le site fait l'objet de déversements de divers remblais. Vers 1990, le site est revendu et des terrains de sport sont aménagés. Quelques potagers de riverains sont entretenus à sa proximité. Une partie du terrain a été remblayée au moyen de déchets issus d'activités sidérurgiques avant d'être recouvert de terre et ensemencé.

**BOULONNERIE VERCHEVAL – HERSTAL (36)****Superficie :** 0,14 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :****Développement d'un projet mixte d'habitat et de commerces.****Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**

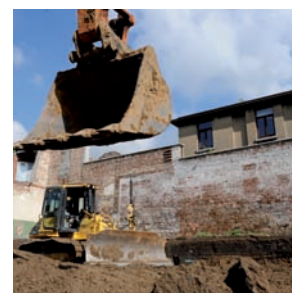
Huiles minérales et solvants.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

De 1891 à 1989, le site a fait l'objet d'activités industrielles sous la houlette de la famille Vercheval : fonderie de cuivre et de métaux ferreux, boulonnerie, entreposage de matériel, construction de mécanique générale et usinage de métaux.

**CORDERIE LAURENT – BOUSSU (35)****Superficie :** 3,30 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :****Développement d'un projet d'habitat au centre de la commune.****Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**

Huiles minérales.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont terminés sur la majeure partie du site.

Description :

Entre 1883 et 1966, deux activités distinctes et contiguës se sont développées sur le site : la construction mécanique (ateliers Jules Bonaventure) et la fabrication de cordage (par la Corderie Laurent Frères). En 1973, une partie du site est occupée par Eurotubes, qui deviendra par la suite New Tubes. Cette société tombera en faillite en 2000 et depuis plus aucune activité n'est exercée sur le site.



HUILERIE GRISARD – MONS (11)

Superficie : 1,21 ha

AGW : 03/2007

Projet de développement économique :
Développement d'un projet d'habitats diversifiés (appartements, kots, maisons), de commerces de proximité et de services.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques et benzène.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

De 1923 à 1970, diverses activités se succèdent sur le site : la savonnerie Grisard reconvertie en huilerie en 1930, une lustrerie, un dépôt de margarine depuis la fermeture de la Huilerie Grisard en 1950 jusqu'en 1970 et un magasin de matériel électronique. De 1982 au début des années 2000, un des bâtiments est occupé par une société de fabrication et de maintenance d'ascenseurs.



FOUR A CHAUX WAROQUIER – DOUR (26)

Superficie : 12,50 ha

AGW : 07/2008

Projet de réaffectation :
Développement d'une aire de loisirs.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone de parc.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales lourdes.

Etat d'avancement :
Les travaux de réhabilitation sont terminés.

Description :

Le site se compose de la zone de l'ex-charbonnage de la fosse des Andrieux, de la zone des fours à chaux et de la carrière, avec ses annexes. Les premiers fours remontent à 1840 tandis que la veine de charbon était exploitée dès le 16^{ème} siècle. Jusqu'en 1950, le site minier appartient à la Société des Charbonnages du Borinage. L'ancienne houillère passe ensuite de main en main sans plus connaître d'activité industrielle. A partir de 1950, se développent réellement l'exploitation de la carrière et la fabrication de chaux industrielle. En 1965, l'ancienne houillère est rachetée par la SA Câblerie et Corderie du Hainaut. Les fours à chaux cessent leurs activités en 1990.



CHIMEUSE-OUEST – LIEGE/SAINT-NICOLAS (5)**Superficie :** 9 ha**AGW :** 12/2010

Projet de développement économique :
Développement d'un projet de parc de PME incluant notamment le regroupement des services communaux de Saint-Nicolas et un parc à conteneurs. L'installation d'un jardin témoin est également prévue.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'aménagement communal concerté.

Polluants avant réhabilitation :
 Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et monocycliques, huiles minérales, cyanures et benzène.

Etat d'avancement :

La réhabilitation de ce site est aujourd'hui terminée.

Description :

Chimeuse Ouest représente plus de la moitié de la superficie d'un complexe de trois sites distincts situé à cheval sur les territoires de la ville de Liège et de la commune de Saint-Nicolas :

- le terriil Horloz n° 3, propriété de Locim ;
- Chimeuse Est, propriété de Fluxys ;
- Chimeuse Ouest, propriété de SPAQuE.

En 1873, première activité industrielle avec l'installation par les "Charbonnages de La Haye" d'une batterie de fours à coke dans la partie sud-ouest. En 1928, la SA Engrais et Produits Chimiques de la Meuse (Chimeuse) est créée. Les activités s'orientent alors vers la production d'engrais azotés au départ des gaz des hauts-fourneaux. Arrêt et démantèlement des usines en 1961.

**NOUVEAUX ATELIERS MECANIQUES – MORLANWEZ (16)****Superficie :** 6,40 ha**AGW :** 09/2007

Projet de développement économique :
Développement d'un projet d'habitats (appartements et maisons), de commerces de proximité et de services.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique mixte, zone d'habitat et zone agricole.

Polluants avant réhabilitation :
 Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales, composés organochlorés volatils, benzène et chlorobenzène.

Etat d'avancement :

La société SPAQuE gère depuis janvier 2006 une unité d'épuration destinée à traiter des écoulements d'hydrocarbures rencontrés en aval du site. Les travaux de réhabilitation sont terminés sur la partie SAED où ils ont été menés en deux étapes :

- 1^{ère} étape, consacrée à la déconstruction des bâtiments ;
- 2^{ème} étape, consacrée à la réhabilitation des sols.

Une ultime étape de travaux sera encore nécessaire pour réhabiliter la partie décharge. Celle-ci est programmée en 2012.

Description :

En 1911, le site accueille des activités de fabrication mécanique (gazogènes, ressorts et étriers pour les chemins de fer), de maintenance d'accumulateurs électriques de lampes de mines et de fonderie. Cessation des activités en 2002. L'arrière du site a fait l'objet de déversements de déchets liés aux activités industrielles.



FONDERIE FELON-LANGE – HUY (30)

Superficie : 1,70 ha

AGW : 09/2007

Projet de développement économique :
Développement d'un projet d'habitat et de commerces.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, solvants chlorés et phénols.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue début 2012.

Description :

La fonderie s'installe sur le site en 1868. Jusqu'en 1975, les installations sont plusieurs fois modernisées et agrandies. Depuis, le site connaît divers propriétaires. En 2004, la faillite est prononcée et les activités cessent définitivement.



CARCOKE - TERTRE – SAINT-GHISLAIN (2)

Superficie : 47,40 ha

AGW : 07/2004

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques et industrielles au sein de l'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot de l'IDEA. Un développement de production d'énergies renouvelables est également prévu (photovoltaïque, biomasse et éolienne).

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, benzène, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales, cyanures et composés volatils.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. La réhabilitation du site est en cours. Fin prévue début 2013.

Description :

Le site a accueilli, dès 1928, des activités industrielles lourdes (cokerie, carbochimie, chimie, dépôts de déchets chimiques, bassins de décantation) avec la création de deux sociétés soeurs : la SA Carbochimique et la SA Carbonisation centrale qui prendra le nom de SA Carcoke en 1975 jusqu'à la fin des activités en 2000.



COKERIE FLEMALLE – FLEMALLE/SERAING (10)

Superficie : 7,6 ha

AGW : 12/2005

Projet de développement économique :
Développement d'un projet de plateforme logistique, de PME et de commerces.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène et cyanures.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue en 2013.

Description :

Le site a été le siège d'exploitation de deux cokeries. La première, située à l'est, s'installe en 1922. La seconde, située à l'ouest, démarre sa production en 1950. Elle est localisée sur les anciennes installations de désulfuration du gaz, d'une centrale électrique et d'une aire de dépôt pour les déchets de la première cokerie. Fin de toutes activités en 1984.



FONDERIE LEONARD GIOT – CHARLEROI (6)**Superficie :** 5,60 ha**AGW :** 03/2007**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet de micro-zone économique, d'un hall relais et d'habitat.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat.**Polluants avant réhabilitation :**
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.**Etat d'avancement :**

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue début 2012.

Description :

Le site a accueilli une usine de construction automobile de 1900 à 1927 sur sa partie ouest. La partie sud a été occupée par une fonderie et les Ateliers de Construction et Chaudronnerie de l'Est, de 1872 à 1970. La fonderie a fait place à une société active dans le domaine de l'électricité puis est devenue le centre de distribution de la Brasserie Piedboeuf, avant son rachat par Interbrew en 1988. Fin de cette activité au début des années 2000. La partie est était occupée par la Fonderie Léonard Giot de 1862 à 1978.

**ACIERIE ALLARD – CHARLEROI (3)****Superficie :** 27,20 ha**AGW :** 03/2007**Projet de développement économique :**
Développement d'un projet d'habitat, d'une zone d'activité économique, d'espaces verts et d'un jardin témoin, d'une zone pour la production de biomasse, d'un projet de valorisation hydroélectrique sur l'Eau d'Heure et d'une centrale photovoltaïque.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'aménagement communal concerté, zone d'activité économique industrielle, zone d'habitat et zone d'espaces verts.**Polluants avant réhabilitation :**
Métaux lourds, huiles minérales et PCB.**Etat d'avancement :**

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue début 2012.

Description :

Entre 1905 et 1979, le site accueille une fonderie et une aciérie de moulage. La partie sud est réservée pour le déversement des déchets de fonderie. La rivière l'Eau d'Heure traverse le site du nord au sud.



GLACERIES SAINT-ROCH – FLOREFFE (23)

Superficie : 13,90 ha

AGW : 09/2007

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales, benzène et arsenic.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Une première étape de travaux s'est terminée en 2010.

Description :

La construction de la Glacerie Saint-Roch par la société Saint-Gobain remonte à 1898. La fabrication de verres cesse en 1975. L'arrêt définitif des activités industrielles se fait en 1993.



GOUDRONNERIE ROBERT – CHARLEROI (1)

Superficie : 9,70 ha

AGW : 10/2005

Projet de développement économique :

Développement d'un projet de centrale photovoltaïque et d'un projet de production de biomasse.

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique mixte, zone d'espaces verts et zone d'habitat.

Etat d'avancement :

Les travaux de sécurisation des jardins des riverains ont été entamés en 2006. Les travaux de réhabilitation pourront débuter dès que l'accès au site sera possible.

Description :

La goudronnerie a été en activité de 1906 à 1970. A la fermeture de l'usine, les bâtiments ont été démolis et une partie des débris a été utilisée pour remblayer les fondations de l'usine. En 1995, un centre de tri de déchets de construction a été installé ainsi que des prairies et box pour chevaux.



VERRERIE DE JEMAPPES – MONS (33)

Superficie : 2,10 ha

AGW : 09/2007

Projet de développement économique :

Développement d'un projet de culture de biomasse précédent la réalisation d'un projet de développement économique (PME).

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle et zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont programmés pour le second semestre 2011.

Description :

Une fabrique de vitres s'installe sur le site en 1866. A la cessation des activités en 1946, les installations sont progressivement démontées pour faire place à une zone de stockage de matières premières ou d'installations connexes à des activités de sidérurgie voisine.



UCB – MONS/LE ROEULX (4)**Superficie :** 25,10 ha**AGW :** 03/2007**Projet de développement économique :**
Développement potentiel de PME.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle, zone d'activité économique mixte, zone d'habitat et zone d'espaces verts.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et benzène.**Etat d'avancement :**

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont toujours en cours sur certaines parties. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue en 2014.

Description :

Des fours à coke occupent en partie le site ainsi qu'une installation de récupération des résidus de cokerie depuis 1884. A la fin des années 1920, le site connaît un essor considérable avec le développement d'une importante usine chimique. Cessation des activités en 1985. Une zone Natura 2000 (Vallée de la Haine) est incluse dans le périmètre de réhabilitation.

**AMS NORD – CHARLEROI (17)****Superficie :** 14,70 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :**
Développement de PME et d'une zone de loisirs (projet Porte des sports).**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, cyanures, métaux lourds, huiles minérales et benzène.**Etat d'avancement :**
Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et

urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue en 2013.

Description :

En 1834, la société "Aciéries et Minières de la Sambre Nord" développe des activités de hauts-fourneaux, de fours à coke et de fabrication de sous-produits. En 1970, après la fermeture de l'usine, le site devient propriété du Port autonome de Charleroi qui procède au démantèlement des structures hors sol. A partir de 1984, une partie du site accueille une vaste zone de stockage de scories, un bassin de virement et une station de démergement. Depuis 2006, un centre de traitement des scories issues de hauts-fourneaux occupe la partie ouest du site.



CENTRALE ELECTRIQUE DE MARCHIENNE – CHARLEROI (29)

Superficie : 10,16 ha

AGW : 09/2007

Projet de développement économique :
Développement de PME liées à la logistique (voie d'eau) et au secteur énergétique ainsi qu'un projet de production de biomasse.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Hydrocarbures aromatiques polycycliques et benzène.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Une 1^{ère} étape de travaux, consacrée à la déconstruction des bâtiments, vient de s'achever. Les travaux de réhabilitation des sols sont programmés en 2012.

Description :

Ce site a été le siège d'une centrale électrique en activité du début du 20^{ème} siècle jusqu'en 1997. Initialement composées de petites structures, les installations de la centrale se sont développées au fil du temps, de sorte qu'au début des années 1970, la production d'électricité atteignait quotidiennement les 115.000 kW.



COCKERILL SAMBRE II – CHARLEROI (18)

Superficie : 43,70 ha

AGW : 09/2007

Projet de développement économique :
Développement de PME et d'infrastructures de l'ICDI.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et monocycliques, huiles minérales et solvants chlorés.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont terminées. Les travaux de réhabilitation sont en cours. Fin prévue en 2012. Une seconde phase d'étude et de travaux est prévue sur une autre partie du site.

Description :

En 1829, les premières activités sidérurgiques se développent : hauts-fourneaux, usines à fabriquer la fonte et le fer au moyen de coke, laminoir à étirer le fer, machine à vapeur, fours à coke. En 1926, la société Solvay installe un parc à sel au nord-est du site et diverses installations de stockage. Le parc sera comblé en 1973. Cessation des activités en 1986.



VERRERIE DE LA DISCIPLINE – CHARLEROI (27)**Superficie :** 4,30 ha**AGW :** 09/2007**Projet de développement économique :**
Implantation de PME.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle.**Polluants avant réhabilitation :**
Huiles minérales, métaux lourds et hydrocarbures aromatiques polycycliques.**Etat d'avancement :**

Les investigations d'orientation et de caractérisations sont finalisées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont en cours.

Description :

La fondation de la SA des Verreries de Charleroi remonte à 1870. Au départ, la fabrication est assurée par un seul four à bassin de fusion. Au fur et à mesure, les installations seront adaptées et complétées. En 1978, les activités de production cessent, mais des bureaux de Glaverbel restent sur place jusqu'en 1995. A partir de 1980, le site est occupé par différentes PME, dont un centre de tri de déchets.

**ZONE PORTUAIRE DE SCLAIGNEAUX – ANDENNE (9)****Superficie :** 14,60 ha**AGW :** 06/2007**Projet de développement économique :**
Implantation de PME.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone d'espaces verts.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et métaux lourds.**Etat d'avancement :**

Les investigations d'orientation et de caractérisations sont finalisées. Les études des faisabilités économique, technique et urbanistique sont en cours. L'audit technique des bâtiments est terminé. Les travaux de réhabilitation sont prévus en 2012.

Description :

De 1848 à 1970, une usine de plomb et de zinc occupe exclusivement le site. Au fil des années, l'usine diversifie ses activités : fabrication de métaux façonnés en 1921, de céruse en 1931, de cadmium électrolytique en 1935, constructions hydrauliques, fabrication de pièces mécaniques. Depuis 1978, diverses PME occupent le site.

**COKERIE D'ANDERLUES – ANDERLUES (19)****Superficie :** 53,13 ha**AGW :** 09/2007**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone d'espaces verts.**Polluants avant réhabilitation :**
Huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux lourds.**Etat d'avancement :**

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les travaux de réhabilitation pourront débuter dès que l'accès au site sera possible.

Description :

Les activités de traitement de la houille, de cokéfaction et de carbochimie de la "SA des Cokeries et Houillères d'Anderlues" se sont déroulées entre 1906 et 2002, en bordure des charbonnages du Viernoy et de Warimé, actifs de 1850 à 1945. Le terril, constitué par les charbonnages précités, a été ré-exploité entre 1983 et 2002 pour la valorisation du charbon résiduel.



CODAMI – MANAGE (31)

Superficie : 10,70 ha

AGW : 09/2007

Projet de développement économique :
Développement d'un projet global mixte d'habitat et de PME.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, PCB et solvants chlorés.

Etat d'avancement :
Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les travaux de réhabilitation sont prévus en 2012.

Description :

Des activités de boulonnerie, d'aciérie, de fonderie et de laminage se développent sur le site de 1883 jusqu'en 1970. Suite à la mise en liquidation de l'activité principale (société Atlas Gilson Steel) en 1960 et au déménagement de la société Précimétal en 1970, une grande partie des installations et des anciens bâtiments est démolie. La société CODAMI s'établit en 1973 sur le site pour y développer des activités de ferrailage et de traitement des mitrilles jusqu'à la fin des années 1990. En 2000, une société active dans le secteur du bâtiment s'installe dans les infrastructures subsistantes.



COKERIE DE MARCHIENNE - CARSID – CHARLEROI (37)

Superficie : 18,50 ha

AGW : 04/2009

Projet de développement économique :
Développement de PME et d'industries.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (goudrons) et monocycliques (BTEX), benzène, huiles minérales, naphtalène et arsenic.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées. Les études de faisabilités sont en cours.

Description :

Le site accueille de 1852 à 1978 quatre activités industrielles principales dans autant de zones spécifiques. Des activités de cokéfaction et de carbochimie avec stockage des eaux résiduaires de 1873 à 2008 ; des activités d'extraction de la houille, de triage-lavoir et de mise à terril des stériles de 1830 à 1978 ; une activité d'épuration des gaz de cokerie et de hauts-fourneaux dès 1918 et des activités de stockage et de broyage de scories.



PLAN MARSHALL 2.VERT | 28 sites en voie de réhabilitation

BASF – FELUY - SENEFFE (1)

Superficie : 28,37 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités liées à l'industrie pétrochimique.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, métaux lourds, hydrocarbures aromatiques monocycliques et hydrocarbures aromatiques polycycliques. Pollutions importantes en composés dits "exotiques", tant dans le sol que dans l'eau souterraine.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Conception et réalisation urbanistiques et architecturales en cours.

Description :

Le site correspond à une activité de pétrochimie, entre 1969 et 2008, sous diverses raisons sociales : en 1969 "SA Chevron Oil Belgium NV", en 1980 "Société Martens", en 1988 "Pantochim SA" et "Eurodiol SA". Les activités consistent en la transformation de produits pétroliers bruts par distillation et stockage des produits transformés. Après 1988, on y fabrique divers produits chimiques.



DOMAINE DE FORTE TAILLE – MONTIGNY-LE-TILLEUL (2)

Superficie : 8 ha

Projet de réaffectation :
Développement d'activités économiques (PME et bureaux).

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'espaces verts, zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, HAP et métaux lourds.

Etat d'avancement :
Historique des activités et investigations d'orientation et de caractérisations réalisés.

Description :

Le site est occupé depuis 1768 au moins par des activités d'extraction de houille et de carrière de pierre calcaire. Le siège Espinoy de la "SA Franco Belge du charbonnage de Forte Taille" est mis en exploitation dès 1913. Cette exploitation prend fin en 1935. Le site est composé de trois plateaux dont un a accueilli depuis 1913 l'ancien carreau du charbonnage. Le deuxième plateau est, dans un premier temps, le lieu des activités d'une ancienne carrière de pierre. Elle sera, à partir des années 1920, remblayée et transformée en un terril. Dès 1960, cette zone connaîtra des activités de dépôts de déchets d'aciéries, de hauts-fourneaux et de cokeries. Le troisième plateau verra se développer une activité de chantier naval avant d'être occupé par l'extension du terril et par un triage-lavoir de 1913 à 1935.



ATELIERS SNCB DE MONS – MONS (3)

Superficie : 14,70 ha

Projet de développement économique :
Développement du centre de congrès, de bureaux, d'un hôtel et d'habitat.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone de services publics et d'équipements communautaires, zone blanche.

Polluants avant réhabilitation :
Pollutions en métaux lourds, HAP, huiles minérales, solvants.

Etat d'avancement :
Historique des activités et investigations d'orientation et de caractérisations terminés. Travaux de réhabilitation prévus pour le second semestre 2011.

Description :

Le site a accueilli une activité d'entretien et de réparation de matériel ferroviaire de la Société nationale des Chemins de Fer belges. Les premières constructions d'ateliers pour locomotives datent de 1870. Dès la fin du 19^{ème} siècle, le site est équipé essentiellement de forges, d'ateliers de machines outils, d'ateliers de réparation mécanique, d'un hall de machines à vapeur pour la production d'électricité, d'un parc à mitrilles et à charbon, de divers dépôts. Le site est arasé vers 1980. Le périmètre fait partie du projet de modernisation de la gare de Mons et de la liaison de celle-ci avec le complexe des Grands Prés, accueillant déjà, notamment, le parc scientifique Initialis.



CHARBONNAGE SAINTE EUGENIE – SAMBREVILLE (4)

Superficie : 9,80 ha

Projet de développement économique :
Installation de PME.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.

Etat d'avancement :
Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

Le site correspond à un ancien charbonnage en activité entre 1880 et 1965 sous les raisons sociales "Fosse Sainte-Eugénie du Charbonnage du Hasard" (1880) et "SA des Charbonnages de Tamines" (1886). Le terril a été exploité entre 1965 et 1994 par diverses sociétés qui utilisent successivement le carreau à des fins de revalorisation de matériaux issus du terril du siège ainsi que des terrils voisins.



USINE COCKERILL (Phase 2) – SERAING (5)

Superficie : 3 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités économiques commerciales et de bureaux (projet Néocitta II).

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds, huiles minérales et hydrocarbures aromatiques polycycliques au niveau du sol et du sous-sol.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Audit des bâtiments terminé. Travaux de déconstruction programmés pour le second semestre 2011.

Description :

Le site correspond à une partie des activités d'atelier de construction mécanique du site original de sidérurgie intégrée de la société Cockerill, situé à proximité du Château de Seraing. Les raisons sociales évolueront au fil des fusions de "SA Cockerill" en 1842 à "CMI" en 1982. Les ateliers de construction démarrent leur production en 1817, date de fondation de la société Cockerill, leurs activités s'arrêtent vers 2000 après de nombreuses transformations.



CENTRALE ELECTRIQUE D'AUVELAIS – SAMBREVILLE (6)**Superficie :** 13,32 ha**Projet de développement économique :**
Installation de PME.**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle.**Polluants avant réhabilitation :**
Hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et métaux lourds dans les remblais. En ce qui concerne les eaux souterraines : huiles minérales et HAP.**Etat d'avancement :**

Historique des activités terminé. Investigations d'orientation et de caractérisations en cours.

Description :

Le site correspond à une activité de production d'électricité par voie thermique qui débute en 1915 et s'arrête en 1985. Diverses raisons sociales se sont succédées : en 1915 "Union des Centrales électriques du Hainaut", en 1933 "SA Société d'Electricité de la Sambre et Meuse des Ardennes", en 1960 "SA Société d'Electricité de la Sambre et Meuse des Ardennes et du Luxembourg (ESMALUX)" et, en 1976, "Unerg".

**LA MARTINOIRE – MOUSCRON (7)****Superficie :** 6,90 ha**Projet de développement économique :**
Développement d'activités économiques liées à la logistique au sein du Dry-Port (Mouscron-Lille International).**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'aménagement concerté à caractère industriel.**Polluants avant réhabilitation :**
Déchets fortement chargés en métaux lourds (zinc, plomb, cuivre, nickel, cadmium), en cyanures et (en moindre concentration) en huiles minérales, en polychlorobiphényles et en naphthalène. De l'amiante a également été détectée. Le sol, en place sous ces déchets, ne semble pas contaminé.

L'eau de surface comporte une contamination (en zinc, plomb, nickel, cadmium, huiles minérales, chrome, xylènes, chrysène et benzo(a)pyrène).

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

Au sud de la zone d'activité économique "La Martinoire", en bordure de la plateforme bimodale (rail-route) Dry-Port Mouscron-Lille International, la décharge dite "La Martinoire" est exploitée de 1976 à 1977 par la commune. Elle aurait essentiellement servi de décharge pour les déchets ménagers (ou assimilés) et les déchets inertes.

**AMS SUD – CHARLEROI (8)****Superficie :** 33,93 ha**Affectation actuelle au plan de secteur :**
Zone d'activité économique industrielle et zone de services publics et d'équipements communautaires.**Polluants avant réhabilitation :**
Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, cyanures, benzène, HAP, PCB, amiante et huiles minérales.**Etat d'avancement :**

Historique des activités en cours.

Description :

Le site connaît, entre 1912 et 1976, une activité d'aciérie et de laminage qui traite les produits sidérurgiques de première fusion fabriqués sur le site "AMS Nord" situé sur la rive gauche de la Sambre. Le site est rasé durant les années 1980. Dès 1998, la parcelle au sud du périmètre est occupée par une société active dans la valorisation des déchets et agréée par la Région wallonne, la société Recysambre.



ACIERIE LD – SERAING (9)

Superficie : 22,26 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'aménagement concerté à caractère industriel, zone d'aménagement communal concerté et zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, cyanures, benzène, HAP, PCB, amiante et huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités terminé.

Description :

Le site correspond à diverses activités sidérurgiques de la SA d'Ougrée-Marihaye, particulièrement des aciéries et des fonderies qui se sont développées entre 1880 et 1982. Ces activités se sont développées sous diverses raisons sociales au fil des fusions : en 1892 "Société Anonyme d'Ougrée", en 1900 "SA d'Ougrée-Marihaye", en "SA Cockerill-Ougrée", en 1970 "SA Cockerill-Ougrée Espérance". Ce site forme une grappe avec celui de l'ancien hôpital Cockerill déjà en activité en 1857 et qui ne fermera définitivement que vers 1975.



PAPETERIE DELCROIX – NIVELLES (10)

Superficie : 17,16 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Huiles minérales, composés organiques volatils hydrogénés (HCOV) et métaux lourds dans le sol. Les eaux souterraines sont également contaminées en huiles minérales et HCOV. Au niveau des bassins, les boues et les berges sont contaminées en PCB, mercure et huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

Active dès avant 1914, la SA Papeterie Delcroix est rachetée en 1962 par le groupe papetier anglais Wiggins Teape (devenu Arjo Wiggins en 1990). L'usine s'était spécialisée dans la fabrication du papier autocopiant par couchage de microcapsules d'encre. L'essentiel des activités se termine fin 2006. Un entrepôt et une unité de fabrication de capsules pour papier sont maintenus jusque fin de l'année 2009. En 2011, seule une partie du site est encore en activité, ce qui autorise une intervention sur la partie non occupée.



GLACES D'AUVELAIS – SAMBREVILLE (11)

Superficie : 22,37 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions en métaux lourds, HAP, huiles minérales, benzène.

Etat d'avancement :

Historique des activités, investigations d'orientation et de caractérisations réalisés.

Description :

Le site correspond à une activité de fabrication de glace et de verre qui s'est développée entre 1877 et 1940 sous la raison sociale "Glaces d'Auvelais". L'usine est composée essentiellement d'un gazogène, d'une chaufferie, d'un hall de coulage, d'un atelier de polissage doucissage, de halls de fours. En 1912, la superficie industrielle est plus que doublée. Le site est par la suite occupé par la société "Grès Sambre" qui y développe une activité de fabrication de carrelages entre 1945 et 1965. Le bâti est arasé en 1989.



TUBERIE DE NIMY – MONS (12)

Superficie : 10,52 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Présence de métaux lourds (cuivre, plomb et zinc) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques en concentration variable dans la couche de remblais contenant des résidus métallurgiques et recouvrant l'entièreté du site.

Etat d'avancement :

Historique des activités et investigations d'orientation terminées. Investigations de caractérisations prévues cette année.

Description :

Le site correspond à des activités d'aciérie, de laminage et de centrale électrique qui se sont développées de 1905 à 1998 sous diverses raisons sociales : en 1905 "SA Fabrique belge de Tubes métalliques", en 1921 "SA Laminoirs & Fabrique de Tubes de Nimy", en 1983 "SA Tubel". Le site a été le lieu de nombreux dépôts et remblayages effectués notamment par la société Codami, propriétaire depuis 1998.

**VERRERIE DE SCAILMONT – MANAGE (13)**

Superficie : 4 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle, zone d'activité économique mixte et zone d'espaces verts.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, huiles minérales et HAP au niveau du sol et du sous-sol.

Etat d'avancement :

Historique des activités et investigations d'orientation réalisés. Investigations de caractérisations prévues en 2011.

Description :

Le site correspond à une activité de verrerie qui s'est développée de 1901 à 2000 sous diverses raisons sociales : en 1901 "SA des Verreries de Scailmont", en 1978 "SA Verrerie du Hainaut", en 1989 "SA Verrerie et Cristallerie du Hainaut", en 1993 "SA Hainaut Cristal". En 1993, une partie du bâti est arasé. Depuis 2002, le site et son bâti sont transformés en manège et certaines parties sont le lieu d'activités diverses notamment de réparation automobile.

**BONNE ESPERANCE N°1 – SAMBREVILLE (14)**

Superficie : 13,40 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle, zone d'espaces verts, zone de services publics et d'équipements communautaires.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, HAP, huiles minérales, solvants.

Etat d'avancement :

Historique des activités en cours.

Description :

Le site correspond à un ancien charbonnage en activité entre 1886 et 1968 sous la raison sociale "SA des Charbonnages de Bonne Espérance". Outre les puits d'extraction et d'aéragé, ce charbonnage était composé d'une centrale électrique, d'une fabrique d'agglomérés, d'ateliers mécaniques, d'une halle de machines à vapeur, d'ateliers de concassage, d'un triage-lavoir, d'une scierie, d'un atelier des pompes, d'une forge. Le terril est exploité par différentes sociétés dans le courant des années 1980. Les infrastructures sont arasées entre 1970 et 1990.



ATELIER DE CONSTRUCTION DE LA BIESME – CHATELET (15)

Superficie : 7,84 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'aménagement communale concerté et zone d'espaces verts.

Polluants avant réhabilitation :

Hydrocarbures (HAP et huiles minérales) et métaux lourds dans le sol et les eaux souterraines.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation terminées. Historique des activités en cours.

Description :

Les Ateliers de construction de la Biesme ont connu deux périodes d'activités distinctes. De 1849 à 1967, des activités d'aciérie, de fonderie, de chaudronnerie, d'ateliers de construction, de centrale électrique et depuis 1974, des activités de construction métallique, de garages et de station-service. Le site a été fortement remblayé notamment au niveau du biez d'alimentation hydraulique du ruisseau d'Hanzinnes qui traversait le site. Le site forme une grappe avec les sites le jouxtant : la poterie Crame-Delpire (1874-1958) ; l'usine à gaz de Bouffioux (1910-1970) ; la société des Corderies et Clouteries (1856-1883).



RIVAGE – CHARLEROI (16)

Superficie : 10,34 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

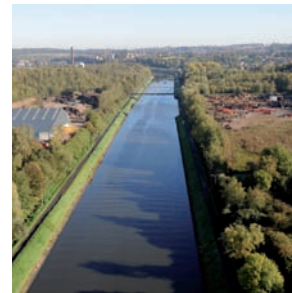
Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène, huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités terminé.

Description :

Le site est occupé par des activités de nature industrielle liées à l'activité charbonnière de la société des "Charbonnages du Centre" depuis les années 1880. Un premier triage-lavoir est mis en service dès 1912. En 1953, lors de la centralisation des unités des charbonnages, un nouveau triage-lavoir et une unité de production d'agglomérés pour les divers sièges de la SA des Charbonnages du Centre sont installés au sein du site. Arrêt des activités sur le site en 1970.



FONDERIE DU LION – COUVIN (17)

Superficie : 11,49 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique industrielle et zone d'aménagement concerté à caractère industriel.

Polluants avant réhabilitation :

Huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités en cours.

Description :

Le site connaît une activité de fonderie et de construction métallique entre 1920 et 2007. Ces activités se développent sous diverses raisons sociales : "Fonderies du Lion" en 1920, "SA Finimetal Efel" en 1975, "Usine Nestor Martin" en 1991. L'usine connaît un important développement en 1973 par la construction des ateliers au nord du périmètre. En 1995, une partie des anciens bâtiments est détruite.



POUDRERIES REUNIES DE BELGIQUE – DOISCHE (18)

Superficie : 18,24 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle et zone forestière.

Polluants avant réhabilitation :
Pollutions fortement suspectées en huiles minérale et résidus de production potentiellement encore enfouis.

Etat d'avancement :
Historique des activités en cours.

Description :

Le site correspond à des activités de production d'explosifs qui se sont développées entre 1881 et 1990 sous diverses raisons sociales : 1882 "Dynamiterie de Matagne-la-Grande", 1930 "Poudreries Réunies de Belgique", 1985 "SA PRB". Au début de son activité et jusqu'en 1920, la poudrerie avait comme activité principale la production de dynamite et d'explosifs. Après 1920, l'usine entame la production de détonateurs et artifices de minage. Le site comprenait également quantité d'ateliers mécaniques, électroniques, d'extrusion de matières thermoplastiques. Il a aussi été le lieu de nombreux déversements.

**SOCIETE BURENS (Grappe) – LESSINES (19)**

Superficie : 5,38 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle et zone de services publics et d'équipements communautaires.

Polluants avant réhabilitation :
Huiles minérales, HAP, métaux lourds et, dans une moindre mesure, BTEX.

Etat d'avancement :
Historique des activités, investigations d'orientation et de caractérisations terminés.

Description :

Le site correspond à une activité de fabrication d'allumettes qui s'est développée entre 1926 et 1956 sous les raisons sociales : 1920 "SA Union Allumettière", 1931 "SA Fabriques Belges d'Allumettes". Par la suite, le site a été le lieu d'une activité de fabrication de panneaux acoustiques ainsi que d'isolants en plâtre et en aluminium entre 1956 et 1970. Le site forme une grappe avec le site "La lampe électrique belge".

**FONDERIE DES ATELIERS DU THIRIAU (Grappe) – MANAGE (20)**

Superficie : 7,45 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle, zone d'espaces verts, zone forestière et zone agricole.

Polluants avant réhabilitation :
Métaux lourds et hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Etat d'avancement :
Historique des activités et investigations d'orientation réalisés. Investigations de caractérisations prévues en 2011.

Description :

Des activités de fonderie et de construction métallique se sont développées entre 1919 et 1990 sous les raisons sociales : "SA des Ateliers du Thiriau" en 1906, "SA Nouveaux Ateliers du Thiriau" en 1980 et "Ateliers de Braine-le-Comte et Thiriau Réunis (ABT)" en 1982. Le site est à l'arrêt en 1990 et connaîtra un nombre important d'utilisateurs et de propriétaires différents. Le site forme une grappe avec le site des "Usines Dupont et Cie".



BRENNER – ANDENNE (21)

Superficie : 3,39 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques et benzène.

Etat d'avancement :

Bilan historique, investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

De 1857 à 1988, le site est un lieu de stockage de l'usine voisine qui fabrique des produits réfractaires. Ces activités se développent sous diverses raisons sociales. En 1932, une partie du site est occupée par les activités de fonderie de la "SA des anciennes Fonderies Trouillez, Spinette et fils" et par une activité de construction métallique. De 1967 à 1988, la "SA Belref" produit des matériaux réfractaires. Après 1988, le site connaîtra une activité de broyage de bois par la "Société Brenner". Le site comprenait également une petite île et un bras de Meuse qui ont été remblayés avec des boues de dragage et des déchets de matériaux réfractaires entre 1962 et 1969.



LES TEXTILES D'ERE – TOURNAI (22)

Superficie : 3,96 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions fortement suspectées en hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.

Description :

La société "Les Textiles d'Ere" est fondée vers 1967-1968. Sa faillite survient début 2003. Elle s'était spécialisée dans la fabrication de fils de laine pour la confection des tapis équipant notamment les avions et les voitures de chemin de fer ainsi que dans celle de fils de lin pour l'industrie vestimentaire.



COUR AUX MARCHANDISES SNCB – HERSTAL (23)

Superficie : 1,27 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et huiles minérales.

Description :

Le site correspond à une ancienne cour à marchandises constituée essentiellement d'un faisceau de voies de chemin de fer et d'un hangar de stockage utilisé par les services de la SNCB. Le site a peu évolué entre sa mise en service et son déclassement.



ETABLISSEMENTS LINOTTE (Grappe) – SERAING (24)

Superficie : 3,21 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions fortement suspectées en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, solvants, BTEX et huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation terminées. Investigation de caractérisations en cours. Etude des faisabilités en cours.

Description :

Une activité de construction métallique s'est développée entre 1930 et 1980 : la "SA des Ateliers Georges Dubois" en 1930 ; la "SA de Construction métallique de Jemeppe" en 1958 et les "Etablissements Galand" en 1965. Une partie du site sera utilisée également, de 1941 à 1965, par la "SA Produits routiers Betuma" spécialisée dans la fabrication de briques de bitume. Après l'arrêt de ces activités, le site a été occupé par un ferrailleur jusqu'en 2005. Ce site constitue une grappe avec le site "Collin Sacré".

**GLACERIE ET USINE DE PRODUITS CHIMIQUES – FLOREFFE (25)**

Superficie : 2,39 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques et, plus localement, composés organo-halogénés extractibles au niveau du sol. Ces contaminations sont essentiellement présentes au niveau des remblais.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation terminées.

Description :

Le site a accueilli une activité de fabrication de produits chimiques et de fabrication de glaces entre 1849 et 1932. Un crassier a été constitué par les sables de verrerie utilisés pour le polissage des glaces. Dès 1945, le site a été rasé. A partir de 1965, sur la partie de l'ancienne fabrique de produits chimiques, la "SC Laiterie de Sambre et Meuse" installe une usine de fabrication de lait en poudre. Les silos situés à l'extrémité nord-est du site sont toujours en exploitation et font l'objet actuellement d'agrandissement par la société "Silos de Floreffe" afin d'y fabriquer de la nourriture pour animaux.

**COUR AUX MARCHANDISES DE COMBLAIN-LA-TOUR – HAMOIR (26)**

Superficie : 1,81 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone blanche.

Polluants avant réhabilitation :

Des contaminations en métaux lourds et en HAP ont été relevées au niveau du sol et du sous-sol. Ces contaminations sont présentes dans les remblais depuis la surface et atteignent le terrain naturel sous-jacent.

Etat d'avancement :

Bilan historique réalisé. Etudes d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

En 1927, la gare possède un bâtiment des recettes, un hangar aux marchandises, deux ateliers et une cabine mécanique à vingt-et-un leviers. Il s'y trouve aussi un magasin en bois et une caisse de wagon servant d'abri aux voyageurs. L'ensemble du site aurait été remblayé au terme de son utilisation en tant que cour aux marchandises. Des activités de vente et de réparation d'automobiles s'y seraient déroulées ces dernières années.



LES CABLERIES – DOUR (27)

Superficie : 6,10 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Pollutions en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et solvants.

Etat d'avancement :

Historique des activités et investigations d'orientation et de caractérisations terminés.

Description :

Le site a connu une activité intense entre 1845 et 1989 et s'est fortement développé après 1926. L'activité s'est développée autour de deux produits distincts : les cordes et câbles de traction et les câbles électriques. Après 1989, le bâti a été occupé par diverses activités : fabrication de savons et détergents, garage automobile, atelier de construction mécanique. Depuis le début des années 2000, le site est un vaste lieu de dépôt de déchets plastiques déposés sans autorisation.



CHANTIER NAVAL DE THUIN – THUIN (28)

Superficie : 1,12 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :

Fortes contaminations en métaux lourds, en huiles minérales et en hydrocarbures aromatiques polycycliques au niveau du sol et du sous-sol.

Etat d'avancement :

Historique des activités et investigations d'orientation terminés. Investigations de caractérisations terminées.

Description :

Le site correspond à une activité de construction et de réparation de bateaux qui s'est développée de 1880 à 1926 pour les bateaux en bois et de 1926 à 2000 pour les bateaux en acier sous les raisons sociales "Chantier naval Michot Frères" en 1890, et "Chantier naval de Thuin" en 1985.



CONTRAT DE GESTION | 18 sites en voie de réhabilitation

BASSE WAVRE – WAVRE

Superficie : 10,82 ha

Projet de développement économique :
Installation de PME.

Polluants avant réhabilitation :

Pollution typique des décharges de déchets ménagers. Biogaz produit par le massif de déchets.

Etat d'avancement :

Investigations de caractérisations en 2004. Depuis 2006, SPAQuE poursuit la mise en sécurité du site par un suivi régulier des installations de dégazage temporaires qu'elle a mises en place dès le début de son intervention. Un drain de dégazage périphérique a été mis en place sur le flanc sud du site en décembre 2006.

Description :

A partir de 1937, cette ancienne dépression marécageuse fait l'objet de déversements de déchets ménagers. Dans les années 1970, une usine de traitement des déchets est construite sur la partie sud-ouest du site. Dans les années 1980, un fabricant de combustible industriel à partir de cartons et papiers loue l'usine. L'usine est démolie en 1983 et le terrain est utilisé pour le versage d'immondices jusqu'en 1991. En 1995, un parc à conteneurs s'installe à cet endroit. En 2005, de nouveaux bâtiments commerciaux sont construits sur les déchets.



CRAYERE DES FONDS DE MORVAU – BINCHE

Superficie : 12 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone agricole.

Polluants avant réhabilitation :

L'ancienne décharge est une source de production de biogaz, avec des teneurs importantes en méthane.

Etat d'avancement :

Historique des activités en 2008. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Etude des faisabilités en cours. Depuis 2008, SPAQuE poursuit la mise en sécurité du site par un suivi régulier des installations de dégazage temporaires qu'elle a mis en place dès le début de son intervention.

Description :

En 1914, le site connaît sa première exploitation industrielle avec l'extraction de la marne, pierre calcaire destinée à la cimenterie. Après l'arrêt des activités en 1950, la zone d'excavation s'inonde progressivement. En 1972, le propriétaire du site obtient le permis d'exploiter une décharge. La quantité de déchets ménagers et industriels déversés jusqu'au début des années 1980 dépasserait le million et demi de mètres cubes. En 1980, retrait du permis pour non-respect des conditions d'exploitation. Les déchets seront recouverts d'une couche de terre afin de limiter les nuisances lors de la fermeture de la décharge en 1985.



LE MARAIS – BOUSSU

Superficie : 22,86 ha

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'espaces verts à l'exception de la partie située au sud du Saubin, inscrite en zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :

Composés inorganiques (cyanures, sulfates, soufre), hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et métaux lourds. La présence de biogaz a également été mise en évidence dans les puits forés sur la décharge.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Etude des faisabilités en cours.

Description :

Entre 1962 et le début des années 80, le site a servi de décharge d'immondices provenant essentiellement des collectes de l'ISPH (Intercommunale de salubrité publique du Hainaut). Le volume du massif de déchets est estimé à 1.092.000 m³.



STOCKAGE PURFINA – CHATELET

Superficie : 3,24 ha

AGW : 12/2005

Polluants avant réhabilitation :

Huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, hydrocarbures aromatiques monocycliques et métaux lourds.

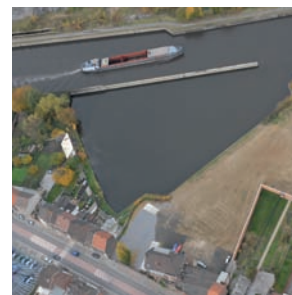
Etat d'avancement :

Les travaux de terrassement et d'évacuation en centre de traitement des terres contaminées situées dans la partie insaturée des

sols ont été menés en 2006. Depuis, plusieurs puits de pompage et une station d'épuration ont été mis en place pour traiter les sols saturés situés sous le niveau de la nappe, selon un procédé de "pump and treat". Ce traitement est toujours en cours actuellement.

Description :

De 1926 à 1995, une partie du site a fait office de centre de stockage de produits pétroliers. L'autre partie du site sert jusqu'en 1967 de lieu de stockage lors de son exploitation par le charbonnage du Trieu-Kaisin.



N° 1 FERRAND (Phase 1 et Phase 2 - COVADEC) – DOUR

Superficie : 19,6 ha

AGW : 05/2009

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'activité économique mixte.

Polluants avant réhabilitation :

Déchets à ciel ouvert et enfouis. Amiante dans les bâtiments.

Etat d'avancement :

Historique des activités et audit des bâtiments réalisés en 2009. Déconstruction des bâtiments et évacuation des déchets récents en 2010. En 2011, évacuation complémentaire de 11.000 tonnes de déchets anciens, mélangés avec des terres contaminées.

Description :

Le site est occupé par des activités de charbonnage de 1856 à 1959. Par la société "SA du Charbonnage de Longterme-Ferrand" en 1856 et en 1886, par la "SA des Charbonnages unis de l'Ouest de Mons". Les matériaux issus du terril sont revalorisés par diverses sociétés de 1963 à 1997. Le site est occupé de 1966 à 1997 par un chantier de récupération de métaux. En 1998, la société Covadec y exploite, sans autorisation, un centre de regroupement de déchets plastiques jusqu'en 2008.



CARRIERE DU RADAR – FLOBECQ**Superficie :** 14,43 ha**Polluants avant réhabilitation :**

Métaux lourds, huiles minérales et HAP. Présence de composés azotés, de chlorures, de métaux lourds, d'hydrocarbures, de phénols, de fer, de tétrahydrofuranes, de xylènes et de polychloroéthylènes dans les eaux souterraines.

Etat d'avancement :

En 2007, SPAQuE a installé sur le site une unité de combustion du biogaz (torchère) et une station d'épuration visant à traiter les lixiviats. Depuis, SPAQuE poursuit la mise en sécurité du site par un suivi régulier de ces installations.

Description :

De 1934 à 1985, le site accueille une sablière. La carrière sera comblée, entre 1989 et 2002, par 840.000 m³ de déchets industriels non dangereux et non toxiques, provenant des zonings industriels voisins, de déchets de démolition et de cendres volantes, ainsi que des déchets ménagers de la commune de Flobecq.

**CHAMP DES 7 ANES – ERPION - FROIDCHAPELLE****Superficie :** 16 ha**Polluants avant réhabilitation :**

Cette ancienne décharge est une source de biogaz. Une grande partie du volume de la décharge est sous eau et nécessite une intervention.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

**DECHARGE D'ORMONT – TOURNAI****Superficie :** 2,8 ha**Affectation actuelle au plan de secteur :**

Zone d'espaces verts et zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :

La principale problématique est liée à la production résiduelle de biogaz dont la migration conduit à la présence de méthane au niveau de la zone d'habitat.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Depuis 2008, SPAQuE assure la mise en sécurité du site par un suivi régulier des installations de dégazage temporaires qu'elle a mis en place dès le début de son intervention.

Description :

Le site correspond à une ancienne sablière. Début des années 1970, l'exploitation du sable cesse et la carrière est rapidement inondée. L'ancienne sablière devient un endroit de détente bucolique, fréquenté par le voisinage. Entre 1972 et 1987, elle est remblayée par des déchets de type ménager ou assimilé ainsi que par des déchets de type industriel.



CHEMIN DE SURISSE – DALHEM

Superficie : 10,8 ha

Polluants avant réhabilitation :

Les principaux contaminants présents dans le massif de déchets sont les métaux lourds, HAP (essentiellement naphthalène), PCB, huiles minérales, phénols, phtalates, cyanures (contamination légère sur l'ensemble du site) et BTEX. Les eaux souterraines de la nappe des graviers-schistes montrent des contaminations significatives en métaux lourds, chlorures, huiles minérales, benzène et azote Kjeldahl. Les eaux de surface de la mare au sud du site sont contaminées en HAP. Les analyses statiques de gaz ont montré des teneurs en méthane supérieures à 50 %.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

Il s'agit d'une ancienne gravière, d'une profondeur comprise entre 4 et 10 mètres, comblée entre 1971 et 1981 par environ 865.600 m³ de déchets provenant de la ville de Liège et de la société Wuidar Frères. Les matières déversées étaient de types ménager, industriel et hospitalier. Les déchets ont par la suite été recouverts d'une couche d'argile de 0,5 à 2 mètres d'épaisseur.



SAULE MARIE – MARCHIN

Polluants avant réhabilitation :

Métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Travaux de dépollution prévus début 2012.

Description :

Ancien dépotoir également appelé "Dépotoir Maton". Les dépôts sont constitués de mitrailles, carcasses de voitures et de caravanes, d'anciennes machines agricoles, de déchets de construction et divers tels que pneus, bidons, encombrants...



DECHARGE LAVIGNE – FOSSES-LA-VILLE

Superficie : 1,45 ha

Polluants avant réhabilitation :

Les déchets excavés présentent des valeurs pour le cuivre, le zinc, le benzo(a)pyrène, le chrysène, les EOX (composés organohalogénés extractibles) et les huiles minérales qui dépassent les seuils admis pour les terres décontaminées.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées.

Description :

Il s'agit d'une ancienne sablière autrefois comblée avec des déchets. Elle se présente aujourd'hui sous l'aspect d'une prairie.



STATION-SERVICE CARMANNE (PHASE 1) – FOSSES-LA-VILLE**Superficie :** 0,16 ha**Polluants avant réhabilitation :**

Des contaminations en métaux lourds/métalloïdes, en HAP, en benzène, en toluène, en xylènes, en huiles minérales et en MTBE ont été détectées dans les sols.

Etat d'avancement :

Investigations d'orientation et de caractérisations terminées pour la Phase 1.

Description :

A partir de 1981 et jusqu'en 2007, le site est le siège d'exploitation d'une station-service. Outre les locaux conçus pour cette activité, le bâtiment principal abrite le logement de l'exploitant. A partir de 1998, l'entrepôt situé à l'est de la parcelle est occupé par un atelier d'entretien et de réparation de véhicules automobiles.

**LIMOY – NAMUR****Superficie :** 1,6 ha**Polluants avant réhabilitation :**

Présence de biogaz au niveau d'un immeuble à appartements situé en bordure de la décharge.

Etat d'avancement :

Investigations de caractérisations en 2006. Travaux de génie civil prévus début 2012. Depuis 2007, SPAQuE assure la mise en sécurité du site par un suivi régulier des installations de dégazage et de traitement des eaux qu'elle a mises en place dès le début de son intervention.

Description :

Avant 1970, le site est occupé par une prairie et un verger. Dans les années 1970, le terrain est exploité comme lieu d'extraction de sable nécessaire à la construction de l'autoroute E411. En 1986, la ville de Namur reçoit l'autorisation d'exploiter le terrain comme décharge publique jusqu'en 1991. A la fin de l'exploitation, une couche d'environ 1 m de terre est ajoutée pour transformer le terrain en prairie. En 1991, un particulier achète le terrain et l'utilise pour faire paître son bétail.

**ETABLISSEMENTS BALTEAU – LIEGE****Superficie :** 0,49 ha

Projet de développement économique :
Développement d'activités muséales, économiques et d'habitat.

Affectation actuelle au plan de secteur :
Zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :

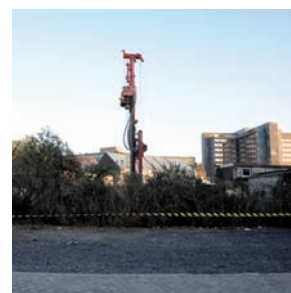
Pollution potentielle en métaux lourds, en HAP, en PCB, en EOX et huiles minérales.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation terminées. Investigations de caractérisations prévues en 2011.

Description :

Le site correspond à une activité de fabrication de matériel électrique qui s'est développée de 1919 à 1969 sous la raison sociale "SA des Usines Balteau". Cette société était spécialisée dans la fabrication des transformateurs électriques et, dès 1964, des appareils de radiographies. Par la suite, le site a connu une activité de garage communal. Une partie du site est arasée en 1994.



STATION-SERVICE DE MAZEE – VIROINVAL

Superficie : 0,20 ha

Etat d'avancement :

Historique des activités en cours. Investigations d'orientation et de caractérisations prévues en 2012.

Description :

Ancienne station-service dont SPAQuE a été chargée de la réhabilitation par mesure d'office.



CRISTALLERIES DU VAL SAINT-LAMBERT – SERAING

Superficie : 4,33 ha

Projet de développement économique :

Un projet de grande ampleur, le Cristal Park, est envisagé sur l'ensemble du site des Cristalleries du Val Saint-Lambert. Ce projet comprend notamment la création d'un centre commercial, d'un centre de loisirs (Aquaparc et piste de ski indoor), d'un Business Park et de deux lotissements (150 maisons).

Affectation actuelle au plan de secteur :

Zone d'aménagement économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Hydrocarbures aromatiques polycycliques et métaux lourds essentiellement dans les remblais. Huiles minérales à proximité d'une ancienne zone de stockage

d'hydrocarbures, aussi bien que dans le terrain naturel sous-jacent, ainsi qu'une contamination en hydrocarbures aromatiques polycycliques et benzène.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation terminées. Investigations de caractérisations prévues en 2011.

Description :

L'activité de verrerie et de cristallerie sur le site débute en 1826. Elle perdure en 2009. Deux phases d'activités se distinguent. Une première, intense et industrielle, des origines à 1974. Une seconde, de moindre importance et plus artisanale, depuis 1975.



USINE DE PRODUITS CHIMIQUES D'AUVELAIS – SAMBREVILLE

Superficie : 5,62 ha

Projet de développement économique :
Ce site permettrait la réalisation d'une halte fluviale mais surtout d'un point de vue économique, le développement d'une zone d'activités artisanales.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat.

Polluants avant réhabilitation :

La zone d'intervention est fortement remblayée avec des matériaux de nature inconnue. Les sources potentielles de pollution doivent être situées au droit et alentours des chambres à plomb, des colonnes de condensation, des machines de concentration, des fours à pyrites, des fours à soude, des nombreuses chaudières au charbon, des dépôts de matières premières, des dépôts d'hydrocarbures.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation terminées. Investigations de caractérisations en cours.

Description :

Ce site est occupé par des activités de fabrication de produits chimiques entre 1851 et 1980. Les bâtiments et infrastructures techniques y ont été plusieurs fois transformés et reconstruits les uns sur les fondations des autres. Une grande partie du site est arasée en 1982, seuls subsistent trois hangars au nord du périmètre. Les travaux des démolitions ont été limités à une déconstruction hors sol et n'ont pas concerné les substructures. Le site a fait l'objet de dépôts et de remblayages.

**CORDERIE LIGNY – CHARLEROI**

Superficie : 1,56 ha

Projet de développement économique :
Avec le site de la Verrerie de la Discipline, repris dans le Plan Marshall I, ce site forme une grappe de sites permettant une intervention de rénovation urbaine de grande ampleur à l'échelle de ce quartier de Gilly. Une mixité d'affectations permettrait le développement de logements et d'espaces urbains de qualité.

Affectation actuelle au plan de secteur :
 Zone d'activité économique industrielle.

Polluants avant réhabilitation :

Des contaminations en métaux lourds, huiles minérales et en hydrocarbures aromatiques polycycliques ont été relevées, essentiellement au niveau des remblais.

Etat d'avancement :

Historique des activités réalisé. Investigations d'orientation et de caractérisations terminées. Etude des faisabilités économique, technique et urbanistique en cours.

Description :

La Corderie Ligny, active dans la fabrication de cordes de chanvre et de câbles en acier, prioritairement à l'intention des charbonnages, est fondée en 1857 et devient en 1905 la SA Corderie J.-B. Ligny. En 1966, le site est racheté par la société Glaverbel qui détruit toutes les maisons privatives au nord-ouest du périmètre. En 1969, elle modifie l'outil industriel des anciens bâtiments jusqu'alors occupés par la SA Société générale de Câblerie et de Corderie "Cabcord" (qui a succédé à la Corderie Ligny). Vers 1980, le site est revendu par Glaverbel à des particuliers, dont un ferrailleur.





La réhabilitation de friches industrielles polluées exige une présence sur le terrain dès le début du processus de réhabilitation. Avec quelque 80 sites en réhabilitation répartis à travers toute la Wallonie, les experts de SPAQuE arpentent donc quotidiennement le territoire wallon.



Acteur du développement durable de la Wallonie, SPAQuE s'investit dans les énergies renouvelables sur les sites dont elle est propriétaire. Elle mène des expériences de culture de taillis à courte rotation et de miscanthus sur deux de ces sites. Elle a des projets dans l'éolien et le photovoltaïque. Elle envisage l'installation de deux microcentrales hydro-électriques sur le Hoyoux (Papeterie Godin à Marchin) et sur l'Eau d'Heure (Acierie Allard à Marchiennes, photo).



Sur la plupart des décharges qu'elle a réhabilitées, SPAQuE doit entretenir réseau de dégazage, station d'épuration des eaux, torchères, unité de production d'électricité, etc. C'est le travail des techniciens du service maintenance comme ici à Anton.

SPAQuE

PARTIE IV

SPAQuE en chiffres

Préambule

Le 29 avril 1999, la société SPAQuE concluait son premier contrat de services avec la Région wallonne. Elle s'engageait ainsi à publier, chaque année, un bilan de ses activités tant en termes d'objectifs que de transparence des montants financiers.

Le 13 juillet 2007, un deuxième contrat de gestion, liant SPAQuE et la Région wallonne, était signé.

Au terme de chaque année, SPAQuE facture ses honoraires à la Région wallonne. Les prestations de services ne font donc l'objet d'aucun subside.

Ce rapport constitue le onzième bilan des activités menées par l'entreprise. Il s'articule entre des informations relatives aux décisions et contextes dans lesquels SPAQuE a évolué au cours de l'année 2010, un bilan détaillé, activité par activité, et une conclusion sur l'impact financier du présent rapport.

En 2010, les activités de l'entreprise se sont poursuivies sur base du contrat de gestion mais ont été amplifiées de façon considérable grâce, entre autres, aux fonds structurels européens FEDER ainsi qu'au "Plan Marshall pour la Wallonie".

En matière de culture d'entreprise, SPAQuE a toujours accordé une place prépondérante à l'évaluation. Dès 2003, SPAQuE a élaboré un système de gestion de la Qualité et de l'Environnement dont elle est certifiée depuis plusieurs années. L'entreprise est également validée EMAS depuis plusieurs années.

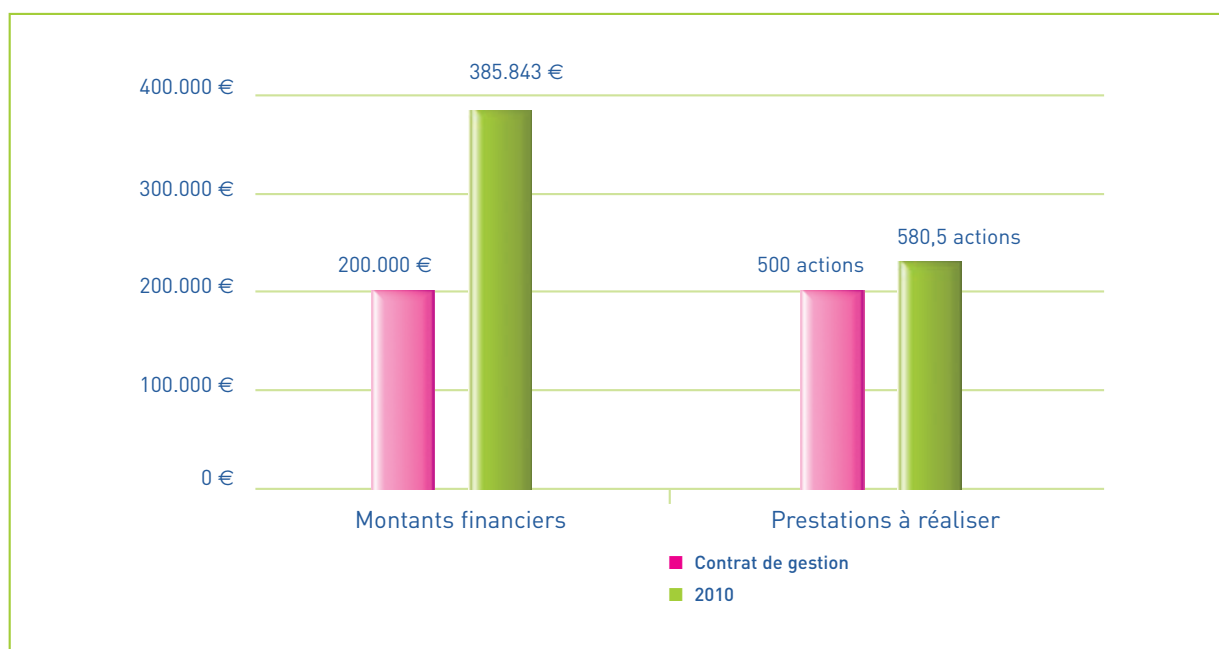
Résultats enregistrés en 2010

Activité 1.1. Inventaire des sites potentiellement pollués

L'activité d'inventaire des sites de décharges et de sites industriels consiste en l'identification précise des sites, notamment en recueillant les premières données disponibles au sujet du site, mais également en se rendant sur place pour pouvoir clairement valider les caractéristiques retenues. Dans ce cadre, il faut noter que les sites évoluent et qu'une visite régulière de ceux-ci (actualisation des données) est nécessaire. Un travail d'illustration cartographique, à intégrer dans la base de données, et la cotation du site au moyen des logiciels Auditsite® ou Auditsol®¹ complètent cette activité.

La réalisation de l'inventaire des sites de décharges et de sites industriels a pour finalité d'offrir non seulement un répertoire aussi exhaustif que possible des sites, mais plus encore une classification de ces différents sites entre eux selon différents critères, parmi lesquels l'impact environnemental et l'éventuelle urgence d'une intervention.

Représentation graphique de l'activité 1.1. "Inventaire des sites potentiellement pollués"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 500 actions pour 200.000 €, soit 400 €/action. SPAQuE a réalisé 116 % de ses objectifs en termes de prestations (580,5 actions au lieu de 500) avec une utilisation budgétaire de 385.843 € au lieu de 232.200 € (coût des 580,5 actions à 400 €/action).

Cela représente une moins-value équivalente à 153.643 €.

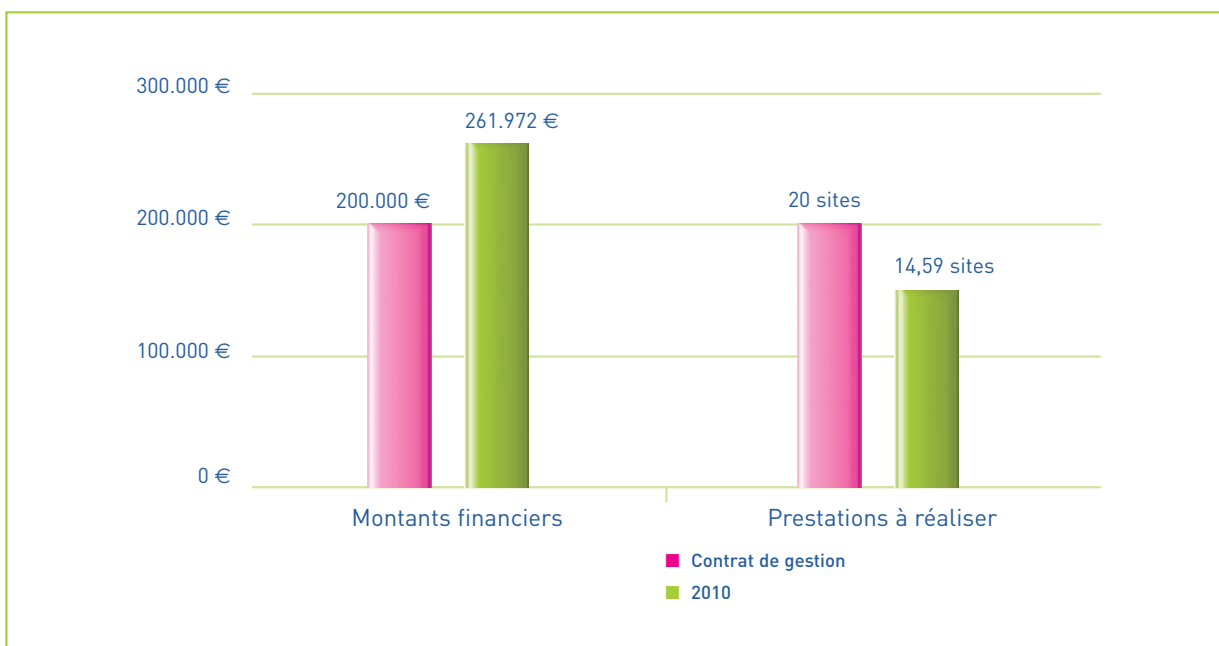
L'évolution du métier et du temps de travail des collaborateurs sont à l'origine de l'augmentation des coûts de cette activité. En effet, depuis septembre 2009, les coûts liés au temps de travail des employés sont pris en compte directement sur chaque activité.

¹ Les logiciels Auditsite® et Auditsol® permettent la cotation et la mise en priorité des actions d'études et/ou de réhabilitation pour les décharges et sites industriels.

Activité 1.2. Historiques des activités sur les sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres

Les historiques constituent un maillon essentiel de la Chaîne des valeurs de SPAQuE.

Représentation graphique de l'activité 1.2. "Historiques des activités sur les sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 20 sites pour 200.000 €, soit 10.000 €/site. SPAQuE a réalisé 73 % de ses objectifs en termes de prestations (14,59 sites au lieu de 20 sites) avec une utilisation budgétaire de 261.972 € au lieu de 145.900 € (coût des 14,59 sites à 10.000 €/site).

Cela représente une moins-value équivalente à 116.072 €.

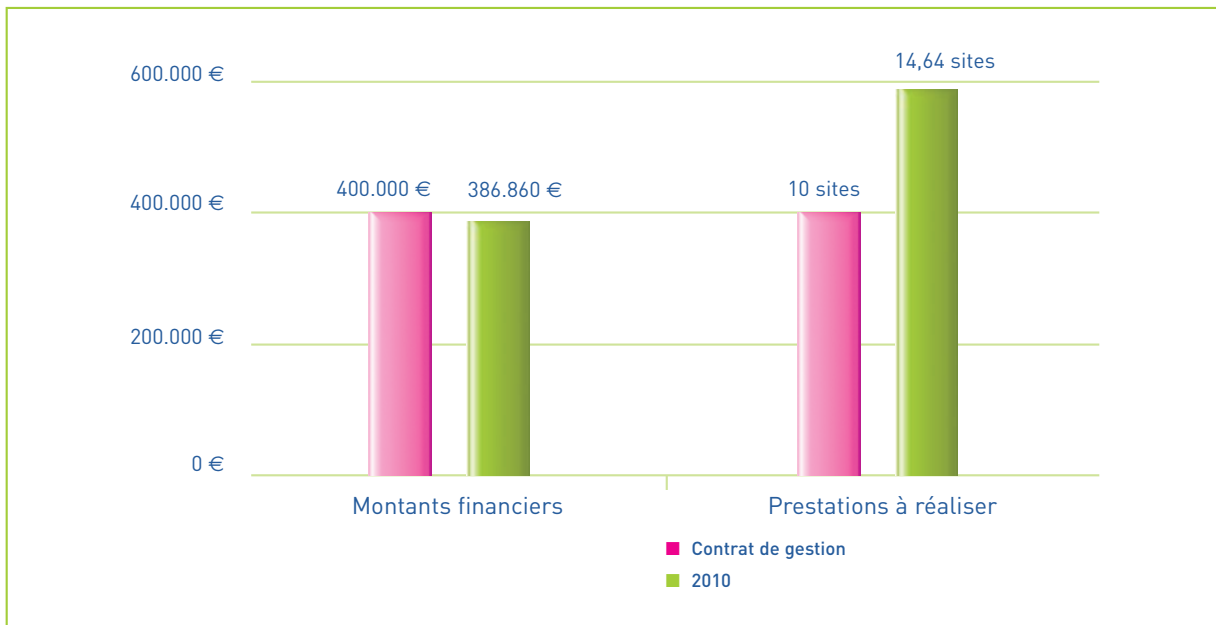
L'évolution du métier et du temps de travail des collaborateurs sont à l'origine de l'augmentation des coûts de cette activité. En effet, depuis septembre 2009, les coûts liés au temps de travail des employés sont pris en compte directement sur chaque activité.

Activité 1.3. Investigations d'orientation des sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres

Après l'inventaire et les historiques des sites, SPAQuE a mis en œuvre, depuis plusieurs années, une étape plus technique appelée "Investigations d'orientation", visant à acquérir un minimum d'informations analytiques concernant le niveau de contamination d'un site.

Sur la base des cinq étapes composant ces investigations (plan d'échantillonnage, prélèvements, étude de risques, cote Auditsol® ou Auditsite® et note d'état des connaissances), on peut comparer la réalisation avec les objectifs fixés. Vu l'évolution de la définition de cette activité, il est difficile de la comparer avec les années antérieures.

Représentation graphique de l'activité 1.3. "Investigations d'orientation des sites potentiellement pollués, décharges, sites industriels et autres"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 10 sites pour 400.000 €, soit 40.000 €/site. SPAQuE a réalisé 146 % de ses objectifs en termes de prestations (14,64 sites au lieu de 10 sites) avec une utilisation budgétaire de 386.860 € au lieu de 585.600 € (coût des 14,64 sites à 40.000 €/site).

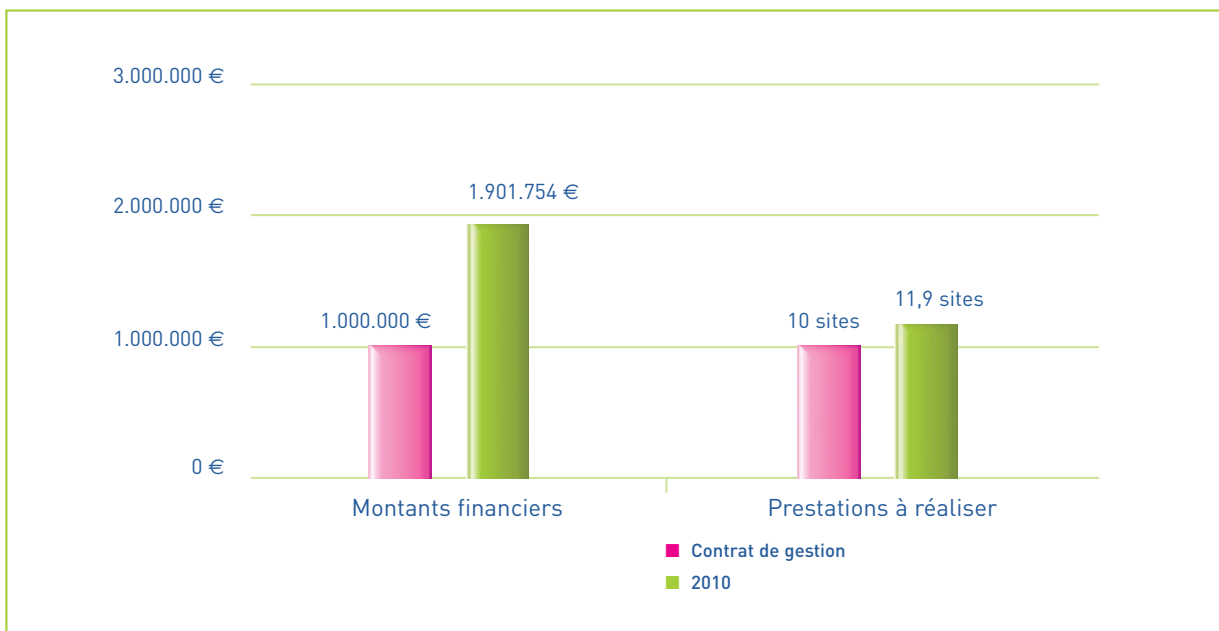
Cela représente une moins-value équivalente à 198.740 €.

La performance économique de cette activité s'explique partiellement par l'achat d'études existantes ainsi que par la valorisation des prestations exécutées lors des investigations de caractérisations de mise en priorité.

Activité 1.4. Investigations des caractérisations environnementale et urbanistique

Les sites dont la pollution est avérée au terme des investigations d'orientation sont engagés dans une phase d'identification de leurs impacts, appelée caractérisations environnementale et urbanistique.

Représentation graphique de l'activité 1.4. "Investigations des caractérisations environnementale et urbanistique"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 10 sites pour 1.000.000 €, soit 100.000 €/site. SPAQuE a réalisé 119 % de ses objectifs en termes de prestations (11,9 sites au lieu de 10 sites) avec une utilisation budgétaire de 1.901.754 € au lieu de 1.190.000 € (coût des 11,9 sites à 100.000 €/site).

Cela représente une moins-value équivalente à 711.754 €.

L'augmentation des coûts de l'activité est liée à l'augmentation des actes techniques réalisés.

Activité 1.5. Liste des sites prioritaires

Cette activité a pour objectif d'établir une liste de sites à réhabiliter prioritairement.

Activité 1.5. "Liste des sites prioritaires" Activité forfaitaire

Budget du contrat de gestion	Montant dépensé
5.000 €	37.677 €

Le montant dépensé résulte de la réalisation du dossier d'introduction de 43 sites dans la programmation du Plan Marshall 2.vert.

provenant des universités (UCL, ULB, ULg) et de l'Institut Bordet. Le Collège des Experts examine le dossier présenté par SPAQuE et formule, par écrit, un avis étayé par des recommandations.

Activité 1.6. Volumétries

Cette étape de la Chaîne des valeurs consiste en la délimitation des pollutions recensées au terme de l'étape des caractérisations, en la réalisation d'une étude simplifiée des risques et en l'estimation volumétrique des zones de pollution.

Chaque riverain ayant accepté les prélèvements au niveau du domicile reçoit un rapport commenté détaillant les résultats d'analyse. Ce document est exposé oralement lors d'un entretien organisé par le GQES afin de répondre aux questions du riverain.

Cette nouvelle activité a été considérée cette année comme forfaitaire car elle n'offre pas encore d'échantillons suffisants pour pouvoir déterminer des objectifs de réalisation.

Les autorités reçoivent les conclusions synthétiques et anonymisées de cette démarche. Toute personne peut recevoir le dossier de synthèse sur simple demande.

En 2010, cette activité a engendré des dépenses d'un montant de 481.081 €.

"Etude par biomarqueurs"

Activité 1.7. Gestion de la qualité de l'environnement et de la santé

"Campagne riverains"

- Gestion administrative (courrier au Bourgmestre) ;
- Communication des résultats aux riverains (envoi des résultats au Bourgmestre et aux riverains).

Lorsque sur base des résultats disponibles, et typiquement au terme de la campagne riverains, le Collège des Experts se prononce en faveur de la quantification de l'imprégnation des riverains, une étude par biomarqueurs est réalisée. Il s'agit d'évaluer le niveau d'exposition interne des habitants. Des prélèvements biologiques (sang et urine) sont effectués, sur base volontaire, au sein de la population concernée. Les analyses de laboratoire mesurent les biomarqueurs sensibles et spécifiques des polluants identifiés dans le site étudié par SPAQuE.

Pour mener des investigations en zone riveraine, SPAQuE établit un plan d'échantillonnage spécifique. Les habitants concernés sont ensuite sollicités afin d'autoriser les prélèvements dans leur jardin et maison (sol, légumes, air intérieur, air extérieur, gaz du sol, eaux souterraines).

Les résultats des analyses biologiques sont soumis au Collège des Experts et un avis est rédigé. La présence ou l'absence d'un risque pour la santé des riverains y est alors mentionnée.

Les résultats d'analyses des mesures effectuées permettent de calculer le risque pour la santé humaine, c'est-à-dire le niveau d'exposition externe.

Les autorités reçoivent les conclusions synthétiques et anonymisées de cette démarche ainsi que l'avis signé par le Collège des Experts.

Si ce risque dépasse la norme, SPAQuE réunit un collège multidisciplinaire d'experts. Ce groupe est actuellement constitué de cinq personnes, médecins et toxicologues,

Les riverains reçoivent le rapport de synthèse relatif aux résultats des analyses biologiques, rendus anonymes. Toute personne peut recevoir le dossier de synthèse sur simple demande.

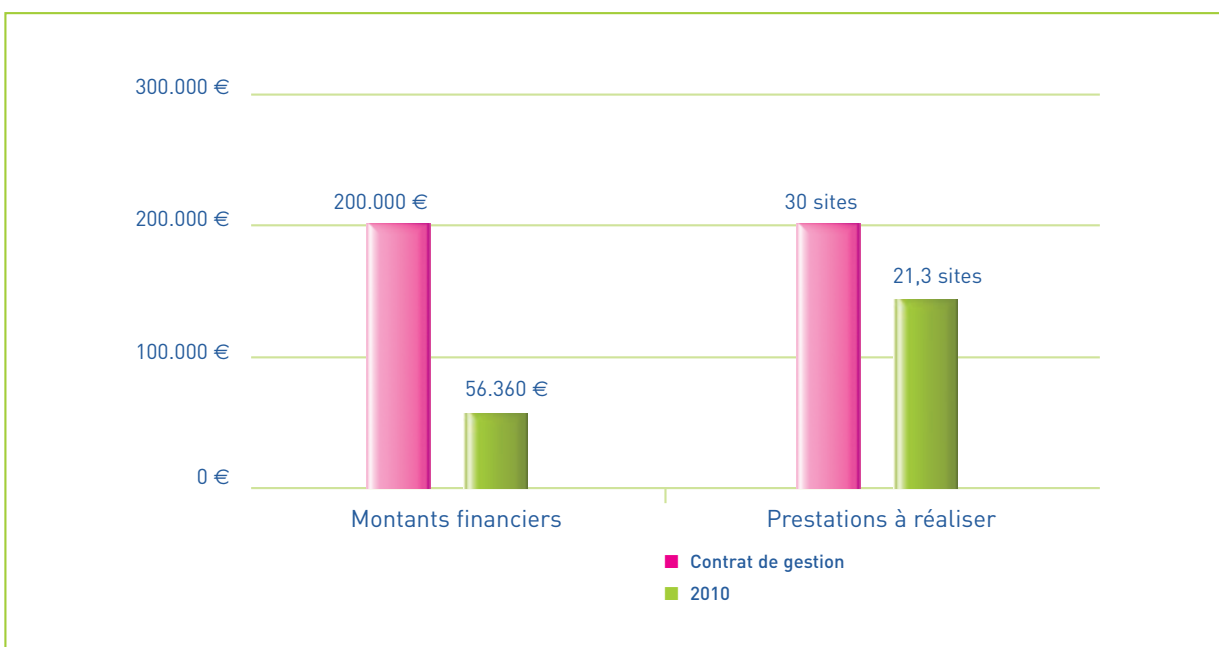
En 2010, ces activités forfaitaires ont engendré des dépenses à concurrence de 347.596 €.

Activité 1.8. Surveillance environnementale

Tout site reconnu comme contaminé, qu'il soit à réhabiliter ou non, est suivi scientifiquement. En effet, l'atténuation naturelle de la contamination comme moyen de gestion environnementale est totalement insatisfaisante. Seul un monitoring adapté (surveillance environnementale) permet d'apporter l'assurance d'une gestion maîtrisée de la problématique initialement constatée.

La surveillance environnementale réalise, plusieurs fois par an si nécessaire, des analyses de terrain sur les sites visés par son action, afin d'apporter de manière active les arguments scientifiques permettant d'apprécier dans le temps l'évolution de leur(s) impact(s) sur l'environnement.

Représentation graphique de l'activité 1.8. "Surveillance environnementale"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 30 sites pour 200.000 €, soit 6.667 €/site. SPAQuE a réalisé 71 % de ses objectifs en termes de prestations (21,3 sites au lieu de 30 sites) avec une utilisation budgétaire de 56.360 € au lieu de 142.000 € (coût des 21,3 sites à 6.667 €/site).

Cela représente une plus-value équivalente à 85.640 €.

La valorisation de cette activité provient des actions réalisées dans le cadre de l'exploitation des résultats de la dernière campagne d'automne.

Activité 1.9. Planification

Activité 1.9. "Planification"

Activité forfaitaire

Budget du contrat de gestion	Montant dépensé
60.000 €	0 €

Le 27 mai 2004, un arrêté a été adopté par le Gouvernement wallon fixant les délais relatifs à l'établissement de l'avant-projet de plan des CET.

Au 1^{er} novembre 2004, la société SPAQuE avait réceptionné 45 propositions de sites pour l'enfouissement des déchets inertes.

En novembre 2005, l'application d'une procédure objective reposant sur une analyse multicritères a permis d'établir un avant-projet de plan des CET.

Activité 2.1. Expertise des sols

L'activité d'expertise des sols couvre en interne tous les besoins liés au développement et à l'optimisation des procédures d'études et des outils d'interprétation relatifs à l'étude des sites potentiellement pollués.

Cette activité a directement contribué à l'établissement du cadre technico-juridique relatif au décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols.

La réalisation systématique d'une étude des risques au terme des grandes étapes de la Chaîne des valeurs (caractérisations, faisabilités et réhabilitation) s'est clairement imposée comme l'une des tâches principales de cette activité d'expertise.

En 2010, POLLUSOL 2 a été poursuivi pour compléter l'inventaire sur les sols touchés par les pollutions atmosphériques de proximité, dans les bassins industriels et les zones urbanisées, réalisé en 2007 (POLLUSOL 1).

La mise à jour des valeurs toxicologiques de référence ainsi que des données de transfert sol/plante a été menée dans le cadre de la veille technique et scientifique, en collaboration avec l'INERIS.

Pour certains polluants dits "sensibles", une synthèse des données toxicologiques a permis au Collège des Experts toxicologiques de prendre une décision quant aux nouvelles valeurs toxicologiques de référence à retenir.

La consolidation d'un fichier de calcul des normes protectrices de la santé humaine (VSH) a été réalisée dans le cadre du développement des outils d'évaluation des risques.

Dans le cadre de la rédaction urgente des cahiers de bonnes pratiques, des informations relatives au cahier de bonnes pratiques n° 5 (Guide pour l'évaluation des risques) ont été proposées à l'Administration en juin, septembre et décembre 2010.

Cette activité forfaitaire a engendré des dépenses, en 2010, d'un montant de 1.590.735 €.

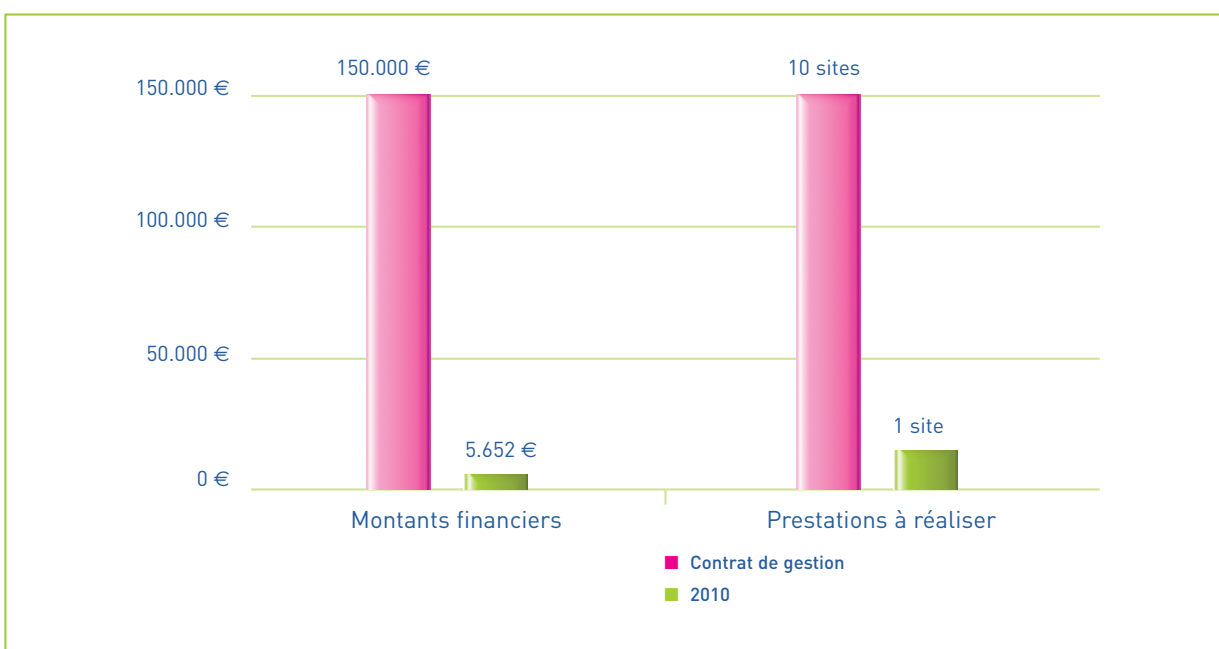
Activité 2.2.1. Evaluations des risques potentiels et existants

Lorsque des zones habitées existent sur, ou aux abords, du périmètre de réhabilitation d'un site, une évaluation des risques existants est réalisée pour les riverains.

Une évaluation des risques a été réalisée pour la zone riveraine du site UCB, sur base des résultats des campagnes de mesures dans les sols, les eaux, l'air intérieur des maisons, les légumes.

Une évaluation des risques pour la santé humaine a été réalisée sur le site Felon-Lange dans le cadre des activités de fouilles des archéologues.

Représentation graphique de l'activité 2.2.1. "Evaluations des risques potentiels et existants"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 10 sites pour 150.000 €, soit 15.000 €/site. SPAQuE a réalisé 10 % de ses objectifs en termes de prestations (1 site au lieu de 10 sites) avec une utilisation budgétaire de 5.652 € au lieu de 15.000 € (coût de 1 site à 15.000 €/site).

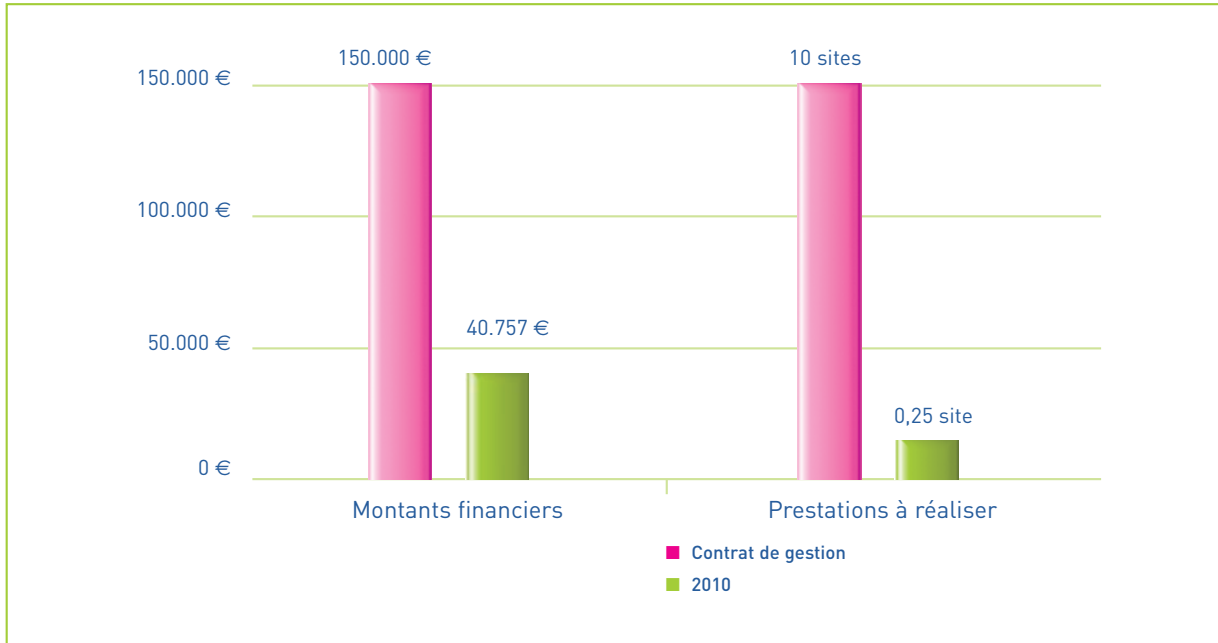
Cela représente une moins-value équivalente à 9.348 €.

En 2010, l'opportunité de réaliser de telles études s'est peu présentée (seules deux études ont dû être finalisées), ce qui explique le déficit d'études pour cette année. Pour rappel, cette activité ne reprend pas les évaluations des risques réalisées dans le cadre de la détermination des objectifs de réhabilitation lors de l'étude des faisabilités.

Activité 2.2.2. Evaluation des risques résiduels

A l'issue des travaux de réhabilitation, une analyse des risques résiduels est réalisée sur base des concentrations résiduelles dans les sols et les eaux souterraines pour statuer sur la compatibilité du site avec son usage futur.

Représentation graphique de l'activité 2.2.2. "Evaluation des risques résiduels"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 10 sites pour 150.000 €, soit 15.000 €/site. SPAQuE a réalisé 2,5 % de ses objectifs en termes de prestations (0,25 site au lieu de 10 sites) avec une utilisation budgétaire de 40.757 € au lieu de 3.750 € (coût de 0,25 site à 15.000 €/site).

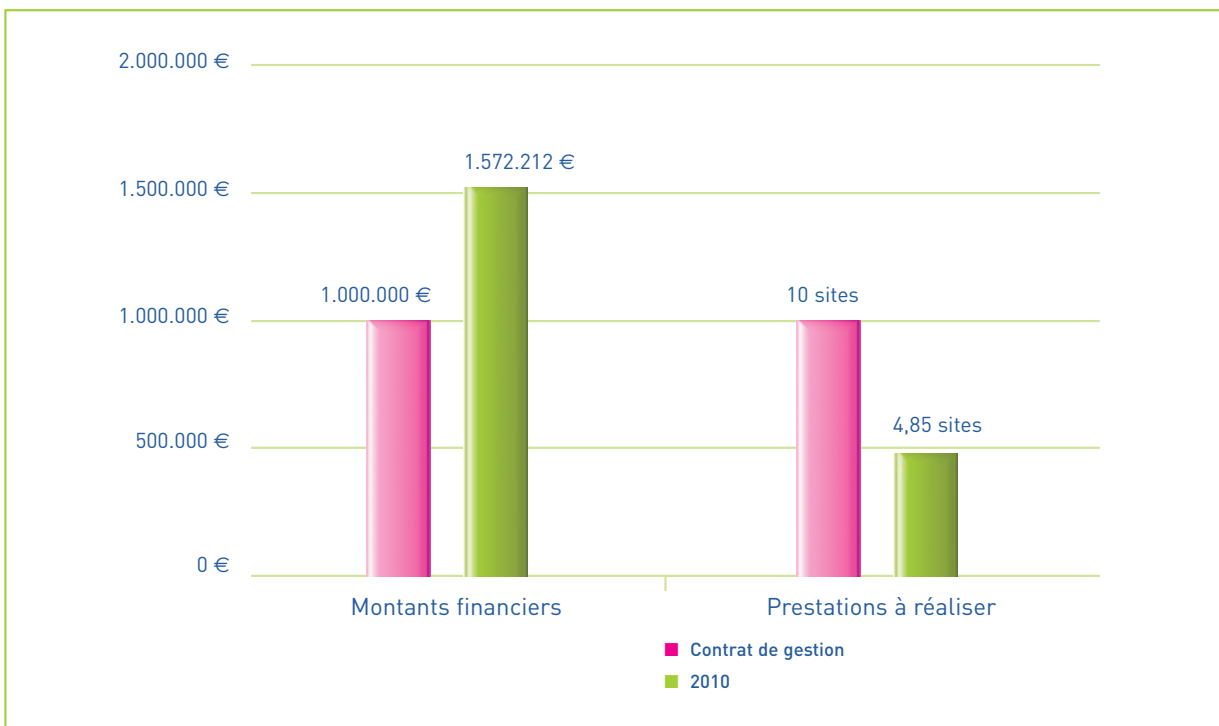
Cela représente une moins-value équivalente à 37.007 €.

Durant l'année 2010, le cahier de bonnes pratiques n° 5 (Guide pour l'évaluation des risques) a été finalisé ; plusieurs "outils" nécessaires à sa mise en application ont été développés et des informations dispensées. Ces opérations ont mobilisé de nombreuses ressources en interne justifiant le déficit d'études des risques résiduels réalisées.

Activité 2.3. Etudes des faisabilités économique, technique et urbanistique des sites pollués

L'objectif de cette étape est de déterminer la combinaison de techniques de réhabilitation la plus appropriée au site étudié en définissant ses possibilités d'application concrète, dans la gestion des sols, des eaux et des gaz. Cette étape de la Chaîne des valeurs est la première activité de "reconstruction" d'une nouvelle existence des sites. Le projet de réhabilitation d'un site est le résultat de la comparaison de l'étude des faisabilités économique, technique et urbanistique en fonction de plusieurs scénarios d'aménagement des sols, auxquels est liée une étude de risques destinée à définir les objectifs de réhabilitation.

Représentation graphique de l'activité 2.3. "Etudes des faisabilités économique, technique et urbanistique des sites pollués"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 10 sites pour 1.000.000 €, soit 100.000 €/site. SPAQuE a réalisé 49 % de ses objectifs en termes de prestations (4,85 sites au lieu de 10 sites) avec une utilisation budgétaire de 1.572.212 € au lieu de 485.000 € (coût des 4,85 sites à 100.000 €/site).

Cela représente une moins-value équivalente à 1.087.212 €.

Durant l'année 2010, la méthodologie de réalisation d'une étude des faisabilités a été revue et formalisée dans le cahier de bonnes pratiques n° 6 (CBP-6). La rédaction du CBP-6, qui a mobilisé de nombreuses ressources, la réalisation d'études des faisabilités sur des sites d'envergure (notamment AMS), de compléments d'études (par exemple, sur le site de Carcoke) ainsi que la prise en charge des coûts des volumétries non réalisées en amont, expliquent le déficit de sites réalisés en 2010 et le dépassement du budget initialement prévu.

Activité 2.4. Energies renouvelables, lutte contre le réchauffement climatique

L'objectif de cette activité est d'assurer au sein de la société SPAQuE la mise en œuvre et l'entretien d'un maximum de connaissances technologiques dans le domaine des énergies renouvelables. Le calcul est effectué en additionnant les MWh électriques produits avec l'équivalent d'énergie correspondant à la quantité de colza utilisée en lieu et place du gasoil, par la majorité de nos véhicules de terrain.

ETUDE ECONOMIQUE DE VALORISATION ENERGETIQUE

La rédaction du cahier des charges pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque de 1 MWc sur le site SAFEA a débuté en 2010.

L'étude de pré-faisabilité d'une centrale hydroélectrique a été réalisée sur le site Acieries Allard et se poursuivra par une étude de faisabilité.

L'étude du remplacement du module de cogénération d'Anton a été réalisée et a débouché sur un cahier des charges.

L'étude du développement d'un parc éolien de moyenne puissance a été réalisée sur trois sites : Carcoke, Hensies et Les Isnes. Elle a permis de conclure que seuls les sites Carcoke et Les Isnes présentaient un potentiel.

COGENERATION

SITE D'ANTON

La production de biogaz de l'ancienne décharge du site d'Anton à Andenne étant dans sa phase décroissante, la quantité de biogaz disponible pour le module de cogénération n'est plus aussi importante qu'auparavant. Le moteur de 308 kW a permis de livrer sur le réseau 656 MWh d'électricité en 2010, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 187 ménages¹.

La récupération de l'énergie thermique a été utilisée pour le chauffage de l'eau sanitaire et des locaux d'un institut situé à proximité du site. La production de chaleur s'est élevée à 260 MWh en 2010, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 11 ménages².

SITE DES ISNES

L'installation mise en place en 2004 sur le site des Isnes à Gembloux et qui permet de valoriser le gaz de décharge par génération d'électricité et de chaleur se compose de deux turbines de 30 kW chacune.

Ces turbines ont permis de livrer sur le réseau 90 MWh d'électricité en 2010, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 26 ménages.

De même, la récupération de l'énergie thermique a été utilisée pour le chauffage des locaux et des lixiviats de la station d'épuration sur le site. La production de chaleur s'est élevée à 77 MWh en 2010, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 3 ménages.

BIOCARBURANT

La société SPAQuE a poursuivi ses recherches en matière de biocarburant et a équipé la majorité des véhicules de terrain d'un kit de bi-carburant (de marque Elsbett) qui leur permet de rouler indifféremment à l'huile de colza pure ou au diesel.

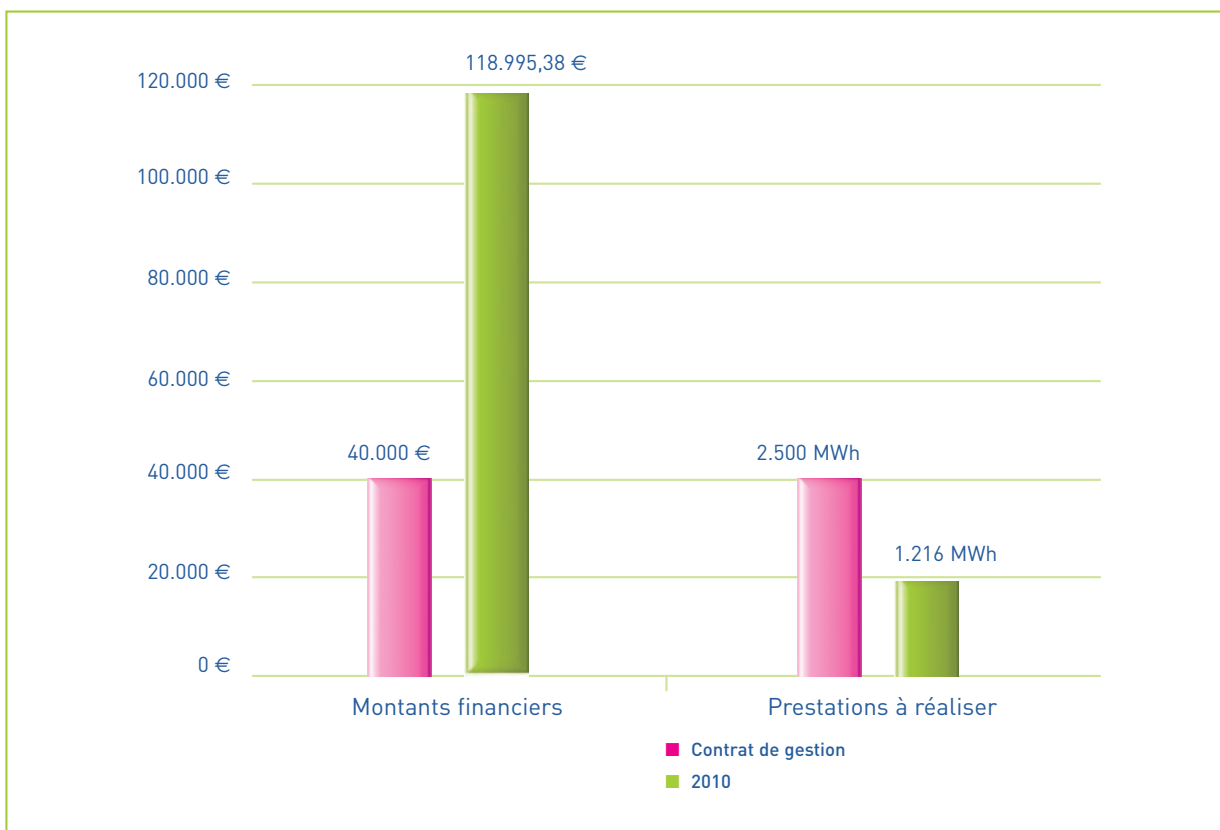
Le gasoil consommé en 2010 par ces véhicules a diminué de 14.000 litres remplacés par autant d'huile de colza, soit un équivalent de 132.995 kWh³.

¹ En se basant sur une consommation de 3.500 kWh, consommation moyenne annuelle de tous les clients résidentiels wallons disposant exclusivement d'un tarif normal.

² La consommation annuelle moyenne d'un ménage wallon est de 24.000 kWh.

³ En se basant sur une valeur énergétique de 9,5 kWh/l d'huile de colza.

Représentation graphique de l'activité 2.4. "Énergies renouvelables, lutte contre le réchauffement climatique"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était d'atteindre 2.500 MWh pour 40.000 €, soit 16 €/MWh. SPAQuE a réalisé 49 % de ses objectifs en termes de prestations (1.216 MWh au lieu de 2.500 MWh) avec une utilisation budgétaire de 118.995 € au lieu de 19.456 € (coût des 2.100 MWh à 16 €/MWh).

Cela représente une moins-value équivalente à 99.539 €.

Le déficit de production électrique observé en 2010 est lié à la décroissance de la production de biogaz des décharges d'Anton et des Isnes, équipées d'un module de cogénération depuis respectivement 12 et 10 ans, ainsi qu'à d'importantes opérations de maintenance sur ces installations. Des nouvelles opportunités de production d'électricité (hydroélectrique, photovoltaïque, ...) ont été découvertes en 2010 sur des sites dont SPAQuE a la gestion, entraînant la réalisation d'études supplémentaires et expliquant le dépassement du budget initialement prévu.

Activité 3.1. Travaux de réhabilitation, d'équipement, de post-gestion et d'aménagement du sol des décharges, sites industriels et autres

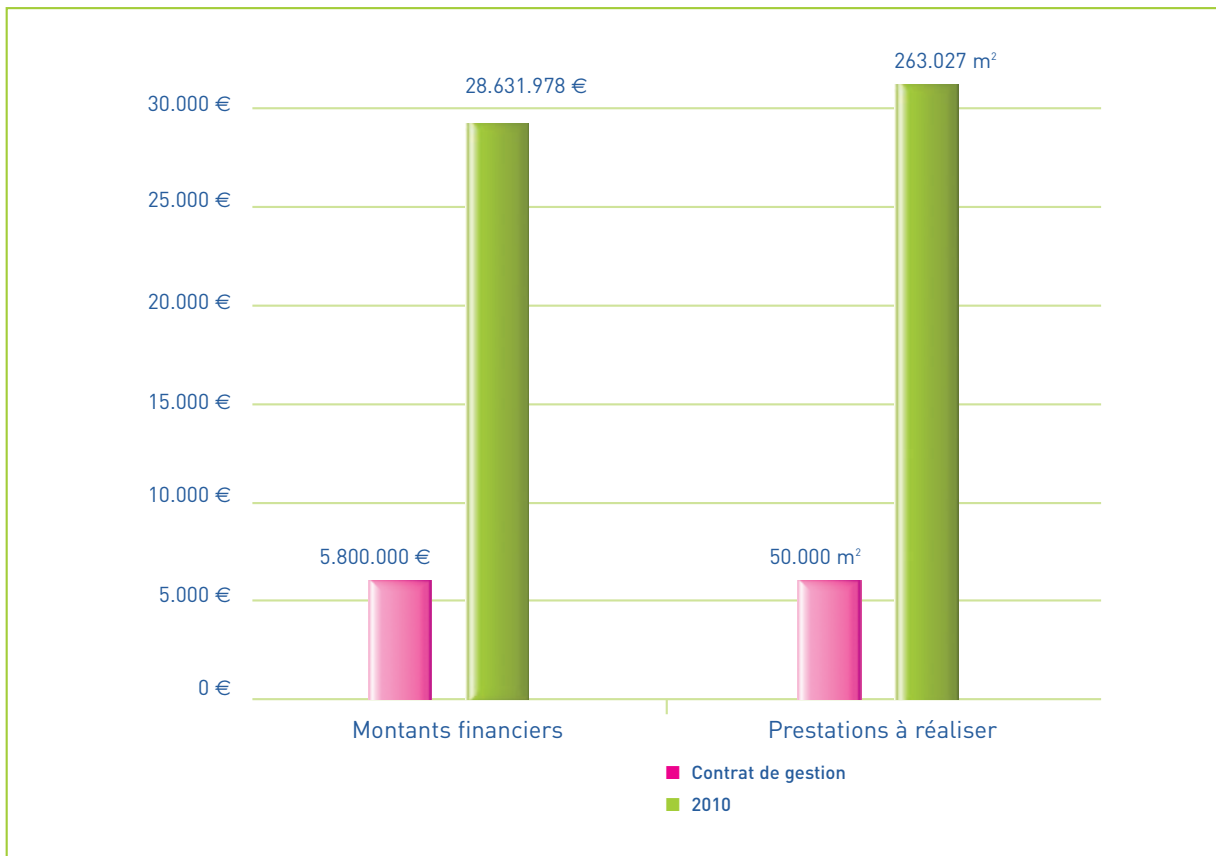
A ce stade du processus, il s'agit ici de mettre en œuvre sur le terrain les travaux de réhabilitation définis au cours de l'étude des faisabilités économique, technique et urbanistique.

L'évaluation de l'activité de réhabilitation a changé à plusieurs reprises ces dernières années en raison de la difficulté d'évaluer les surfaces en cours de réhabilitation.

Cette année, les objectifs ont été fixés en termes de surface à réhabiliter. N'est prise en compte que la surface effectivement réhabilitée. En cours de chantier, pour éviter tout risque de surévaluation, cette surface est limitée à 90 % de la surface estimée au terme des études des faisabilités.

Les surfaces prises en compte pour l'évaluation sont calculées au prorata du nombre de livrables, conformément au plan d'entreprise. Ce nombre est variable en fonction du nombre d'étapes à réaliser pour la réhabilitation totale du site.

Représentation graphique de l'activité 3.1. "Travaux de réhabilitation, d'équipement, de post-gestion et d'aménagement du sol des décharges, sites industriels et autres"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 50.000 m² pour 5.800.000 €, soit 116 €/m². SPAQuE a réalisé 526 % de ses objectifs en termes de prestations (263.027 m² au lieu de 50.000 m²) avec une utilisation budgétaire de 28.631.978 € au lieu de 30.511.169 € (coût des 263.027 m² à 116 €/m²).

Cela représente une plus-value équivalente à 1.879.191 €.

Pour 2010, l'objectif à atteindre, dans le cadre du contrat de gestion, est de 50.000 m² réellement réhabilités, pour un montant de 5.800.000 €, soit 116 €/m². Cette moyenne sera réévaluée annuellement au vu de l'expérience et de l'augmentation de la taille de l'échantillon.

A ce stade, le coût moyen de 116 €/m² s'avère correspondre à la réalité.

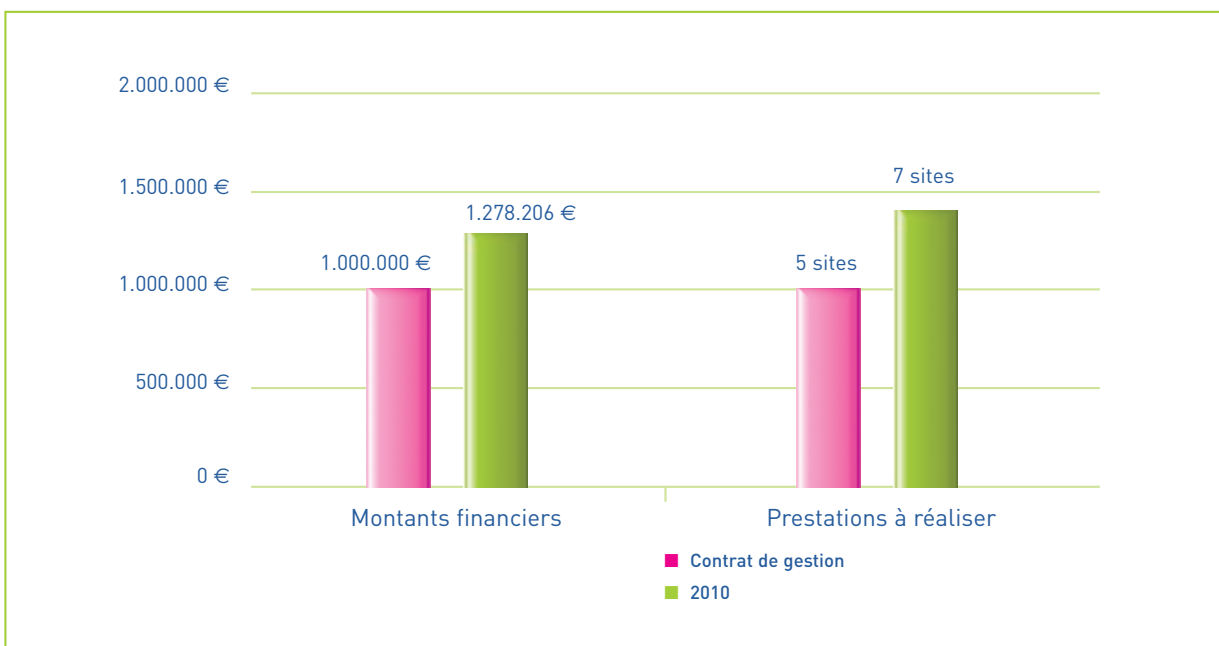
Activité 3.2. Gestion et maintenance des sites réhabilités

Sept sites font l'objet d'une maintenance permanente :

- Décharge de Mellery
- Stockage Purfina
- Décharge d'Hensies
- Décharge d'Anton
- Décharge des Isnes
- Fontilloi
- Bois St-Jean

Les systèmes d'épuration des eaux et de gestion des gaz sont ainsi maintenus en état optimal de fonctionnement.

Représentation graphique de l'activité 3.2. "Gestion et maintenance des sites réhabilités"



Pour cette activité, l'objectif de SPAQuE était de réaliser 5 sites pour 1.000.000 €, soit 200.000 €/site. SPAQuE a réalisé 140 % de ses objectifs en termes de prestations (7 sites au lieu de 5 sites) avec une utilisation budgétaire de 1.278.206 € au lieu de 1.400.000 € (coût des 7 sites à 200.000 €/site).

Cela représente une plus-value équivalente à 121.794 €.



Avant la déconstruction des bâtiments subsistants sur une friche industrielle polluée, il est nécessaire de les vider de tout leur contenu. C'est ce qu'on appelle le "cleaning" qui fait l'objet d'une attention toute particulière car il s'agit, parfois, de manipuler des substances très polluantes.

Zone historique d'activité industrielle, la Wallonie a vu ses sols être pollués pendant plus de cent ans. Les dégâts environnementaux extrêmement visuels que l'on découvre sur certains d'entre eux, comme ici une pollution des eaux souterraines aux Nouveaux Ateliers Mécaniques de Morlanwelz, se passent souvent de tout commentaire.





Le travail des historiens de SPAQuE, qui nécessite, entre autres, le passage dans les archives du cadastre, consiste à dresser le bilan historique d'un site. Les implantations des diverses activités industrielles qui s'y sont succédées y apparaissent de même que les zones de pollutions potentielles. Ce bilan historique pointu est une spécificité du processus de réhabilitation de SPAQuE.

Les comptes annuels

Bilan après répartition		
(en euros)		
	2010	2009
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISES	22.604.738,67	4.555.945,20
Immobilisations incorporelles	241.858,65	306.933,84
Immobilisations corporelles	4.703.791,15	2.339.922,49
Terrains et constructions	3.265.782,14	621.885,94
Installations, machines et outillages	40.245,88	32.584,38
Mobilier et matériel roulant	814.479,32	1.000.992,28
Autres immobilisations corporelles	583.283,81	684.459,89
Immobilisations financières	17.659.088,87	1.909.088,87
Entreprises liées	15.375.000,00	375.000,00
Participations	375.000,00	375.000,00
Créances	15.000.000,00	
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.126.700,00	1.376.700,00
Participations	2.126.700,00	1.376.700,00
Autres immobilisations financières	157.388,87	157.388,87
Actions et parts	74.987,33	74.987,33
Créances et cautionnements en numéraire	82.401,54	82.401,54
ACTIFS CIRCULANTS	445.064.458,04	371.200.088,91
Stocks et commandes en cours d'exécution		8.965,67
Stocks/Approvisionnements		8.965,67
Créances à un an au plus	52.957.237,58	58.880.301,42
Créances commerciales	15.154.768,98	18.275.963,97
Autres créances	37.802.468,60	40.604.337,45
Placements de trésorerie		
Autres placements		
Valeurs disponibles	149.759.191,37	68.397.356,79
Comptes de régularisation	242.348.029,09	243.913.465,03
TOTAL DE L'ACTIF	467.669.196,71	375.756.034,11

Bilan après répartition

(en euros)

	2010	2009
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	46.406.811,42	37.712.612,51
Capital	75.000.000,00	75.000.000,00
Capital souscrit	75.000.000,00	75.000.000,00
Réserves	125.000,00	125.000,00
Réserve légale	125.000,00	125.000,00
Bénéfice (perte) reporté(e)	- 28.718.188,58	- 37.412.387,49
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	219.587.408,53	259.580.955,27
Provisions pour risques et charges	219.587.408,53	259.580.955,27
Autres risques et charges	219.587.408,53	259.580.955,27
DETTES	201.674.976,76	78.462.466,33
Dettes à plus d'un an	163.533.130,91	41.290.368,69
Dettes financières	163.533.130,91	41.290.368,69
Emprunts subordonnés	743.680,57	743.680,57
Autres emprunts	162.789.450,34	40.546.688,12
Dettes à un an au plus	36.120.605,91	36.564.749,24
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	1.507.237,78	1.453.311,88
Dettes financières	27.161.773,06	24.422.017,13
Autres emprunts	27.161.773,06	24.422.017,13
Dettes commerciales	5.463.164,08	8.279.426,23
Fournisseurs	5.463.164,08	8.279.426,23
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.860.064,50	2.282.055,96
Impôts	724.012,16	1.196.874,54
Rémunérations et charges sociales	1.136.052,34	1.085.181,42
Autres dettes	128.366,49	127.938,04
Comptes de régularisation	2.021.239,94	607.348,40
TOTAL DU PASSIF	467.669.196,71	375.756.034,11

Compte de résultats

(en euros)

	2010	2009
VENTES ET PRESTATIONS	19.809.990,13	18.868.112,58
Chiffre d'affaires	18.597.556,79	17.798.169,53
Autres produits d'exploitation	1.212.433,34	1.069.943,05
COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	7.200.103,66	57.273.921,81
Approvisionnements et marchandises	30.456.810,77	23.443.950,88
Achats	30.447.845,10	23.443.950,88
Stocks : réduction (augmentation)	8.965,67	
Services et biens divers	3.053.918,01	3.064.024,63
Rémunérations, charges sociales et pensions	7.853.855,76	7.416.930,87
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	589.445,92	674.145,96
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	- 39.996.546,74	19.418.465,61
Autres charges d'exploitation	5.239.619,94	3.256.403,86
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	12.609.886,47	- 38.405.809,23
PRODUITS FINANCIERS	263.193,33	3.347.879,82
Produits des immobilisations financières	19.440,00	27.624,00
Produits des actifs circulants	243.743,32	1.069.683,94
Autres produits financiers	10,01	2.250.571,88
CHARGES FINANCIERES	4.196.424,32	1.076.773,39
Charges des dettes	2.640.958,32	1.047.509,38
Autres charges financières	1.555.466,00	29.264,01
BENEFICE (PERTE) COURANT(E) AVANT IMPOTS	8.676.655,48	- 36.134.702,80

Compte de résultats

(en euros)

	2010	2009
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26.312,11	59.252,29
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		3.085,42
Autres produits exceptionnels	26.312,11	56.166,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8.768,68	223.557,92
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		205.309,20
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		16.048,72
Autres charges exceptionnelles	8.768,68	2.200,00
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	8.694.198,91	- 36.299.008,43
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	8.694.198,91	- 36.299.008,43
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE A AFFECTER	8.694.198,91	- 36.299.008,43

Affectations et prélèvements

(en euros)

	2010	2009
BENEFICE (PERTE) A AFFECTER	- 28.718.188,58	- 37.412.387,49
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	8.694.198,91	- 36.299.008,43
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	- 37.412.387,49	- 1.113.379,06
AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES		
Au capital et aux primes d'émission		
BENEFICE (PERTE) A REPORTER	- 28.718.188,58	- 37.412.387,49

Comptes d'ordre

(en euros)

A L'ACTIF**ACTIFS IMMOBILISES****IV. Immobilisations financières****1.339.867,63**

1. Convention Missions déléguées 14 octobre 1992

SITRAD SC

6.197,34

TRADECOWALL SC

99.157,41

105.354,75

2. Missions Centres fixes de recyclage

Souscriptions

Cap. non appelé

RECYNAM SA

267.725,01

66.931,25

200.793,76

RECYLIEGE SA

100.400,00

-

100.400,00

VALOREM SA

186.663,82

-

186.663,82

RECYMEX SA

248.885,10

-

248.885,10

RECYHOC SA

497.770,20

-

497.770,20

1.301.444,13

66.931,25

1.234.512,88

ACTIFS CIRCULANTS**VII. B. Autres créances****2.244.672,74**

Participations à recevoir

2.143.039,53

Région wallonne

101.633,21

TOTAL DE L'ACTIF**3.584.540,37****AU PASSIF****DETTES****VIII. A. Dettes financières - Conventions****3.584.540,37**

Convention participations

114.031,02

(14 octobre 1992)

Convention participations recyclage

1.234.512,88

(capital libéré)

Convention participations recyclage

2.235.996,47

(solde disponible)

TOTAL DU PASSIF**3.584.540,37**

Le Rapport du Commissaire sur les comptes annuels 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, j'ai l'honneur de vous faire rapport dans le cadre du mandat de Commissaire. Le rapport inclut mon opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels et paragraphe explicatif

J'ai procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique (arrêté royal du 30 janvier 2001), dont le total du bilan s'élève à €. 467.669.196,71 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de €. 8.694.198,91.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de mon contrôle. J'ai effectué mon contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que mon contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, j'ai tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. J'ai obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société l'ensemble des explications et informations requises pour mon contrôle. J'ai examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. J'ai évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de mon opinion.

A mon avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, j'attire l'attention sur le rapport de gestion qui indique que les opérations de réhabilitation confiées à SPAQuE dans le cadre du "Plan Marshall" reposent sur un mécanisme de financement alternatif. L'équilibre général des opérations nécessite que la Région wallonne dégage périodiquement les montants nécessaires pour permettre à SPAQuE de faire face à ses engagements.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Ma responsabilité est d'inclure dans mon rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- le rapport de gestion traite les informations requises par la Loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, je ne suis pas en mesure de me prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Je peux néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont j'ai eu connaissance dans le cadre de mon mandat ;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- j'attire l'attention sur le fait que, compte tenu de la situation particulière engendrée par le mécanisme de financement alternatif lié au "Plan Marshall", un poste "Capital différé - Plan Marshall" pour un montant de €. 242.296.688,12 est repris sous la rubrique "Comptes de régularisation" à l'actif. Ce poste neutralise en partie une provision d'€. 213.191.748,53 constituée en vue de tenir compte des obligations de SPAQuE inhérentes aux travaux de réhabilitation inscrits dans le "Plan Marshall" ;
- je n'ai pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.



Le 6 mai 2011
Francis Wilmet
Commissaire



En 20 années d'existence, SPAQuE a rendu à l'économie wallonne 510 hectares de sols réhabilités. A Verviers, le site des Anciens Ets Ortmans accueille le Polygone de l'eau qui intègre certaines activités de la SWDE et du FOREM.



Avec la campagne Pollusol 2, SPAQuE a, notamment, organisé des prélèvements – pour analyse – de légumes, de sols et d'eau dans des jardins répartis à travers toute la Wallonie industrielle. Les résultats de cette campagne, associés à ceux de Pollusol 1, permettront d'établir une cartographie du bruit de fond de la pollution en Wallonie, un projet unique en Europe et réalisé avec les universités.

Les certifications



CERTIFICATE

IQNet and AIB-VINÇOTTE International

hereby certify that the organization

***SPAQuE S.A.
Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 Liège (Belgium)***

*has implemented and maintains a
QUALITY MANAGEMENT SYSTEM
which fulfills the requirements of the following standard
EN ISO 9001:2008*


Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of EN ISO 9001:2008 requirements may be obtained by consulting the organization

for : Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment

***Issued on : September 7, 2009
Validity date : May 25, 2012***

Registration number : BE-03 2030b




René Wasmer
President of IQNet




ir. P. OLIVIER
Chairman Certification Committee

IQNet Partners*:
AENOR Spain AFAQ France AIB-Vinçotte International Belgium ANCE Mexico APCER Portugal CISQ Italy CQC China
CQM China CQS Czech Republic DQS Germany DS Denmark ELOT Greece FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela
HKQAA Hong Kong ICONTEC Colombia IMNC Mexico IRAM Argentina JQA Japan KEMA Netherlands KFQ Korea MSZT Hungary
Nemko Certification Norway NSAI Ireland OQS Austria PCBC Poland PSB Certification Singapore QMI Canada RR Russia
SAI Global Australia SFS Finland SII Israel SIQ Slovenia SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia
IQNet is represented in the USA by the following partners: AFAQ, AIB-Vinçotte International, CISQ, DQS, KEMA, NSAI, QMI and SAI Global
* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com



CERTIFICATE

IQNet and AIB-VINÇOTTE International

hereby certify that the organization

***SPAQuE S.A.
Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 LIEGE (Belgium)***

***has implemented and maintains a
ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEM
which fulfills the requirements of the following standard***

EN ISO 14001:2004

for : Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment

Issued on : September 07, 2009

Validity date : May 25, 2012

Registration number : BE-03EMS100b



***René Wasmer
President of IQNet***

***Ir. P. Olivier
Chairman Certification Committee***



IQNet Partners*:

***AENOR Spain AFAQ France AIB-Vinçotte International Belgium ANCE Mexico APCER Portugal CISQ Italy CQC China
CQM China CQS Czech Republic DQS Germany DS Denmark ELOT Greece FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela
HKQAA Hong Kong ICONTEC Colombia IMNC Mexico IRAM Argentina JQA Japan KEMA Netherlands KFQ Korea MSZT Hungary
Nemko Certification Norway NSAI Ireland OQS Austria PCBC Poland PSB Certification Singapore QMI Canada RR Russia
SAI Global Australia SFS Finland SII Israel SIQ Slovenia SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia
IQNet is represented in the USA by the following partners: AFAQ, AIB-Vinçotte International, CISQ, DQS, KEMA, NSAI, QMI and SAI Global***

**** The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com***

AIB-VINÇOTTE International s.a.
Bruxelles, Belgique

Déclaration de Validation

**Systeme Communautaire de Management
 Environnemental et d'Audit (EMAS)**

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° 60250904_Spaque_ver_2009.doc. du 27 décembre 2009, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental, a conclu :

- que la politique, le programme, le système de management, l'analyse environnementale et la procédure d'audit en matière d'environnement ainsi que la déclaration environnementale de/du/de la

SPAQuE s.a.

sis(e) à

BOULEVARD D'AVROY 38/6
4000 BRUXELLES

utilisé pour :

Activités d'inventaire, de suivi actif, d'études d'orientation, de caractérisation et de faisabilité, de mise en œuvre d'assainissement et de réhabilitations de sites potentiellement pollués, d'expertise et de sensibilisations et d'informations en matière environnement

répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

- que les données et l'information dans la déclaration environnementale: **DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DU SPAQUE s.a. datée du 04 janvier 2010, sont fiables et qu'elles couvrent d'une manière efficace toutes les questions environnementales significatives pour cette organisation.**

Numéro de la déclaration : **04 EA 016a/2**

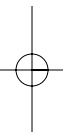
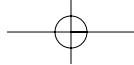
Date de délivrance : **04 janvier 2010**

Pour le vérificateur environnemental:



ir. P. OLIVIER
 Chairman Certification Committee





Editeur responsable :

Philippe Adam, Boulevard d'Avroy, 38/1 à 4000 Liège

Réalisation :

Service de la communication externe et des relations avec la presse

Interviews :

Les productions de l'acacia

Conception graphique :

D&L production snc

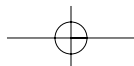
Imprimerie :

SNEL

Photos :

SPAQuE sa (Philippe Saenen, Johan Dehon, Jean-Frédéric Deliège)

SPAQuE production





SPAQuE

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège Belgique
Tél. : +32 4 220 94 11
Fax : +32 4 221 40 43
contact@spaque.be
www.spaque.be